

L'Agenda mondial de la Fédération internationale (2006-2010)

Au cours des cinq prochaines années, la Fédération œuvrera, collectivement, à la réalisation des objectifs et priorités suivants :

Nos objectifs

Objectif 1 : Réduire l'impact des catastrophes, notamment le nombre de morts et de blessés.

Objectif 2 : Réduire le nombre des morts et des malades et atténuer les effets des maladies et des urgences de santé publique.

Objectif 3 : Accroître la capacité des communautés locales, de la société civile et de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge de faire face aux situations de vulnérabilité les plus urgentes.

Objectif 4 : Promouvoir le respect de la diversité et de la dignité humaine, et réduire l'intolérance, la discrimination et l'exclusion sociale.

Nos priorités

Améliorer notre capacité d'intervention locale, régionale et internationale en cas de catastrophe et d'urgence de santé publique.

Intensifier notre action auprès des communautés vulnérables dans les domaines de la promotion de la santé, de la prévention des maladies et de la réduction des risques liés aux catastrophes.

Développer considérablement nos programmes et notre travail de sensibilisation en matière de lutte contre le VIH/sida.

Renforcer notre action de sensibilisation sur les questions humanitaires prioritaires, en particulier la lutte contre l'intolérance, la stigmatisation et la discrimination, ainsi que les efforts visant à réduire les risques liés aux catastrophes.

© Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Toutes les parties de cette publication peuvent être citées, copiées, traduites dans d'autres langues ou adaptées aux besoins locaux sans un accord préalable de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, à condition de citer clairement le nom de la présente publication.







Affaires étrangères et Commerce international Canada



Finnish Red Cross



AFFAIRS OF FINLAND









Illustrations par Pierre Wazem, 2007

2008

Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Case postale 372 CH-1211 Genève 19 Suisse Téléphone: +41 22 730 4222 Télécopie: +41 22 733 0395

Télécopie: +41 22 733 0395 Courriel: secretariat@ifrc.org Site Internet: www.ifrc.org

Table des matières

Remerciements	10
Avant-propos	11
Introduction	12
Chapitre 1 Cadre de sécurité	13
Niveaux de sécurité	13
Normes minimales de sécurité	15
Les sept piliers de la sécurité	
Acceptation	
Identification	
Information	
Règles Comportement	
Communication	
Protection	
Stratégies et plans de sécurité	21
Acceptation	22
Protection	
Dissuasion	24
Plans de sécurité	24
Plans d'urgence	24
Phases de sécurité	25
Fonctions et responsabilités en matière de sécurité _	
Fonctions et responsabilités des responsables de terrain	
Fonctions et responsabilités des délégués	
Gestion de l'information	2/

Échange d'information avant et après un événement	_27
Emblèmes de la croix et du croissant rouges	
et le logo de la Fédération internationale	28
Emblèmes	_28
Protocole III	
Logo de la Fédération internationale	
Rapports entre la Fédération internationale, les Sociétés	
nationales participantes et la Société nationale	_30
La sécurité et les équipes spécialisées d'intervention	
en cas de catastrophe	_31
Équipes d'évaluation et de coordination sur le terrain (FACT)	
Unités d'intervention d'urgence (ERU)	_32
Équipes régionales d'intervention d'urgence (RDRT)	_32
Chapitre 2 Sécurité personnelle	_35
Mieux connaître la sécurité	35
Moindre respect de l'emblème	_
et du droit international humanitaire	_35
Nature du conflit armé	
Implication des bénéficiaires dans le conflit	_36
La pauvreté accroît la criminalité	_37
Catastrophes naturelles	
Désintégration des structures de l'État	_37
But de l'aide humanitaire	_37
Concurrence et absence de code de conduite	
Évaluation des menaces et des risques	_39
Dimension culturelle	40
Ménager les susceptibilités	
menuger to susceptionites	_ []
Préparation des missions et des voyages	_43
Sécurité dans les aéroports	_44
Taxis_	_45

Présence des membres de la famille	45
Considérations particulières et règles applicables aux enfants	46
Règles pour les parents	
Règles pour les gardes d'enfants	48
La sécurité et les employés de maison	48
Sac d'effets personnels	50
Chapitre 3 Sécurité des véhicules	_51
Conduite des véhicules de la Fédération	52
Qui peut conduire les véhicules de la Fédération ?	52
Qui peut être transporté ?	
Règles fondamentales concernant l'utilisation	
des véhicules de la Fédération	53
Stationnement	54
Sécurité et utilisation des véhicules	55
Avant d'utiliser un véhicule	55
Au volant	
Précautions générales de sécurité	
Dangers sur la route	57
En cas d'accident	57
Listes récapitulatives	59
Chapitre 4 Déplacements sur le terrain	63
Procédures de la Fédération relatives	
aux déplacements sur le terrain	
Planification des voyages sur le terrain	
Le voyage a-t-il été autorisé ? Conception des plans d'urgence	
Pendant les voyages sur le terrain	

Sécurité des transports aériens	68
Voyager en hélicoptère	
Conduite des opérations aériennes	
Voyager par bateau	70
Postes de contrôle	71
La préparation dépend du contexte	
Comment se comporter avant, pendant	
et après le passage d'un poste de contrôle	73
Orientations générales	74
Convois	75
Organisation	
0	
Chapitre 5 Sécurité dans les locaux	
de la Fédération	<i>79</i>
Choisir un site	80
Voisinage	
Accès	
Infrastructure et services de base	
Espace physique	
Limites physiques	
Risques naturels	
Choix du site d'une Unité d'intervention d'urgence (ERU)_	82
Bureaux	86
Sécurité de l'information dans les bureaux de la Fédération_	
Lieux de résidence	92
Aspects à considérer avant de choisir un lieu de résidence	
Sécurité de votre lieu de résidence	
Périmètres	
Portes et serrures	
Éclairage extérieur	

Refuge sécurisé dans l'habitation	96
Matériel de lutte contre l'incendie et de sécurité	98
Sécurité pendant un séjour à l'hôtel	98
Protection incendie dans les hôtels	_102
Entrepôts	_103
Manipulation de l'argent liquide	_104
Transport de fonds	_105
Systèmes d'alarme	_107
Protection incendie	_108
Précautions élémentaires contre l'incendie	
Mesures à prendre immédiatement en cas d'incendie	_110
Incendie dans un immeuble	
Si vous ne pouvez pas sortir par les issues de secours	
Si une personne prend feu	_112
Chapitre 6 Sécurité dans les relations avec les bénéficiaires	_113
Camps de réfugiés et de personnes déplacées	113
Consignes de sécurité relatives à la gestion des camps	_114
Distributions	_117
Planification	
Gérer l'information et les attentes	
Circuits d'approvisionnement et stocks régulateurs	
Connaissance du contexte local et contacts avec la population	
Choix du site	
Sécurité du site	
Maîtrise des accès	
Maintien de l'ordre	
Intervention en cas d'urgence	124

Chapitre 7 Communications	127
Système de communication	
de la Fédération internationale	128
Radio	128
Radio à très haute fréquence (VHF)	128
Principales commandes d'une radio VHF	
Comment se propagent les signaux VHF	
Antennes	130
Batteries	
Avantages de la radio VHF	
Inconvénients de la radio VHF	
Erreurs/problèmes courants	
Radio à haute fréquence (HF)	
Avantages de la radio HF	
Inconvénients de la radio HF	
Gestion des indicatifs d'appel de la Fédération	135
Téléphone mobile	138
Communications par satellite	138
Le téléphone par satellite	
Connexion au satellite	
Couverture	
Chapitre 8 Santé sur le terrain	143
Quels sont les risques sanitaires ?	144
Avant une mission	145
Vaccination	146
Pendant une mission	146
Principales présentions à chase et aux la terrain	1 / -7
Principales précautions à observer sur le terrain Hygiène	14/ 147

Alimentation	14/
Eau	148
Exposition au soleil	
Baignade	149
Relations sexuelles et maladies sexuellement transmissibles _	149
Animaux et insectes	150
Maladies transmises par les moustiques	150
Paludisme	150
Précautions	
Dengue	151
Morsures de serpent	151
Comment réagir en cas de morsure de serpent	152
Trousses de secours	152
Trousse de secours des véhicules	
Trousse chirurgicale	153
Plans d'évacuation sanitaire	
Considérations générales	
Ambulances aériennes	
Catégories d'évacuation sanitaire	
Étapes de l'évacuation sanitaire	156
Facteurs contribuant au bon déroulement de l'évacuation	
Facteurs nuisant au bon déroulement de l'évacuation	159
Stress	160
Symptômes d'épuisement nerveux	160
Comment éviter le stress cumulatif	
Quelques conseils pour gérer le stress	
Programme de soutien psychologique pour les délégués	163
Chapitre 9 Catastrophes naturelles	165
Chapitre 9 Catastrophies naturelles	10)
Lignes directrices générales en cas	
de catastrophe naturelle	165
Avant une catastrophe naturelle	166
Pendant une catastrophe naturelle	167
Après une catastrophe naturelle	167

Tremblements de terre	169
Avant un tremblement de terre	
Pendant un tremblement de terre	
Après un tremblement de terre	
Tsunamis	172
Avant un tsunami	172
Pendant un tsunami	
Après un tsunami	173
Inondations	173
Précautions à prendre pendant une inondation	
Lorsque vous êtes à pied pendant une inondation	
Lorsque vous êtes dans un véhicule pendant	
une inondation	174
Choix d'un véhicule	
Après une inondation	175
Coulées de boue	176
Lorsque vous êtes à l'intérieur pendant	
une coulée de boue	176
Lorsque vous êtes à l'extérieur pendant une coulée de boue	176
Lorsque vous êtes dans un véhicule pendant	
une coulée de boue	
Après une coulée de boue	176
Ouragans et cyclones	177
Avant un ouragan ou un cyclone	
Pendant un ouragan ou un cyclone	177
Après un ouragan ou un cyclone	178
Ouragans et cyclones pendant une inondation	178
Éruptions volcaniques	179
Lorsque vous êtes à l'intérieur pendant	
une éruption volcanique	180
Lorsque vous êtes à l'extérieur pendant	
une éruption volcanique	180
Lorsque vous êtes dans un véhicule pendant	
une éruption volcanique	180
Pour vous protéger des éruptions volcaniques	180

Chapitre 10 Situations dangereuses	_181
Mesures de protection dans les zones à haut risque_ Sacs de sable	
Sacs de sable Matériel nécessaire pour construire un abri avec des sacs de sable	
Abris	
Murs anti-souffle	_186
Quand construire des murs anti-souffle	_186
Mesures à prendre en cas de tirs	_186
Lorsque vous êtes dans un véhicule	_186
Lorsque vous êtes à pied	_187
Lorsque vous êtes dans un bâtiment	
Lorsque vous êtes sous la menace d'une arme	_187
Explosions	_188
Si vous êtes à pied à l'extérieur	_
lorsqu'une explosion se produit	_188
Si vous êtes dans un véhicule	
lorsqu'une explosion se produit	_189
Si vous êtes dans un bâtiment	* 0 0
lorsqu'une explosion se produit	_189
Alertes à la bombe	_189
Lorsque vous êtes dans le bureau de la délégation	_189
Si une bombe explose dans le bureau	
de la délégation ou à proximité	
Film anti-éclats	_190
Embuscade	_193
Comment éviter d'être pris dans une embuscade	_194
Comment réagir pendant une embuscade	_194
Détournements de véhicules	195
Comment éviter les détournements de véhicules	
Comment se comporter lors d'une tentative	
de détournement de véhicule	_196
Comment se comporter pendant un détournement	
de véhicule	_197
Prise d'otages	_198
Préparation au siège	
Préparation sur le terrain	

Si vous êtes pris en otage	199
Pendant une tentative de libération	201
Mines et munitions non explosées	201
Règles générales à observer	
lorsque vous êtes en zone minée	202
Que faire si vous trouvez une mine	203
Marquage des mines	203
	204
1 1	205
	207
Violences et agression sexuelle	208
<u> </u>	
	209
Après une agression sexuelle	210
Signalez l'agression	210
Annexes	213
Security framework and Minimum Security Requirements (MSR) for Federation field operations	213

Remerciements

Nous tenons à remercier les responsables de terrain, les délégués chargés de la sécurité et des collègues pour leur contribution au contenu du présent manuel, pour les conseils prodigués et pour le temps qu'ils ont consacré à la relecture du projet de texte. Nous remercions tout particulièrement Tor Planting pour sa contribution à la sécurité au sein de la Fédération internationale et pour avoir, par ses efforts et son dynamisme, permis la création de l'Unité de la sécurité.

Ce manuel a été élaboré et rédigé par Lars Tangen, John Dyer et Karl Julisson de l'Unité de la sécurité de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Nous remercions l'équipe des publications du Secrétariat de la Fédération internationale pour les efforts qu'elle a consacrés à la mise en page de l'ouvrage et à l'organisation des tâches à accomplir pour faire de ce manuel une réalité.

Avant-propos

De plus en plus, la Fédération internationale est amenée à mener une action dans des situations de catastrophe naturelle et dans des régions où le contexte politique et social complexe et instable peut avoir des conséquences pour le déroulement de ses opérations humanitaires. Les risques encourus par ceux qui se trouvent sur le terrain étant généralement plus élevés, il est important de promouvoir une plus grande vigilance pour préserver la sécurité et le bienêtre du personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans son ensemble – délégués employés par la Fédération, personnel détaché, personnel local durant les heures de travail, volontaires travaillant avec la Fédération, visiteurs, consultants et membres de famille des délégués.

Bien que les risques varient d'un pays à l'autre, il faut savoir qu'un incident peut se produire dans toutes les zones où des opérations sont menées. Il est inquiétant de constater que, partout dans le monde, les humanitaires doivent faire face à des dangers toujours plus nombreux et plus divers dans leurs activités quotidiennes et qu'ils sont de ce fait individuellement plus vulnérables. Dans l'accomplissement de sa mission humanitaire, le personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge doit *toujours* se conformer aux règles essentielles de sécurité et agir de façon appropriée en toutes circonstances.

Pour préserver sa sécurité sur le terrain, il est capital de bien savoir à quels types de situations chacun peut être confronté et comment se comporter pour réduire au minimum les risques pour sa propre sécurité et celle de ses collègues. Conçus à l'intention du personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, les deux manuels Stay Safe *Préserver sa sécurité, comprenant le Guide de la Fédération pour la sécurité en mission et le Guide de la Fédération pour les responsables de la sécurité*, fournissent les outils nécessaires pour mettre en place et maintenir un cadre de sécurité efficace et adapté au contexte, partout où la Fédération internationale intervient dans le monde.

Markku Niskala Secrétaire général

Introduction

La sécurité, c'est d'abord un état d'esprit. Pour préserver au maximum leur sécurité, les délégués et le personnel doivent faire preuve de vigilance*.

La vigilance commence par les précautions que l'on prend systématiquement pour se protéger dans la vie quotidienne : attacher sa ceinture de sécurité, mettre un gilet de sauvetage, fermer la porte à clé, etc. Mais pour la plupart d'entre nous, en mission, le danger prend un autre visage et nous devons parfois nous adapter à un environnement plein de nouvelles menaces — mines, tirs, postes de contrôle, animaux sauvages, risques naturels, etc. Il faut alors régulièrement faire le point sur ce qui peut constituer une menace pour notre sécurité et nous adapter rapidement à la nouvelle situation.

Être vigilant, c'est aussi prévoir les problèmes et les éviter, c'est-à-dire repérer tout ce qui risque de vous blesser, vous-même ou vos collègues, de porter atteinte aux ressources, et de vous empêcher ainsi de porter secours aux bénéficiaires, la raison même de votre présence sur le terrain.

L'Unité de la sécurité a rédigé ce manuel dans un souci d'utilité maximale et de simplicité d'utilisation. Ainsi, accompagné des annexes (en anglais) et des documents d'appui que vous trouverez sur FedNet et, complété par les stages de formation à la gestion de la sécurité organisés par l'Unité de sécurité, ce manuel devrait constituer pour vous une boîte à outils utile et efficace, qui vous permettra d'agir sur le terrain en toute sécurité.

Gardez-le à portée de main – et préservez votre sécurité.

Si vous avez des questions, des observations à formuler ou des problèmes dont vous souhaitez nous faire part, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse suivante : security.unit@ifrc.org.

Vous pouvez joindre l'Unité de sécurité 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, aux numéros suivants :

- Lars Tangen (Responsable) Mobile: +41 79 217 3371
- John Dyer (coordinateur de la sécurité) Mobile : +41 79 251 8015
- Karl Julisson (coordinateur de la sécurité) Mobile : +41 79 308 9842

^{*} Par souci de lisibilité, il est en général fait usage, dans le présent texte, du masculin générique pour désigner les deux sexes.

Chapitre

Cadre de sécurité



Les niveaux de sécurité

Les différents niveaux du cadre de sécurité de la Fédération internationale traduisent bien le fait que la sécurité appelle des solutions pluridimensionnelles. Il ne suffit pas que les organes de direction de la Fédération mettent l'accent sur la sécurité si les dispositions ne sont pas appliquées au niveau de la région ou du pays (niveau opérationnel), ou encore si chacun ne prend pas les mesures appropriées pour assurer sa propre sécurité. De même, la sécurité est compromise si les mesures de sécurité sont bien appliquées au niveau individuel mais pas à un échelon supérieur, c'est-à-dire celui du pays ou du siège.

Sur le plan stratégique, la Fédération internationale et les Sociétés nationales membres sont chargées de veiller à ce que les consignes établies permettent effectivement de protéger et de renforcer l'image du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Pour cela, elles s'attachent à agir dans le respect des Principes fondamentaux¹ et du Code de conduite², et veillent à la mise en place de politiques et de procédures efficaces pour orienter les opérations sur le terrain. Elles ont aussi la responsabilité, en tant qu'employeurs, de veiller à ce

1

2

3

4

5

6

7

8

9

^{1.} Les sept Principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sont l'humanité, l'impartialité, la neutralité, l'indépendance, le volontariat, l'unité et l'universalité.

^{2.} Le Code de conduite pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et pour les organisations non gouvernementales lors des opérations de secours en cas de catastrophe se trouve sur le site de la Fédération (en anglais) à l'adresse suivante : http://www.ifrc.org/publicat/conduct/.

Système de sécurité de la Fédération



que les procédures de recrutement, de formation et de gestion permettent au personnel de remplir les fonctions que l'on attend de lui.

La sécurité passe aussi par le maintien de l'image et de la réputation du Mouvement au niveau opérationnel³. Les dirigeants des instances régionales et nationales et des sous-délégations sont chargés d'assurer une bonne planification et la mise en place des structures adéquates de gestion de la sécurité. L'exécution réussie des plans en la matière dépend aussi du suivi de la situation et des relations de travail entretenues avec les autres organisations et les principaux acteurs présents sur le terrain des opérations.

^{3.} Toutes les régions où du personnel Croix-Rouge ou Croissant-Rouge est présent.

Vous êtes censé, à titre individuel, accomplir d'une manière compétente les tâches qui vous incombent, et être respecté pour le travail que vous faites. Vous devez vous assurer d'avoir bien compris quelles sont vos responsabilités dans l'opération menée. Vous devez aussi bien connaître les plans relatifs à la sécurité et vous conformer aux consignes en la matière. En tant qu'acteur de terrain, vous êtes aussi au plus près de la situation, et vous devez être le plus en phase possible avec le milieu qui vous entoure. Aussi devez-vous non seulement y être toujours attentif, mais encore signaler tout changement que vous y observez pour permettre, au besoin, de modifier les plans.

Ce modèle de sécurité montre que les niveaux se renforcent mutuellement et qu'il faut que les responsabilités en matière de sécurité soient assumées à chaque niveau. La sécurité de l'ensemble sera compromise si l'un quelconque des niveaux présente la moindre faiblesse.

Normes minimales de sécurité

Un ensemble de normes minimales de sécurité (NMS) a été établi pour permettre le fonctionnement du système de sécurité de la Fédération internationale. Ces normes définissent les critères et procédures minimaux à respecter pour que l'organisation s'acquitte du devoir qui lui incombe de créer les conditions opérationnelles les plus sûres possible tout en remplissant son mandat humanitaire. Les NMS de la Fédération internationale, présentées en détail à l'annexe A, portent sur les domaines suivants :

- u conduite personnelle,
- ы formation et préparation,
- y gestion de la sécurité,
- urèglement de sécurité et plans d'urgence,
- » phases de sécurité,
- y gestion des incidents critiques,
- u contrôle des déplacements sur le terrain,
- aspects financiers.

Les sept piliers de la sécurité

La sécurité sur le terrain, au niveau tant institutionnel qu'individuel, repose, à la Fédération internationale, sur sept principes connus sous le nom des sept piliers de la sécurité. Les deux premiers, qui concernent l'acceptation politique et opérationnelle, la diffusion des Principes fondamentaux du Mouvement, l'emblème

2

3

4

5

6

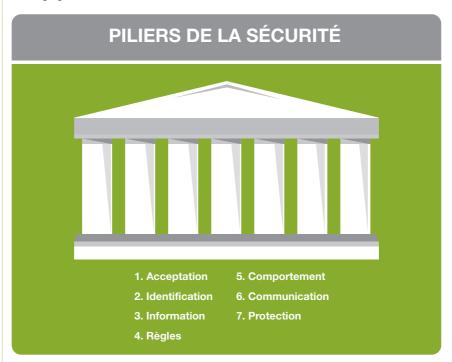
7

8

9

et la déclaration aux autorités, concernent plus particulièrement la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge. Les autres peuvent s'appliquer à n'importe quelle organisation ou société multinationale désirant protéger son personnel. Les modalités pratiques d'utilisation de ces piliers et le poids accordé à chacun d'eux dépendent des conditions de sécurité et des risques que comporte la situation dans laquelle on se trouve.

Les sept piliers sont :



1. Acceptation

Ce pilier définit la nécessité d'être accepté sur les plans politique, opérationnel et culturel par toutes les parties en tant qu'acteur humanitaire neutre et impartial. L'acceptation de la présence du Mouvement sur le théâtre des opérations est capitale pour que l'organisation puisse agir. La Fédération internationale n'établit une présence qu'avec l'accord de la Société nationale hôte. L'acceptation doit aussi être individuelle, c'est-à-dire que le personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge doit accepter de travailler selon les principes, le code de conduite et les règles et procédures du Mouvement.

2. Identification

La Croix-Rouge et le Croissant-Rouge doivent être identifiés comme tels et utilisent principalement les emblèmes à cet effet. Tous les locaux et tous les véhicules doivent porter visiblement le logo de la Fédération internationale. La Fédération et ses membres doivent aussi se distinguer des autres acteurs humanitaires présents dans la région et présenter un profil opérationnel bien identifié.

Comment ce pilier s'applique-t-il à vous personnellement ?

- 7 Vous devez accepter le fait d'être envoyé dans des lieux où la culture et le milieu de travail sont différents des vôtres ou de ceux auxquels vous êtes habitué.
- 7 Vous devez accepter la nouvelle culture, apprendre à connaître le système local des valeurs, des coutumes, des lois et des règles de conduite, et vous y conformer dans vos actions.
- 7 Vous devez accepter la possibilité de travailler dans un environnement d'insécurité.

3. Information

L'information doit être constamment à jour et des mécanismes de diffusion efficaces doivent être mis en place, surtout pour communiquer des faits risquant d'avoir une incidence sur la sécurité. L'ensemble du personnel doit prendre l'habitude de recueillir et de transmettre le plus d'informations possible sur la sécurité. Les informations sensibles touchant aux activités militaires ou à des questions politiques, religieuses ou autres ne doivent pas être évoquées en public ni

Comment ce pilier s'applique-t-il à vous personnellement ?

- 7 Faites-vous reconnaître en portant toujours votre insigne de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge et en ayant toujours sur vous votre carte d'identité.
- ▶ Annoncez à l'avance tout voyage ou déplacement surtout dans une zone sensible à toutes les parties concernées.
- Utilisez pour vos déplacements des véhicules marqués de la croix ou du croissant rouge.
- Assurez-vous que les locaux, bureaux et entrepôts de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sont clairement désignés comme tels.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

communiquées par radio, téléphone ou télécopie. Tout incident de sécurité doit être rapporté, défini et analysé, et être suivi de mesures appropriées pour corriger les carences éventuellement constatées. Il est important d'avoir de bonnes relations avec les médias, mais tout entretien, formel ou non, qui leur est accordé doit être limité aux questions opérationnelles.

Comment ce pilier s'applique-t-il à vous personnellement ?

- Renseignez-vous sur la région dans laquelle vous travaillez et suivez les événements politiques, sociaux et économiques ainsi que les risques naturels dans le pays et la région.
- 3 Souvenez-vous que vous devez vous tenir au fait des conditions de sécurité.
- **7** Recueillez et faites circuler dans votre équipe toute information sur la sécurité, et signalez tout incident à votre responsable.

4. Règles de sécurité

Des règles de sécurité doivent obligatoirement être établies pour atténuer les risques et menaces et créer des conditions de vie et de travail sereines. Elles sont spécifiques à chaque délégation et à la région dans laquelle elle opère. Elles s'appliquent à tous, délégués, personnel local, familles et visiteurs, et c'est le chef de délégation ou le chef de délégation régionale qui est chargé de les faire respecter. Un exemplaire des règles de sécurité de chaque délégation doit être remis à l'Unité de la sécurité du Secrétariat de la Fédération à Genève et mis à jour après chaque incident critique ou toute détérioration des conditions de sécurité. Des plans et des procédures d'urgence, notamment des plans d'évacuation sanitaire et de évacuation provisoire, doivent être établis et bien connus de tout le personnel. Toute violation délibérée des règles est considérée comme une faute grave pouvant entraîner, selon les circonstances, le renvoi de la mission. Les règles de sécurité s'appliquent aussi à tout le personnel des Sociétés nationales opérant dans le pays à titre bilatéral sous l'égide de la Fédération internationale.

Comment ce pilier s'applique-t-il à vous personnellement ?

- 3 Suivez les règles et les consignes de sécurité en vigueur dans votre délégation.
- Respectez les consignes de voyage, les règles de conduite automobile, les restrictions de déplacement et les couvre-feux.
- 7 Tenez-vous au fait des plans et procédures définis pour les situations d'urgence, l'évacuation sanitaire et la évacuation provisoire.

5. Comportement

La sécurité sur le terrain dépend pour beaucoup du comportement de chacun, notamment de la solidarité avec les membres de l'équipe et d'une conduite correcte. Chacun doit connaître ses points forts et ses faiblesses et ne jamais provoquer d'incident par un comportement indélicat. Il faut toujours rester intègre et ne pas prendre parti dans les problèmes de la communauté. Le bien-être physique et psychique est aussi un élément important. Un comportement correct, courtois, impartial et neutre est une règle d'or pour les délégués et le personnel.

Comment ce pilier s'applique-t-il à vous personnellement ?

- Adoptez un comportement droit, faites preuve d'autodiscipline et respectez la culture locale, ses coutumes, son code vestimentaire et tous autres aspects sensibles.
- 3 Souvenez-vous que vous représentez la Croix-Rouge ou le Croissant-Rouge quelle que soit l'heure ou le jour, que votre comportement reflète l'ensemble du Mouvement et qu'il peut avoir des répercussions sur la sécurité de vos collègues.
- Restez discret pour ne pas devenir la cible d'actes délictueux et soyez toujours attentif à ce qui vous entoure.
- Maintenez-vous en bonne santé physique et psychique et, au besoin, demandez de l'aide.
- 7 Faites part à votre responsable de toutes vos observations concernant la sécurité.

2

3

4

5

6

7

8

9

6. Communication

Le maintien de la sécurité passe par un système de communication fiable et indépendant. Des réseaux de communication efficaces doivent être établis pour suivre et contrôler les mouvements du personnel, donner des informations sur la situation dans la zone d'intervention et, dans l'éventualité d'une crise, traiter cette crise. Tout le personnel doit savoir manier les appareils de communication et connaître les règles relatives à leur utilisation. Ce n'est ni la radio ni un quelconque équipement qui, en soi, vous permettra d'accroître votre sécurité, mais l'utilisation correcte que vous en ferez.

Comment ce pilier s'applique-t-il à vous personnellement ?

- 7 Respectez les règles de sécurité concernant la notification de vos déplacements.
- Sachez comment utiliser vos appareils de communication et vérifiez leur bon fonctionnement avant de quitter la base des opérations.
- Respectez les règles d'utilisation de la radio et des canaux réservés aux communications d'urgence et aux opérations. Parlez toujours lentement et distinctement lorsque vous transmettez des informations.

7. Protection

Des mesures doivent être prises pour veiller à ce que la protection du personnel et des installations de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge soit adaptée à la situation. Celles-ci peuvent aller du choix de lieux de résidence et de bureaux de délégation sûrs, permettant le bon fonctionnement d'appareils de communication, à l'utilisation de dispositifs protecteurs tels que barrières physiques, systèmes d'alarme et gardes. Des consignes en cas d'incendie doivent être établies et les issues de secours des habitations et des bureaux doivent rester dégagées et être régulièrement contrôlées. Tous les locaux d'habitation doivent être approuvés par la Fédération. Les délégués doivent se souvenir qu'ils sont responsables de tout le matériel qui leur a été confié et qu'ils doivent le protéger contre les dégradations et le vol.

Comment ce pilier s'applique-t-il à vous personnellement ?

- 7 Familiarisez-vous avec les consignes d'urgence et d'évacuation en vigueur dans votre délégation.
- Soyez attentif à toutes les mesures de protection dans la zone des opérations où vous travaillez.

Stratégies et plans de sécurité

L'approche générale de la Fédération internationale en matière de sécurité repose sur la prévention, et privilégie la prévoyance par rapport à la réaction. Elle vise à créer les conditions d'intervention les plus sûres possible afin que la Fédération puisse remplir son mandat humanitaire tout en préservant la sécurité et le bienêtre de ses délégués, de son personnel et des volontaires. Il faut pour cela :

- un bon plan de sécurité établi en fonction des conditions de sécurité ;
- une grande attention personnelle et institutionnelle à la sécurité et une gestion active de la sécurité ;
- un de bonnes relations extérieures, un bon fonctionnement en réseau et une collecte efficace de l'information;
- la diffusion des Principes fondamentaux, de l'emblème et du mandat humanitaire du Mouvement;
- une conduite personnelle et institutionnelle correcte et impartiale;
- une planification des opérations et une surveillance constante de la situation.

La réduction des risques est la clé de voûte de cette approche fondée sur la prévention. Trois stratégies de sécurité sont communément utilisées pour réduire les risques : l'acceptation, la protection et la dissuasion. Une fois ces stratégies comprises, vous pourrez déterminer comment les utiliser pour réduire les risques dans votre propre situation et, ainsi, comment les transposer dans votre plan général de sécurité.



1

2

3

4

5

7

8

9

Acceptation

L'acceptation de notre présence et de notre travail réduit ou écarte la menace. C'est la stratégie que préfère le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Adopter cette stratégie, c'est :

- mener une politique active de diffusion : faire savoir qui vous êtes, ce que vous faites et ce que vous projetez de faire ;
- » prendre l'avis de la communauté locale et, au besoin, adapter les programmes pour qu'elle les accepte mieux ;
- suivre en permanence la situation locale et savoir quels sont les problèmes qui risquent de nuire à l'acceptation de votre équipe.

En pratique...

Lors de l'intervention de 2005 consécutive au tremblement de terre en Asie du Sud, de nombreuses organisations humanitaires ont eu du mal à mener leurs opérations parce qu'elles ont été accusées de chercher à corrompre les femmes en les faisant travailler et en leur inculquant les valeurs occidentales. La Fédération a activement consulté les communautés locales, a élaboré des programmes ciblant les besoins définis par les communautés et a veillé à ce que tout le personnel se comporte et s'habille en respectant les normes culturelles locales. La Fédération a connu moins de déboires et de cas de harcèlement que certaines organisations moins soucieuses des convictions locales.

Protection

Elle consiste à réduire la vulnérabilité plutôt que la menace pour réduire le risque, en utilisant des procédures et du matériel de protection pour « endurcir la cible ».

Adopter cette stratégie, c'est :

- déterminer clairement quelles sont les menaces physiques qui pèsent sur l'organisation et quels sont les points vulnérables ;
- faire le nécessaire pour mettre en place des mesures destinées à réduire la vulnérabilité : améliorer la sécurité physique en engageant des gardes, élever des murs d'enceinte ou des clôtures, mettre des barreaux aux fenêtres, renforcer les serrures et les alarmes, etc.;
- bien savoir que si les mesures prises sont disproportionnées par rapport à la menace, elles peuvent aboutir à l'opposé des résultats souhaités et avoir des conséquences négatives pour votre image et votre sécurité.

En pratique...

Le cambriolage des maisons et appartements, souvent à l'origine de violences et même de viols, est un risque bien connu dans la capitale kenyane, Nairobi. C'est pourquoi les maisons ont une porte supplémentaire à barreaux qui permet d'isoler les pièces de séjour du reste de la maison et de mieux protéger les occupants contre cette menace.

Dans de nombreuses régions, surtout celles où il y a un fort taux de délinquance, notamment de cambriolages et de vols, la Fédération emploie des agents de sécurité pour restreindre l'accès à ses locaux et les protéger en dehors des heures de travail.

Dissuasion

Il s'agit de contrer les menaces par des sanctions juridiques, politiques ou économiques ou des actions armées pouvant avoir des conséquences graves pour les auteurs des menaces.

Adopter cette stratégie, c'est :

- savoir qu'il est très difficile pour une organisation humanitaire de l'appliquer car elle risque d'effacer la dimension humanitaire et de compromettre l'acceptation de l'organisation; le recours à des escortes armées est une stratégie de dissuasion. Toutefois, en dehors de menacer de se retirer, les moyens de dissuasion qu'une organisation humanitaire peut utiliser sont très limités;
- smener une politique active de communication pour expliquer qui vous êtes, ce que vous faites, ce que vous projetez de faire, et ce que la communauté peut faire pour vous aider à accomplir cette tâche.

En pratique...

Lors de l'opération après-tsunami dans la province de Banda Aceh (Indonésie), qui était une zone de conflit avant la catastrophe, deux Sociétés nationales participantes ont été menacées par un petit groupe de rebelles présumés qui réclamait le paiement d'une taxe pour les laisser réaliser leurs programmes. En réponse, les opérations ont été arrêtées et la population locale a été avertie que les programmes humanitaires ne reprendraient pas tant que ces menaces n'auraient pas cessé. Celle-ci s'est alors chargée de maîtriser ces groupes, et les programmes ont pu être menés à bien.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

Certains des grands principes de sécurité fondés sur les stratégies mises en évidence ici seront renforcés tout au long de ce manuel.

Plans de sécurité

Les stratégies de sécurité trouvent leur expression dans le plan de sécurité de chaque délégation. Un plan de sécurité est donc constitué, en principe, de plusieurs composantes :

- les stratégies de sécurité,
- les règles de sécurité,
- ≥ les plans d'urgence,
- u les phases opérationnelles de sécurité,
- les directives et conseils en matière de sécurité,
- le dossier d'accueil,
- les programmes d'information et des comptes rendu sur la sécurité,
- u le plan de gestion des incidents critiques.

Les règles de sécurité qui vous seront communiquées sur le terrain et auxquelles vous devrez vous conformer sont propre au contexte et à l'environnement de travail de la mission et du lieu où vous avez été affecté. Elles doivent être claires, fonctionnelles et à jour.

Ces règles vous donneront des instructions sur la manière de vous comporter en matière de sécurité et des consignes à suivre dans certaines situations d'urgence que votre délégation peut avoir à affronter. Les sujets couverts sont, par exemple : la conduite générale, les mouvements sur le terrain, la sécurité des véhicules, la conduite à tenir en cas d'urgence médicale, les procédures de communication, les plans d'urgence, le signalement des incidents, la sécurité au bureau, sur le lieu de résidence et sur le site des opérations, ainsi que la sécurité dans le maniement de l'argent.

Tout le personnel – y compris les personnes à charge – est tenu de respecter les règles de sécurité, et tout manquement sera considéré comme une faute ou une faute grave. Le non-respect des règles et consignes de sécurité est passible de sanctions disciplinaires.

Plans d'urgence

Les plans d'urgence sont destinés à garantir la préparation d'une organisation en prévision d'une situation d'urgence et à permettre à cette organisation de réagir

efficacement dans une telle situation. La préparation comprend des plans relatifs à la gestion des ressources humaines et financières, aux approvisionnements d'urgence, aux communications, etc.

L'objectif d'une gestion efficace de la sécurité est d'anticiper et d'éviter les risques. Les plans d'urgence font partie du processus global de planification de la sécurité et décrivent des protocoles et des procédures préétablis, en réponse à une situation ou à un événement spécifique, constituant un danger.

Les principaux types de plans d'urgence que vous serez amené à élaborer ou à appliquer sont les plans de évacuation provisoire ou d'évacuation sanitaire. L'élaboration d'un plan d'évacuation sanitaire est traitée au chapitre 8, mais des conseils plus détaillés sur l'établissement des plans d'urgence en général sont donnés au chapitre 3 « Planification de la sécurité », de manuel Stay safe – Préserver sa sécurité : Guide de la Fédération pour les responsables de la sécurité.

Phases de sécurité

La Fédération applique à toutes les opérations sur le terrain un système de classement uniforme comportant quatre phases.

Phase blanche	Situation normale	Pas de problèmes majeurs en matière de sécurité.
Phase jaune	Situation de tension accrue	Des problèmes de sécurité. Relèvement du niveau de vigilance.
Phase orange	Situation d'urgence	L'accès aux bénéficiaires est limité. Risques importants pour le personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Une gestion très stricte de la sécurité s'impose.
Phase rouge	Évacuation provisoire ou mise en veille	Les conditions ne permettent pas de travailler. Risques extrêmes pour le personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

3

4

5

6

7

8

9

Le représentant de pays ou le responsable sur le terrain détermine la phase de sécurité correspondant à la situation, et un plan de sécurité se rapportant à la phase déterminée est établi.

La décision de déclarer la phase rouge, celle du risque maximum, est prise par le responsable principal sur le terrain avec l'autorisation, si la situation le permet, du directeur de la Division des programmes et de la coordination, en consultation avec le responsable de l'Unité de la sécurité à Genève.

Si les phases orange ou rouge ont été mises en place, la décision de revenir aux phases jaune ou blanche est prise en consultation avec le responsable de l'Unité de la sécurité à Genève.

Fonctions et responsabilités en matière de sécurité

Les listes de fonctions et responsabilités qui suivent ne sont pas exhaustives.

Fonctions et responsabilités des responsables de terrain (FACT, ERU, RDRT)

- définir comment différentes stratégies seront mise en œuvre ;
- assumer expressément la responsabilité de la gestion de la sécurité de la délégation ; le responsable de terrain peut se faire aider d'une personne relais ou d'un délégué chargé de la sécurité sans être, pour autant, dégagé de sa responsabilité générale ;
- » appliquer les normes minimales de sécurité en veillant à ce que toutes les règles de sécurité, les procédures d'urgence et la gestion de la sécurité soient adaptées à la situation et respectées ;
- veiller au respect des règles de sécurité ;
- montrer l'exemple par leur conduite et leur respect des règles.

Fonctions et responsabilités des délégués

- u connaître parfaitement et respecter toutes les règles et consignes de sécurité applicables, y compris les procédures d'urgence ;
- veiller à la sécurité personnelle et être très soucieux de la sécurité ;
- » prendre toutes les mesures possibles pour réduire les risques pouvant menacer la sécurité individuelle et collective ; toujours informer vos collègues de toutes vos actions peut compromettre la sécurité des autres, même si cela n'apparaît pas sur le moment ;

- assurer en permanence l'intégrité de la Fédération internationale, et avoir en toutes circonstances un comportement convenable, conforme au Code de conduite;
- entretenir des relations extérieures et des réseaux d'information avec d'autres organisations et organismes institutionnels sur le terrain ;
- u connaître les outils de communication à la disposition de la délégation et leur maniement.



À retenir! Bien que la responsabilité globale et le pouvoir de décision dans le domaine de la sécurité incombent au responsable, chaque membre de l'équipe, depuis le terrain jusqu'au Secrétariat de la Fédération, a des fonctions et des responsabilités qu'il doit assumer. Si chacun ne joue pas son rôle, le personnel et la délégation courent plus de risques de connaître des incidents de sécurité et de subir des dommages.

Gestion de l'information

L'information étant l'un des sept piliers dont nous avons parlé, elle doit être constamment à jour, et les responsables doivent mettre en place des mécanismes efficaces pour que les données essentielles sur la situation soient collectées et diffusées. Tous les membres du personnel doivent prendre l'habitude de recueillir et de transmettre le plus possible de renseignements sur la sécurité. Notifier un incident de sécurité est un moyen formel de le faire, mais il faut, plus simplement, signaler tout fait préoccupant ou tout changement observé dans la situation. Le fait, par exemple, qu'un délégué signale que la population locale est moins amicale que la semaine précédente peut révéler un changement d'attitude dans la communauté et une moins bonne acceptation de l'organisation.

Échanges d'information avant et après un événement

Les réunions d'information et les comptes rendus sont très utiles pour votre sécurité et aident vos responsables sur le terrain à gérer l'information. En prenant vos fonctions, vous serez informé par votre supérieur hiérarchique non seulement des tâches que vous aurez à accomplir dans le cadre de l'opération de la Fédération internationale, mais aussi de la sécurité. Si jamais vous êtes impliqué dans un incident, vous devrez en faire immédiatement un compte rendu. Vous devez aussi prévoir une séance de compte rendu à la fin de votre mission. N'hésitez pas à prendre date sans plus attendre si rien n'a été fixé une semaine après votre arrivée, et ce plus encore après un incident de sécurité.

3

4

5

6

7

8

9

Les emblèmes de la croix et du croissant rouges et le logo de la Fédération internationale

Les emblèmes sont utilisés dans plus de 190 pays pour protéger le personnel médical, les bâtiments et l'équipement dans les situations de conflits armés et pour désigner les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Malheureusement, les emblèmes sont parfois perçus comme ayant des connotations religieuses, culturelles ou politiques. Cette perception a eu des conséquences sur le respect des emblèmes, particulièrement dans certaines situations de conflit, et a réduit la protection qu'ils confèrent aux victimes et au personnel humanitaire et médical.

L'adoption, en janvier 2007, d'un troisième emblème, le cristal rouge, vise à améliorer la protection de tous ceux qui en ont besoin, qu'il s'agisse des bénéficiaires de l'aide humanitaire ou des personnes qui s'efforcent de la leur apporter.

Les emblèmes



- La croix et le croissant rouges sont des symboles universellement reconnus de l'assistance aux victimes de conflits armés ou de catastrophes naturelles.
- La croix rouge ou le croissant rouge seul sur fond blanc doit être utilisé comme signe protecteur dans les situations de conflit armé ou de troubles civils.
- Des signes protecteurs (drapeaux) ne peuvent être utilisés sur les véhicules qu'avec l'accord du chef de délégation, après consultation du responsable de l'Unité de la sécurité à Genève, et de la Société nationale hôte de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge. Le CICR doit être consulté s'il est l'institution directrice dans la zone des opérations. Notez que ces dispositions ont été prises

pour veiller à ce qu'il ne soit pas porté préjudice à l'emblème protecteur, à ce que celui-ci ne soit pas utilisé de manière abusive, et à ce qu'un usage correct, universel et uniforme de l'emblème soit maintenu.

Des drapeaux portant la croix ou le croissant rouge peuvent être utilisés pour signaler les locaux, l'enceinte, les camps de réfugiés et les autres sites officiels de la Fédération en cas de troubles.

Le Protocole III



- Le Protocole III additionnel aux Conventions de Genève de 1949 est entré en vigueur le 14 janvier 2007. Ce nouveau Protocole porte création d'un emblème protecteur ayant le même statut et la même valeur que la croix et le croissant rouges. Il porte le nom de cristal rouge.
- Il consiste en un cadre rouge, ayant la forme d'un carré posé sur la pointe, sur fond blanc, et il est dénué de toute connotation religieuse, politique ou de toute autre nature.
- En offrant de nouvelles possibilités de protection et d'identification aux Sociétés nationales et aux États qui souhaitent utiliser le nouvel emblème, le Protocole III témoigne de l'attachement du Mouvement à une action humanitaire neutre et indépendante.
- L'adoption de l'emblème additionnel permettra aux Sociétés qui ne souhaitent pas utiliser la croix rouge ou le croissant rouge, d'être reconnues comme composantes du Mouvement et de devenir membres de la Fédération.

The International Federation logo



Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

La Fédération internationale utilise comme logo deux emblèmes mondialement reconnus, la croix et le croissant rouges inscrits sur un fond blanc dans un rectangle rouge.

- N'étant ni un État, ni une Société nationale, elle peut utiliser les deux emblèmes ensemble comme signe distinctif.
- Le logo de la Fédération internationale est apposé sur les véhicules de ses délégations et de ses locaux officiels comme signe distinctif. Il se présente sous la forme d'autocollants car il n'existe pas de drapeau de la Fédération.
- Le logo de la Fédération internationale n'a pas de valeur protectrice légale et ne doit pas être utilisé comme signe protecteur.
- Exceptionnellement, avec l'autorisation du directeur de la Division des programmes et de la coordination de la Fédération et du responsable de l'Unité de la sécurité à Genève, le chef de délégation peut décider de ne pas afficher le logo pour des raisons de sécurité.

Rapports entre la Fédération internationale, les Sociétés nationales participantes et la Société nationale

Selon la nature et l'ampleur d'une opération, des Sociétés nationales participantes (SNP) affectent des ressources à l'établissement et au maintien d'une présence dans le pays qui reçoit de l'aide, généralement aux termes d'un accord d'aide directe ou bilatérale passé avec la Société nationale hôte. Parfois, dans le cadre d'un accord bilatéral, des délégués sont détachés par la SNP, que celle-ci ait ou non un représentant sur le terrain. Quel que soit le cas, la sécurité est une question importante dont il faut définir clairement les modalités. Deux options se présentent pour la gestion de la sécurité des SNP et de leurs délégués :

1.La SNP gère sa sécurité en toute indépendance (c'est-à-dire qu'elle est entièrement responsable de sa propre sécurité).

Une Société nationale peut, par exemple, choisir d'agir dans le cadre d'un accord bilatéral avec la Société nationale hôte et opérer indépendamment de la Fédération internationale. Elle est alors responsable de toutes les modalités de ses opérations, dont la sécurité. C'est ainsi que s'est déroulée l'opération après-tsunami en Indonésie.

2.La SNP est pleinement intégrée dans le système de sécurité de la délégation de la Fédération internationale. Autrement dit, elle accepte de déléguer la gestion de la sécurité à la Fédération.

Une SNP peut, par exemple, choisir de se placer sous l'égide de la Fédération internationale et conclure avec elle un accord de prestation de services ou

d'intégration. La Fédération lui apportera alors un soutien administratif et opérationnel incluant certaines prestations de sécurité telles que l'appui radio et l'intégration dans le réseau radio de la Fédération, la fourniture de règles de sécurité, l'intégration dans les plans d'urgence de la Fédération, l'information et le compte rendu de début et fin de mission, l'aide à la gestion des crises, les bulletins d'évolution et de suivi de la situation, la gestion des incidents.

Quelle que soit l'option retenue, la SNP reste toujours responsable en dernier ressort de son personnel.

Vous trouverez, au chapitre premier de la manuel Stay Safe – Préserver sa sécurité: Guide de la Fédération pour les responsables de la sécurité, les modalités et les questions à régler lorsque les SNP et leurs délégués décident de s'intégrer dans la structure de gestion de la sécurité de la Fédération internationale.

La sécurité et les équipes spécialisées d'intervention en cas de catastrophe

Si un pays est frappé par une catastrophe naturelle, la Fédération internationale peut être appelée à aider la Société nationale en recourant aux mécanismes d'intervention en cas de catastrophe élaborés au fil des dix dernières années avec certaines Sociétés nationales membres. Ces outils sont destinés à être déployés dans les jours qui suivent l'apparition d'une situation de crise, alors que la situation sur le terrain évolue d'heure en heure, que la confusion règne et que les communications sont très médiocres ou perturbées. La sécurité du personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge devient alors d'autant plus un impératif que les infrastructures, notamment de transport, et les réseaux de communication du pays peuvent avoir été gravement endommagés. La présente section expose en détail la mission et les fonctions des équipes de première intervention et leur articulation dans le système de sécurité de la Fédération.

Équipes d'évaluation et de coordination sur le terrain (FACT)

Ces équipes sont formées d'un noyau de collaborateurs de Sociétés nationales membres de la Fédération internationale, expérimentés dans la gestion des catastrophes, ayant chacun une spécialité parmi les différents domaines de l'intervention d'urgence (secours, logistique, santé, nutrition, santé publique, eau et assainissement) et formés pour aider les Sociétés nationales, en particulier dans les premiers jours de l'intervention après une catastrophe.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

Unité d'intervention d'urgence (ERU)

Les unités d'intervention d'urgence sont des équipes autonomes de professionnels spécialisés ayant à leur disposition du matériel standard préemballé (vivres, lits, tentes, générateurs, téléphones mobiles et équipement bureautique) entreposé dans des conteneurs légers, faciles à transporter. Les équipes font toutes partie du mécanisme d'intervention de la Fédération internationale et, à ce titre, relèvent de sa gestion de la sécurité partout où elle agit en tant qu'institution directrice. Les considérations de sécurité sont les mêmes pour les équipes FACT et les ERU.

Équipes régionales d'intervention d'urgence (RDRT)

Les équipes régionales d'intervention d'urgence étaient à l'origine censées aider la Société nationale hôte à assurer l'évaluation et la coordination initiale des besoins dans les catastrophes de moyenne ampleur. Depuis le tsunami dans l'océan Indien, en 2004, et le tremblement de terre en Asie du Sud, en 2005, elles servent de plus en plus de mécanisme transfrontalier de préparation et d'intervention en cas de catastrophe. Les membres des équipes s'intègrent dans la structure de sécurité de la Fédération internationale et ont, en la matière, les mêmes droits et les mêmes devoirs que le reste du personnel de la Fédération.

Les outils de sécurité dont disposent les différentes équipes spécialisées d'intervention en cas de catastrophe – FACT, ERU, RDRT – comprennent :

- ≥ l'appui de l'Unité de la sécurité 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 ;
- un document-type sur la sécurité pour les missions d'urgence ;
- un divers documents et lignes directrices concernant la sécurité, consultables sur FedNet:
- u au besoin, un soutien direct de l'Unité de la sécurité qui peut détacher des délégués chargés de la sécurité.



La gestion de la sécurité et les équipes FACT et ERU. S'il y a une délégation, les équipes sont intégrées dans sa structure de sécurité (qui sera modifiée, au besoin). S'il n'y a pas de délégation, mais une mission FACT, le chef de l'équipe FACT assume la responsabilité générale de la sécurité. Si l'ERU est seule, c'est le chef de l'équipe qui est responsable de la sécurité et qui établit (avec l'aide de l'Unité de la sécurité) les plans et le règlement de sécurité. S'il y a plusieurs ERU, il est important de décider d'un commun accord qui assumera la responsabilité générale de la sécurité et d'en informer très clairement tous les membres des équipes.

Le contrôle des mouvements sur le terrain est aussi une partie importante de la sécurité du personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, en particulier pendant l'intervention d'urgence initiale. En matière de sécurité, l'obligation la plus élémentaire du chef d'équipe est de savoir à tout moment où se trouve le personnel.

Recommandations élémentaires en matière de sécurité

Ce que vous devez faire :

connaître les sept piliers et savoir comment ils s'appliquent à votre situation ; connaître les stratégies de sécurité et savoir comment elles s'appliquent à l'opération ;

vous assurer d'avoir bien été informé de votre mission ;

vous assurer d'avoir bien reçu un exemplaire des règles de sécurité et des plans d'intervention de votre délégation et de les avoir bien compris ;

être toujours très vigilant;

signaler tout changement ou tout fait inhabituel.

Ce que vous ne devez pas faire :

ignorer ou enfreindre les règles de sécurité;

avoir une attitude arrogante ou méprisante envers le personnel local ou la population ;

vous laisser aller.

2

3

4

5

6

7

8

9

Sécurité personnelle



ous verrons, tout au long de ce manuel, que la sécurité personnelle sur le terrain dépend de multiples facteurs tels qu'une gestion efficace de la sécurité et l'application de règles et de procédures claires dans la délégation. Il y en a aussi beaucoup sur lesquels vous pouvez agir directement, les plus importants étant la façon dont vous vous comportez en mission, la connaissance que vous avez de la culture de votre région d'affectation et la manière dont vous réagissez au stress.

Vous trouverez dans ce chapitre des règles élémentaires à suivre dans diverses situations, règles qui vous permettront d'accroître votre sécurité personnelle en mission. Il n'est pas inutile de rappeler que la sécurité n'est pas un choix : c'est votre responsabilité.

Mieux connaître la sécurité

Avant de commencer à analyser votre situation personnelle, vous devez savoir qu'un certain nombre de facteurs contribuent partout à créer de l'insécurité, comme le montre le schéma qui suit.

Moindre respect de l'emblème et du droit international humanitaire

La croix et le croissant rouge ont longtemps été des emblèmes reconnus et respectés qui procuraient au personnel une certaine protection. Le droit international humanitaire (DIH) conférait une protection supplémentaire et les parties à un conflit agissaient dans le cadre du droit des conflits armés. Or, depuis peu, il arrive que des attaques soient perpétrées contre des collaborateurs de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ; le personnel doit dès lors être bien conscient que l'emblème n'a pas l'effet d'un « gilet pare-balles » et qu'il n'est plus aussi protecteur qu'auparavant.

1

2

3

4

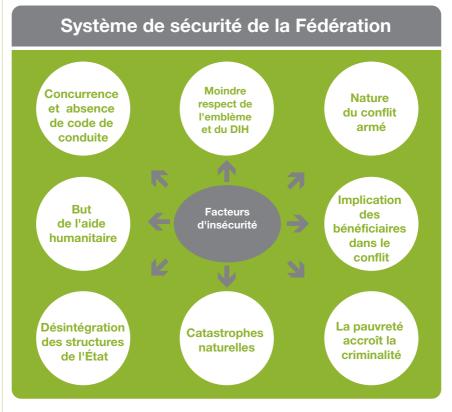
5

6

7

8

9



Nature du conflit armé

De plus en plus souvent, les conflits internes sont menés par des combattants irréguliers (forces rebelles, enfants-soldats, etc.), qui ont une connaissance extrêmement limitée du droit des conflits armés et qui ne s'embarrassent guère, en général, des valeurs humanitaires dans leur tactique. La menace qui pèse sur les humanitaires travaillant dans ces zones de conflit est donc souvent considérable.

Implication des bénéficiaires dans le conflit

Lorsqu'une zone de conflit compte une forte population de réfugiés ou de personnes déplacées, ceux-ci sont souvent encore pris dans le conflit. Des factions peuvent franchir la frontière pour lancer des attaques contre les camps de réfugiés ou pour tenter de recruter de nouveaux combattants. Les bénéficiaires peuvent aussi être attaqués par des protagonistes menant des opérations terroristes pour déstabiliser le pays et renforcer leur position. La Sierra Leone et le Kosovo, dans les

années 1990, et, plus récemment, le Darfour, le Soudan et le Tchad en sont des exemples. Ces situations font peser des menaces sur le personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui cherche à secourir ceux qui ont besoin d'aide.

La pauvreté accroît la criminalité

Dans nombre de zones touchées par une catastrophe naturelle ou un conflit, les gens, qui ont souvent tout perdu ou presque, sont amenés à commettre des actes répréhensibles pour subvenir aux besoins de leur famille. Les humanitaires sont souvent considérés comme des nantis d'après les critères de la population locale, et le fait qu'ils soient là pour aider n'empêche pas qu'ils puissent être les cibles de tels actes.

Catastrophes naturelles

Le délai de déploiement des secours après une catastrophe naturelle a sensiblement diminué et s'il fallait autrefois plusieurs semaines pour mettre en place une opération, les Équipes d'évaluation et de coordination sur le terrain et les Unités d'intervention d'urgence peuvent aujourd'hui être déployées sur place dans les premières heures qui suivent la catastrophe. Il est ainsi fréquent qu'elles se trouvent prises dans une catastrophe qui n'est pas terminée, notamment lorsqu'il y a des répliques d'un séisme, des inondations, etc. La sécurité du personnel est alors très menacée.

Désintégration des structures de l'État

Il arrive de plus en plus souvent que l'État perde presque complètement le contrôle de diverses régions du pays et qu'il soit, par conséquent, incapable d'assurer la sécurité élémentaire ou l'approvisionnement en vivres. L'Iraq et l'Afghanistan sont des exemples de telles situations.

But de l'aide humanitaire

Certaines organisations agissent, de fait, comme des organes d'exécution de la politique nationale et leurs programmes sont liés aux résultats attendus pour certains groupes de bénéficiaires. Elles ne sont donc pas indépendantes. Souvent, les forces armées sont utilisées pour livrer l'aide, et le fait qu'elles transportent des armes un jour et des sacs de vivres le lendemain entretient la confusion.

Concurrence et absence de code de conduite

Le nombre d'organisations humanitaires a sensiblement augmenté ces dernières années. Beaucoup sont animées de bonnes intentions, mais n'adhèrent pas à un

3

4

5

6

7

8

9

code de conduite. Toutes veulent montrer qu'elles aident les bénéficiaires et certaines font des promesses qu'elles ne peuvent pas tenir, ce qui rejaillit sur les autres organisations travaillant dans la même zone d'opérations.



À retenir ! La sécurité est l'affaire de tous.



La grenouille dans la marmite

Une fable ancienne raconte que si vous mettez une grenouille dans une marmite d'eau bouillante, elle s'échappera d'un bond pour fuir le danger.

En revanche, si vous mettez la grenouille dans une marmite remplie d'eau agréablement fraîche et que vous amenez progressivement l'eau à ébullition, la grenouille ne s'apercevra du danger que lorsqu'il sera trop tard.

L'instinct de survie permet à la grenouille de détecter les changements brusques.

Cette fable montre comment on peut avoir des ennuis, qu'il faut être attentif aux changements qui se produisent lentement dans l'environnement, et pas seulement aux changements brusques. La morale de cette fable est qu'il faut être vigilant à l'égard non seulement des menaces évidentes, mais aussi de celles qui peuvent apparaître plus lentement.

Tout au long de la planification et de la gestion, vous devrez garder à l'esprit que les circonstances peuvent changer rapidement. Aussi est-il important que vous soyez toujours attentif à votre environnement et aux effets qu'il peut avoir sur votre sécurité.

Être vigilant, c'est savoir que des menaces peuvent surgir et que vous-même, vos collègues ou les biens utilisés dans l'opération risquez d'être frappés délibérément ou accidentellement.

La prévention étant un aspect fondamental de l'approche suivie par la Fédération internationale en matière de sécurité, vous devez toujours être conscient de la situation dans laquelle vous vous trouvez et des changements qui peuvent survenir dans votre environnement. Il faut aussi connaître les règles de sécurité et les procédures à suivre dans une situation donnée. Si vous avez connaissance d'informations ou observez des faits susceptibles d'avoir un impact sur la sécurité, faites en part à vos collègues afin que les règles ou les procédures puissent être modifiées en conséquence.

Évaluation des menaces et des risques

Le responsable principal sur le terrain réalisera une analyse des menaces ou des risques pour l'ensemble de l'opération et sera alors à même de déterminer quelles menaces pèsent sur l'opération, où sont ses points de vulnérabilité et quels sont les risques. Il établira alors un plan de sécurité pour atténuer ces risques.

La sécurité étant l'affaire de tous, il importe que chacun fasse sa propre analyse des menaces et des risques en fonction de ce qu'il fait et de sa manière de faire. Pour cela, vous devrez d'abord savoir quelles différences et quels rapports il y a entre les menaces, les vulnérabilités et les risques.

Une menace pour la sécurité est un acte ou un danger qui, dans l'environnement opérationnel, est susceptible de causer des blessures ou des dommages. Vous aurez normalement été informé des menaces auxquelles l'organisation peut avoir à faire face et vous devriez pouvoir déterminer comment elles s'appliquent à vous personnellement.

La vulnérabilité est la mesure dans laquelle vous êtes exposé à une menace et l'effet qu'elle pourrait avoir sur vous. Elle peut résulter de la manière dont vous travaillez, de votre comportement, ou simplement de l'environnement.

3

4

5

6

7

8

9

Le risque est la probabilité qu'une menace, un incident ou un accident se réalise.

menace + vulnérabilité = risque

Pour gérer efficacement votre sécurité personnelle vous devez déterminer quels sont les risques auxquels vous êtes exposé et veiller à prendre les mesures appropriées pour les atténuer. Le chapitre II du manuel Stay Safe – Préserver sa sécurité : Guide de la Fédération pour les responsables de la sécurité montre aux responsables comment effectuer cette analyse. La lecture de certaines parties de ce chapitre, en particulier celle qui touche à la Matrice de planification des risques, vous paraîtra peut-être utile pour l'examen de votre propre situation. La toute première chose à faire à cet égard est de bien comprendre les principaux éléments du plan de sécurité et de suivre les règles de sécurité.

Dimension culturelle

La Fédération se compose de plus de 185 Sociétés nationales membres représentant pratiquement tous les pays du monde. La nature de l'organisation et le contexte international dans lequel elle opère font que vous serez amené à travailler avec des gens de cultures différentes et dans des domaines où les normes diffèrent des vôtres.



La culture d'un délégué influe directement sur ses valeurs, qui influencent à leur tour ses attitudes et son comportement. Les gens ont tendance à adopter et à attendre des autres des comporconvenus. tements Face à des comportements qui ne le sont pas, ils sont souvent surpris, peuvent être irrités ou choqués, selon la situation.

Même si vous avez l'habitude de travailler avec des collègues de différentes cultures, vous devez toujours avoir présents à l'esprit les problèmes de communication et de relations que peuvent provoquer la simple ignorance ou un manque de sensibilité. Il est dangereux de croire que les différences culturelles ne sont pas importantes simplement parce que nous avons tendance à travailler, à nous vêtir et à parler de la même façon.

Qu'est-ce que la culture ?

« Un ensemble de codes sociaux régissant les valeurs, les normes et les comportements, partagé consciemment ou inconsciemment par des groupes de personnes. »

Ménager les susceptibilités

Vous trouverez ci-après quelques conseils pour rester réceptif aux différences culturelles lorsque vous êtes en mission. Ils vous aideront à préserver votre propre sécurité et la dignité de vos collègues et des bénéficiaires que vous êtes venu aider.

- Apprenez à vous connaître et connaissez votre propre culture.
- Soyez prêt à apprendre des méthodes nouvelles de faire les choses et à vous y adapter.
- Montrez de la sympathie, du respect et de l'intérêt pour les autres cultures.
- Supposez que les choses sont différentes jusqu'à ce que vous soyez sûr qu'elles sont semblables.
- Ne portez pas de jugement, faites preuve de souplesse et soyez tolérant à l'égard des coutumes des autres. Ne partez pas du principe que votre manière de faire et votre culture sont meilleures, dites-vous qu'elles sont simplement différentes.
- Soyez tolérant et ne vous énervez pas si vous n'êtes pas sûr d'une situation, du statut ou des réactions d'autres personnes.
- Les cultures se différencient aussi par l'importance attachée à l'ancienneté : l'âge peut être plus important que la qualification ou l'expérience.
- Ne supposez pas le pire : cherchez d'autres explications si le comportement de la personne en face de vous vous paraît blessant.
- Adoptez un comportement éthique, car vous représentez le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge 24 heures sur 24 et tous les jours de l'année.

À retenir! C'est à nous de nous adapter à la culture locale, ses traditions, ses religions et ses lois, et de les respecter, et non à la population locale de s'adapter à nous. Plus nous nous adapterons facilement et rapidement, mieux nous serons acceptés et moins nous risquerons d'avoir des problèmes de sécurité.

H

2

3

4

5

6

7

8

9

Les règles de comportement des délégués

Ce que vous devez faire :

connaître les règles ou le règlement de sécurité de votre délégation et son plan d'urgence

tenir la délégation informée à tout moment de l'endroit où vous vous trouvez

faire part de ce que vous savez et écouter les autres délégués

avoir une trousse de premiers secours et savoir vous en servir

prévoir les menaces et réagir calmement

porter à tout moment sur vous la carte d'identité Fédération

avoir sur vous les pièces de monnaie, la carte ou les jetons nécessaires pour téléphoner

respecter les règles de sécurité et le couvre-feu

respecter la législation, les habitudes et les traditions locales

toujours rendre compte de vos voyages ou des incidents au chef de délégation

organiser vos déplacements à l'avance et vous procurez des informations à jour sur la sécurité dans la région où vous vous rendez

garder votre calme et rester courtois

Ce que vous ne devez pas faire :

paniquer si vous êtes menacé

prendre des risques

prendre des photos sans autorisation

provoquer

manquer d'intégrité : vous devez maintenir une distance professionnelle à l'égard des bénéficiaires

perdre votre sang-froid et polémiquer

Préparation des missions et des voyages

Vous trouverez ci-après quelques conseils pour vous aider à mieux préparer un voyage lorsque vous êtes en mission ou lorsque vous apprêtez à quitter votre pays pour une mission sur le terrain.



- Ayez toujours une tenue de rechange dans votre bagage à main pour le cas où vos bagages de soute se perdraient ou tarderaient à vous être remis.
- Rangez vos médicaments, vos objets de valeur, vos affaires importantes, votre matériel ou vos documents de travail indispensables dans votre bagage de cabine.
- Avant de partir, documentez-vous sur la région ou le pays dans lequel vous vous rendez afin d'être bien informé à votre arrivée.
- Assurez-vous d'avoir bien compris toutes les formalités sanitaires à accomplir dans la région ou le pays où vous allez travailler et dans la région environnante.
- Sachez quelles sont les modalités du voyage (qui vous attend à l'arrivée, numéros des personnes de la délégation à contacter).
- une fois arrivé, prenez rapidement connaissance de la situation sur le terrain.
- Faites-vous enregistrer à l'ambassade de votre pays : ainsi, vous recevrez ses informations sur la sécurité et serez tenu informé de toute menace ou de tout problème qui pourrait survenir dans le pays en rapport avec votre nationalité. Souvenez-vous cependant que vous devez toujours suivre les instructions de la Fédération internationale même si, parfois, elles sont en contradiction avec celles données par votre ambassade.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

Les documents importants à conserver à portée de main :

- arte d'identité Fédération,
- » passeport avec les visas appropriés,
- u dossier médical ou dentaire, et médicaments ou ordonnance,
- y permis de conduire,
- y renseignements financiers (ex. : numéros des cartes de crédit et numéros à appeler pour faire opposition, codes d'accès bancaire...),
- u coordonnées des contacts.

Sécurité dans les aéroports

La présente section porte sur les aéroports, mais s'applique aussi aux ports et à tout point de franchissement d'une frontière.

Partout dans le monde, les aéroports sont des terrains de chasse pour les malfaiteurs et il faut les considérer comme des zones à risque, surtout en ce qui concerne la petite délinquance. Vous devez par conséquent être particulièrement vigilant lorsque vous vous trouvez dans un aéroport. Votre vulnérabilité peut être accrue du fait que vous vous y trouvez pour la première fois ; vous êtes tendu à cause du voyage ; vous êtes fatigué ou vous souffrez du décalage horaire après de longues heures de vol. Un aéroport peut aussi donner une fausse impression de sécurité en raison de l'affluence qui y règne, de l'abondance de lumière et de la présence de nombreux agents de sécurité.

Voici quelques conseils à retenir pour votre sécurité dans les aéroports :

- Faites comme si vous connaissiez l'aéroport et montrez de l'assurance ; n'ayez pas l'air perdu ou désorienté.
- Ne laissez pas vos bagages sans surveillance.
- Ne posez pas vos documents de voyage sur le chariot à bagages : conservezles dans un sac jusqu'à ce que vous en ayez besoin.
- Gardez vos bagages en vue lorsque vous êtes assis à une table et ne les placez pas à un endroit où quelqu'un pourrait profiter d'un moment d'inattention de votre part pour s'en emparer. Si vous avez un sac à côté de vous, passez votre pied dans la bandoulière.
- Si l'alarme se déclenche lorsque vous passez sous le détecteur de métaux, ne perdez pas de vue vos bagages sur le tapis d'inspection aux rayons X pendant que vous êtes contrôlé.

- Méfiez-vous des inconnus qui vous abordent car ils pourraient, par ce moyen, essayer de vous distraire pendant qu'un complice vole certains de vos effets.
- Méfiez-vous des porteurs non agréés qui proposent de prendre vos bagages.
- » N'acceptez pas de surveiller les bagages d'un inconnu dans une salle d'attente.

Taxis

Lorsque vous serez sur le terrain, vous serez peut-être obligé de faire des déplacements occasionnels ou fréquents en taxi. Vous devez vous attendre à des différences avec les taxis de votre pays. Étant donné que votre apparence, votre habillement et le fait de ne pas parler la langue locale laisseront facilement deviner que vous êtes étranger, vous devrez respecter ces quelques consignes :

- Évitez les taxis banalisés, non agréés ; assurez-vous que la photo et la licence du chauffeur sont clairement affichées dans le taxi.
- ➡ Faites appel uniquement à des exploitants fiables, dont il doit y avoir la liste dans le bureau de la Fédération.
- Si vous avez besoin d'un taxi en arrivant dans un endroit nouveau, demandez à la réception de vous indiquer un exploitant agréé qui soit fiable.
- Assurez-vous que vous êtes le seul client du taxi et que le chauffeur ne prend pas d'autres clients ; dans certains endroits, cela peut être plus coûteux, mais le surcoût vous donne une certaine sécurité.
- ₃ Posez toujours les sacs sur le plancher et non sur le siège à côté de vous.
- Verrouillez les portières pour empêcher d'autres personnes de monter à bord lors d'un arrêt à un feu rouge, par exemple.
- Assurez-vous, avant de vous installer dans le taxi, que vos bagages ont bien été chargés.

Présence des membres de la famille

Dans les lieux d'affectation où les familles sont acceptées, elles doivent savoir que les consignes de sécurité s'appliquent tout autant à elles. Certaines questions et considérations en matière de sécurité concernent plus particulièrement les collaborateurs accompagnés de leur famille.

La sécurité personnelle et celle des membres de votre famille est en grande partie une affaire de bon sens et d'habitude. Au début, vous devrez peut-être délibérément établir des procédures et prendre de nouvelles habitudes pour prendre davantage conscience des questions de sécurité et mettre votre famille à l'abri des menaces pour sa sécurité. Le temps passant, cela deviendra une seconde nature et vous vous féliciterez d'avoir fait cet effort initial.

2

3

4

5

6

7

8

9

Considérations particulières et règles applicables aux enfants

Ce qu'il faut faire:

ne perdez pas de vue vos parents lorsque vous êtes dehors

adressez-vous à un policier ou à un vendeur si vous êtes perdu ou si vous avez besoin d'aide

apprenez un mot de passe connu seulement de votre famille

apprenez quelques phrases typiques de la langue locale

dénoncez quiconque cherche à vous faire du mal ou à vous agresser

dites toujours à quelqu'un où vous allez et ce que vous avez l'intention de faire

déplacez-vous en groupe, ou au moins par deux

restez dans les rue fréquentées

Ce qu'il ne faut pas faire :

suivre des inconnus

aller où que ce soit avec qui que ce soit sans la permission de vos parents
monter dans une voiture ou entrer dans une maison sans permission
accepter quoi que ce soit d'un inconnu

aller dans des endroits isolés

Règles pour les parents

Ce qu'il faut faire :

faites assister votre (ou vos) enfant(s) au premier entretien d'embauche avec un employé de maison et notez leurs réactions

laissez toujours près du téléphone une liste des numéros à appeler en cas d'urgence

apprenez aux enfants qu'il ne faut jamais donner de renseignements personnels par téléphone ou à un inconnu

dites aux enfants de toujours verrouiller la porte lorsqu'ils sont à la maison

expliquez aux enfants comment ils doivent se comporter

répétez différentes situations avec les membres de la famille

faites garder un enfant qui est malade par quelqu'un de la famille

créez toujours un climat de sécurité autour des enfants

Ce qu'il ne faut pas faire :

laisser un enfant seul en public

faire la sourde oreille si un enfant vous dit qu'il ne veut pas rester avec une personne : il a probablement une bonne raison

laisser un enfant ouvrir la porte à un inconnu sans l'accord d'un adulte

Apprenez aux enfants:

- u à ne jamais suivre un inconnu,
- l'adresse de votre domicile,
- ule numéro de téléphone de votre domicile,
- u le numéro de téléphone de votre bureau,
- ucomment utiliser les téléphones, y compris les téléphones publics.

En cas de crise:

- Donnez aux enfants des informations en rapport avec leur âge.
- Si un enfant a été pris dans un incident critique, veillez à ce qu'il reçoive un soutien approprié.
- Laissez les enfants exprimer leurs sentiments et encouragez-les à avoir des activités physiques.
- Souvenez-vous que les enfants reprennent les points forts des adultes qui les entourent. Ainsi, la présence d'adultes calmes leur donnera du courage.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

Règles pour les gardes d'enfants

Ce qu'il faut faire :

suivre les consignes de sécurité données aux employés de maison

connaître les dangers que représentent pour les enfants les allumettes, l'essence, les cuisinières, l'eau profonde, les piscines, les produits toxiques et les chutes

savoir où se trouvent toutes les issues et tous les téléphones en cas d'urgence

savoir qui peut entrer dans la maison (amis des enfants, amis de la famille) et qui ne doit pas

demander aux parents de laisser un numéro où on peut les joindre

connaître le nom et l'âge de chacun des enfants

Ce qu'il ne faut pas faire :

laisser les enfants seuls, ne serait-ce qu'une minute

La sécurité et les employés de maison

Il est important de traiter les employés de maison avec respect. Donnez-leur un bon salaire et veillez à ce que leurs indemnités et cotisations (déductions de sécurité sociale, taxes et cotisations d'assurance maladie) soient conformes à la législation locale. Les employés de maison sont de multiples façons le premier cordon de sécurité de votre famille. Avant d'engager des employés de maison, vous devez :

- effectuer une sélection rigoureuse, en vérifiant les références, en menant des entretiens personnels et en interrogeant le personnel local ou la Société nationale hôte, une organisation non gouvernementale, des fonctionnaires ou employés internationaux présents dans la région ou des fonctionnaires locaux ;
- connaître leur situation et savoir quelles conséquences elle peut avoir sur la sécurité;

- vous assurer que tous les membres de la famille et vous-même (et peut-être aussi votre garde) avez une bonne relation avec la personne avant de l'embaucher;
- » prendre tous les renseignements sur la personne : nom, date et lieu de naissance, adresse, numéro de téléphone, nom des autres membres de sa famille, nom et coordonnées de toute autre personne à contacter ou personne de référence);
- u charger les employés de maison (et les gardes d'enfants) d'ouvrir la porte (plutôt que les membres de la famille), et de ne pas laisser entrer des visiteurs sans y être expressément autorisés;
- si vous attendez un réparateur ou un technicien, informer les employés de maison de l'heure prévue de son arrivée et leur ordonner de ne pas le laisser entrer s'il ne s'est pas dûment fait connaître;
- leur faire comprendre qu'ils ne doivent jamais donner à un visiteur ou à quelqu'un qui se présente à la porte l'impression qu'il n'y a personne d'autre à la maison;
- wexiger qu'ils ne disent jamais à quiconque où se trouvent les occupants de la maison ni quand ils doivent rentrer;
- leur dire qu'ils doivent signaler la présence d'inconnus aux alentours ;
- les informer de ce qui se passera s'ils laissent entrer des personnes dans la maison sans que vous (ou un autre adulte de la famille) les ayez expressément autorisés à le faire, s'ils perdent ou donnent les clés, s'ils volent ou abusent de quelque autre façon de leur accès à votre maison et de leurs relations de travail avec vous ;
- leur demander de signer chaque mois un registre de salaire indiquant la somme qui leur a été payée.

Si, pour une raison quelconque, vous êtes obligé de vous séparer d'un employé de maison, pensez à changer les serrures.

À retenir!

- Ne faites rien qui puisse vous faire courir des risques ou en faire courir aux autres.
- Ne communiquez jamais de renseignements qui pourraient faire de vous, de vos collègues ou de la Fédération internationale une cible.
- Votre vie est votre bien le plus précieux.
- Gardez votre calme et votre sang-froid en toutes circonstances.
- Réfléchissez avant d'agir.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

Sac d'effets personnels

Chaque délégué doit tenir prêt, pour le cas où le niveau d'alerte serait relevé et où un transfert (évacuation provisoire) serait envisagé, un sac d'effets personnels ne pesant pas plus de dix kilos, qu'il garde en permanence à portée de main.

Le but est de pouvoir emporter l'indispensable en cas de décision soudaine de repli (mise en veille) ou de transfert du personnel. Votre sac doit contenir les objets suivants :

- passeport
- acarte d'identité
- acarte de la Fédération internationale
- contrat
- » permis de conduire
- » radio VHF avec batterie de rechange et chargeur (le cas échéant)
- uliste des personnes à contacter
- u téléphone mobile/cellulaire ou par satellite
- médicaments
- dossier médical, carnet de vaccination
- unettes de rechange
- ordonnances
- u cartes de crédit, chèques et espèces
- billets d'avion (le cas échéant)
- u liste de vos biens personnels
- » ordinateur portable et autre petit matériel électronique
- objets personnels
- vêtements de rechange
- bouteille d'eau
- vivres pour 24 heures (dans le cas d'une situation d'urgence ou d'une phase de sécurité orange)
- un deuxième jeu de clés de votre habitation, de votre voiture, de votre bureau, de l'entrepôt, etc.

Chapitre

Sécurité des véhicules



a majeure partie des incidents de sécurité concernant le personnel de terrain de la Fédération et les humanitaires en général se produisent avec des véhicules ou lors de leur utilisation. Il s'agit d'accidents de la circulation, de vols de véhicules ou de vols de matériel ou de fournitures à l'intérieur des véhicules. Selon les statistiques de la Fédération internationale, les accidents de la route représentent environ 50 %, un chiffre comparable à celui d'autres organisations. L'accent sera mis, dans le présent chapitre, sur l'importance d'un comportement sûr à bord des véhicules. Les conseils concernant les autres problèmes de sécurité à bord de véhicules, tels que le braquage et vol d'un véhicule, ou la conduite à tenir aux postes de contrôle, lors d'une embuscade ou de violences, sont abordés aux chapitres 4 et 10.

Dans l'ensemble, la sécurité des véhicules de terrain relève de la responsabilité partagée de l'équipe du parc automobile de la délégation, des administrateurs chargés de la sécurité, des responsables, des délégués, du personnel local et des chauffeurs, autrement dit de tous. Il existe un certain nombre de règlements relatifs à l'utilisation des véhicules de la Fédération, qui figurent tous dans le guide (en anglais) *International Federation's Fleet Manual* (https://fednet.ifrc.org/sw139014.asp), et servent de base à la section des règles de sécurité de chaque pays relative à la conduite automobile. En respectant ces règlements et en conduisant d'une manière sûre et responsable, conformément aux normes préconisées par la Fédération, vous courrez moins de risques d'avoir un accident en mission.

La conduite des véhicules de la Fédération

Le guide *International Federation's Fleet Manual* contient des règlements et procédures se rapportant à l'utilisation des véhicules dans les opérations de la Fédération. La présente section traite en détail de certains aspects des règlements et procédures de la Fédération relatifs à la sécurité, et donne des orientations pour améliorer la sécurité d'utilisation des véhicules.

N'oubliez jamais que votre manière de conduire et votre comportement au volant représentent l'image institutionnelle de la Fédération internationale, car nos véhicules sont faciles à repérer et à reconnaître.

Qui peut conduire les véhicules de la Fédération ?

Selon le guide *International Federation's Fleet Manual*, la conduite des véhicules de la Fédération est soumise aux conditions ci-après. Le chauffeur doit :

- » être employé par la Fédération, ce qui exclut les membres de la famille ;
- avoir lu et signé les « Rules and regulations for drivers » ;
- avoir subi avec succès une épreuve de conduite sous la direction d'une personne agréée;
- être en possession d'un permis de conduire international en cours de validité;
- n'avoir jamais été condamné pour conduite en état d'ivresse ;
- u avoir une autorisation écrite du chef de délégation.

Qui peut être transporté ?

- les membres du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération, CICR, personnel et volontaires des Sociétés nationales) portant un signe distinctif du Mouvement;
- le personnel d'autres organisations humanitaires, sous réserve d'autorisation écrite;
- ules membres de la famille, avec l'autorisation écrite du chef de délégation ;
- u en cas d'urgence, des blessés, en fonction des besoins.



À retenir! Toute personne blessée, y compris un soldat, peut être transportée dans un véhicule de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Pensez toutefois à appliquer la règle « Armes interdites » et veillez à ce que les soldats gardent leur uniforme comme le prévoient les Conventions de Genève.

Règles fondamentales concernant l'utilisation des véhicules de la Fédération

- Des autocollants « Armes interdites » doivent être apposés sur les vitres des portières et il est interdit, en toutes circonstances, de transporter des armes ou du matériel militaire à bord d'un véhicule de la Fédération, sauf si vous êtes directement menacé de mort.
- La Fédération est absolument intransigeante sur la consommation d'alcool avant de conduire. Cela signifie qu'elle ne tolère pas que quiconque



- conduise un de ses véhicules en étant sous l'emprise de l'alcool.
- La vitesse maximale autorisée pour les véhicules de la Fédération est de 80 km/heure, à moins que la limite fixée par le code de la route local ne soit inférieure.
- Les ceintures de sécurité doivent être attachées en toutes circonstances, à l'avant comme à l'arrière.
- Tous les véhicules de la Fédération doivent porter l'emblème de la Fédération internationale bien visiblement et uniquement cet emblème.
- Le drapeau portant la croix rouge ou le croissant rouge doit être utilisé conformément aux consignes du chef de délégation. En cas d'urgence de nuit, le drapeau doit être éclairé par un projecteur.
- Les véhicules circulant en dehors des agglomérations doivent toujours être conduits par des chauffeurs locaux (sauf en cas d'urgence). Les délégués doivent éviter de conduire en ville.
- Les véhicules de la Fédération ne doivent pas sortir des zones urbaines après la tombée de la nuit.
- Il est interdit de transporter du courrier, des documents ou des marchandises si ce n'est pour l'usage officiel de la Fédération.
- Il est impératif de toujours se conformer aux règles de conduite et de circulation du pays où se déroule l'opération.
- Le conducteur est responsable de tout ce qui concerne le chargement du véhicule. Il doit veiller à ce que le nombre de passagers ne dépasse pas le nombre autorisé pour le véhicule.

2

3

4

5

6

7

8

9

Į

À retenir! Ne transportez rien qui puisse compromettre ou mettre en péril la sécurité ou l'acceptation de la Fédération internationale dans le pays. La Fédération n'a pas le droit d'utiliser une escorte armée sauf dans la mesure autorisée par le chef de délégation après concertation avec le Secrétariat de la Fédération à Genève.

Les faits

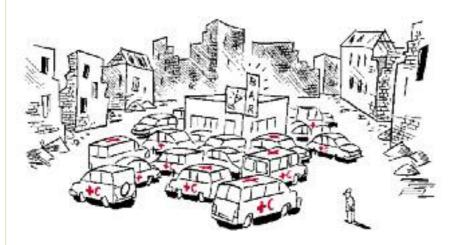
Selon les statistiques de la Fédération concernant les incidents, la plupart des accidents de la route occasionnant des blessures sont dus :

- à la vitesse (assurez-vous que les chauffeurs locaux respectent les limitations de vitesse);
- à une conduite inadaptée aux conditions (l'état de la route, l'humidité ou la sécheresse et la surcharge du véhicule ont des répercussions sensibles sur la conduite);
- au défaut de port de la ceinture de sécurité, à l'avant comme à l'arrière et sur les bancs.

Stationnement

Les véhicules de la Fédération étant facilement reconnaissables, vous devez prendre des précautions lorsque vous garez un véhicule, en particulier pour une durée prolongée, par exemple la nuit. Voici quelques règles générales à observer pour le stationnement.

- Les véhicules de la Fédération doivent être garés sur la base de stationnement des véhicules ou dans l'enceinte protégée des locaux de la délégation ou des maisons des délégués.
- Assurez-vous que toutes les clés (et les doubles) sont conservées en lieu sûr par l'équipe de la logistique ou du parc automobile.
- Les véhicules doivent toujours être garés l'avant face à la sortie et en laissant entre eux un espace suffisant pour éviter la propagation du feu en cas d'incendie.
- La nuit, choisissez un lieu sûr, surveillé et bien éclairé. Regardez bien autour de vous avant de quitter le véhicule.
- Assurez-vous que votre véhicule est bien verrouillé lorsque vous le quittez.



- Avant de monter dans le véhicule, vérifiez l'intérieur pour vous assurer que personne n'est dissimulé à l'arrière. À une certaine distance du véhicule, regardez dessous et observez-le de l'extérieur pour voir s'il est en tous points comme vous l'avez laissé.
- Dans les zones à haut risque, utilisez des antivols tels que barres de verrouillage de la direction ou du levier de vitesse, ou tout autre moyen d'immobiliser le véhicule (débrancher la batterie, retirer les fusibles, etc.).
- Ne garez pas le véhicule sur la voie publique si vous avez accès à un parc de stationnement sûr.
- Ne laissez pas un véhicule à un endroit où il pourrait donner une mauvaise image de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (devant un bar, une boîte de nuit, etc.).



À retenir! Une grande visibilité de l'organisation n'est pas toujours la meilleure solution. Dans les zones urbaines où les délégués utilisent les véhicules à des fins autres que le travail, les véhicules doivent généralement être marqués d'un petit autocollant de la Fédération.

Sécurité et utilisation des véhicules

Avant d'utiliser un véhicule

Il peut être utile de dresser la carte des incidents et d'apprendre à connaître les techniques utilisées par les pirates de la route locaux (barrage, attaque à un panneau de stop, isolement du véhicule, simulation d'accident, faux véhicules prioritaires, etc.) pour éviter d'en être victime.

1

2

3

+

5

6

7

8

9

- Lorsque vous conduisez, réfléchissez et anticipez ; sachez où vous allez et comment vous y rendre.
- Si possible, emportez des copies des principaux documents du véhicule et laissez les originaux à l'équipe de la logistique ou du parc automobile.
- Évitez d'utiliser le verrouillage centralisé des portières qui vous empêchera de maîtriser l'accès à votre voiture au moment d'y entrer si vous êtes dans un lieu ou sur un marché où il y a affluence.

Au volant

- Restez sur des routes fréquentées, animées, bien éclairées et évitez les zones dangereuses ou les confrontations.
- ▶ Dans la mesure du possible, évitez de voyager seul. Le nombre est un facteur de sécurité. Bien souvent, les malfaiteurs choisissent des cibles faciles et isolées.
- Évitez autant que possible de voyager de nuit ou lorsque la circulation est ralentie (aux heures d'affluence).
- Ne suivez jamais un schéma de conduite fixe.
- Arrêtez-vous toujours à une distance suffisante du véhicule qui vous précède afin de pouvoir manœuvrer pour le dépasser.
- Lorsque vous approchez d'un feu rouge, adaptez votre vitesse de façon à être à l'arrêt le moins de temps possible, voire pas du tout. Soyez prêt à repartir, en actionnant votre avertisseur et en attirant l'attention sur votre véhicule si vous êtes menacé ou attaqué.
- Tenez les vitres fermées et les portières verrouillées, même en conduisant. Dans les climats chauds, assurez-vous que la climatisation fonctionne dans votre véhicule.

En pratique...

En traversant une zone urbaine, un délégué conduisant une voiture dont une vitre arrière était cassée a été attaqué pendant l'arrêt à un feu rouge. Les agresseurs sont entrés par la vitre cassée, ont menacé le délégué et ont volé des objets de valeur.

Ne vous déplacez jamais dans un véhicule qui n'est pas en bon état. Les malfaiteurs recherchent généralement des cibles faciles ou fragiles.

Faites en sorte de ne pas devenir une victime.

- Dans les zones à haut risque, tout particulièrement, le chauffeur doit concentrer 100 % de son attention sur la conduite, ce qui signifie qu'il ne doit pas parler aux passagers, ni écouter la radio, ni être perdu dans ses pensées.
- Réfléchissez à deux fois avant de décider d'aider un ou une automobiliste en apparence perdu(e) ou en panne, et ne prenez pas d'autostoppeurs.

Précautions générales de sécurité

- Ne conservez aucun objet de valeur dans votre véhicule et ne laissez aucun objet de valeur en vue.
- Soyez particulièrement sur vos gardes en arrivant à votre lieu de résidence ou en le quittant, car c'est souvent là que se commettent les méfaits.
- Si vous êtes victime d'un braquage de véhicule, expliquez qui vous êtes et ce que la Fédération fait dans le pays. Protestez contre la perte de votre véhicule, mais ne résistez pas. Donnez tout ce que vous avez sauf votre vie.
- La Fédération n'est pas favorable à l'utilisation de dispositifs anti-piraterie routière tels que les systèmes de coupure de l'alimentation en carburant. La plupart des voleurs savent où se trouvent ces dispositifs. Il se peut aussi qu'ils vous emmènent faire un tour pour voir si le véhicule est équipé d'un tel dispositif ou qu'ils menacent les passagers s'ils en soupçonnent la présence.

Les dangers sur la route

- ≥ la vitesse
- les conditions de circulation locales
- ula taille ou le type de véhicule
- ula conduite sur le côté opposé de la route à celui dont vous avez l'habitude
- les accidents
- ules embuscades ou le braquage et vol de véhicule
- les pannes
- u les postes de contrôle
- ules mines et les munitions non explosées

En cas d'accident

En cas d'accident d'un véhicule de la Fédération, les procédures ci-après doivent être respectées :

Empêchez que d'autres accidents se produisent, au besoin en vous mettant à l'écart de la route, et posez votre triangle de pré-signalisation pour prévenir les autres véhicules. Signalez immédiatement l'accident à la délégation.

2

3

4

5

6

7

8

9

- Portez secours aux blessés, le cas échéant, et gardez votre sang-froid : restez calme, ne paniquez pas.
- Appelez la délégation et communiquez votre position en décrivant l'accident (qui, quand, où, quoi, ce que vous avez l'intention de faire, ce dont vous avez besoin).
- Si possible, laissez le (ou les) membre(s) du personnel national prendre en main la situation.
- Si possible, appelez le poste de police le plus proche pour faire dresser un constat d'accident pour les besoins de l'assurance.
- Informez l'Unité de la sécurité et remplissez un formulaire de déclaration d'incident.
- Si le véhicule doit être abandonné, retirez les antennes, les radios, le drapeau et les autocollants si c'est possible.
- Évitez de signer un quelconque document sans avoir l'avis d'un juriste, notamment s'il s'agit d'avouer votre faute ou votre responsabilité dans l'accident.
- Ne vous engagez pas auprès de l'autre partie à payer des dédommagements sans avoir consulté des collègues de la sécurité et du service juridique.

Dans le cas improbable où un accident provoquerait une situation qui mette votre vie en danger (émeute, colère et violence de la foule, etc.), essayez de quitter les lieux dès que possible. Ne tentez de fuir que si vous êtes absolument sûr de pouvoir vous échapper. Sinon, expliquez qui vous êtes, ce que la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge font dans le pays pour la communauté locale ; appelez-en à la foule.

Remarque: Sachez que, dans certains pays, braqueurs de voitures et pirates de la route orchestrent des accidents sans gravité pour obliger les conducteurs à s'arrêter et sortir de leur véhicule. Il est donc important de connaître la situation locale et les menaces qui peuvent exister en matière de sécurité.

Listes récapitulatives

Avant de partir pour une visite de terrain avec un véhicule de la Fédération, pensez à vérifier les points suivants sur votre véhicule :

- l'absence de dégâts à la carrosserie pouvant affecter l'état de marche du véhicule;
- ▶ le fonctionnement des essuie-glace, des feux (et clignotants) et la présence d'un jeu d'ampoules de rechange;
- la pression des pneus et leur bon état (roue de secours comprise), la présence du cric et d'une clé en croix ;
- ules niveaux de carburant, d'huile et de liquide lave-glace ;
- la boîte à outils (corde ou chaîne de remorquage, clés à écrous, tournevis, câbles de démarrage, fusibles de rechange, par exemple);
- ≥ la trousse de secours ;
- ul'extincteur, qui doit être plein ;
- la radio, qui doit être réglée sur la bonne fréquence, vérifiée et en état de marche;
- le fonctionnement de tout autre matériel de communication pouvant se trouver à bord du véhicule;
- le fonctionnement de l'avertisseur ;
- le treuil, qui fonctionne et que tous les passagers savent utiliser (un treuil peut être dangereux s'il est mal utilisé et le personnel doit avoir appris à le faire fonctionner);
- le fonctionnement de la torche ou lampe électrique et la présence d'un jeu
 de piles de rechange;
- les insignes de la Fédération, fixés et bien visibles (sauf dans certaines situations où la Croix-Rouge ou le Croissant-Rouge font l'objet de menaces);
- la présence à bord du véhicule du journal de bord et d'une carte de la région traversée;
- ≥ les provisions d'eau et de nourriture.



À retenir! Dans 99 % des cas, vous devez rester sur les lieux de l'accident et suivre les règles et procédures normales.

10

2

3

4

J

6

7

8

Recommandations concernant l'utilisation des véhicules de la Fédération

Ce que vous devez faire :

suivre les règles de conduite

vérifier, avant de partir, que votre véhicule est en bon état de marche et correctement équipé

vérifier, avant de partir, que toutes les radios fonctionnent

informer vos collègues de tous vos déplacements

toujours attacher votre ceinture de sécurité

respecter les règles de circulation locales et les limitations de vitesse

recourir aussi souvent que possible à un chauffeur local

vous arrêter aux postes de contrôle, lorsque l'ordre vous en est donné ou lorsque vous êtes menacé

signaler immédiatement tout accident de votre véhicule

garer votre véhicule en lieu sûr

Ce que vous ne devez pas faire :

conduire si vous avez consommé de l'alcool, si vous êtes fatigué ou malade, ou si vous prenez de fortes doses de médicaments

laisser votre véhicule non verrouillé où que ce soit, à quelque moment que ce soit

résister à un vol

prendre des autostoppeurs

transporter des armes ou du matériel militaire dans les véhicules de la Fédération

transporter des personnes non autorisées dans les véhicules de la Fédération utiliser un téléphone mobile ou la radio en conduisant

conduire en dehors des zones urbaines après la tombée de la nuit conduire un véhicule dont vous n'avez pas l'habitude (4x4, puissance du moteur différente) ou dans des conditions de circulation auxquelles vous n'êtes pas habitué (neige, boue, etc.) Stay safe – Préserver sa sécurité : Guide de la Fédération pour la sécurité en mission



Étude de cas

Vous êtes un délégué chargé de la construction. Vous travaillez dans une zone frappée par un séisme, où plusieurs organisations humanitaires mènent des opérations à côté des Nations Unies, qui effectuent aussi une opération de maintien de la paix dans une autre région du pays.

Vous devez vous rendre dans un village voisin pour évaluer les dégâts causés par une réplique du séisme qui s'est produite la veille. Au moment de démarrer, un ex-collègue Croix-Rouge, qui travaille maintenant pour les Nations Unies, vous demande de l'emmener car il doit se rendre dans un village situé à proximité de celui où vous allez. Comme vous avez de la place dans votre véhicule, vous acceptez.

En chemin, vous rencontrez un accident de la route dans lequel un civil et un officier de l'armée ont été blessés. Le groupe vous demande de les conduire à l'hôpital qui se trouve à proximité du village où vous allez.

Les consignes de sécurité à ne pas oublier :

- Consignes relatives aux déplacements sur le terrain. Les consignes élémentaires sont que vous devez indiquer à votre base où vous allez, avec qui, les numéros auxquels on peut vous joindre et l'heure prévue de votre retour.
- Changement d'itinéraire ; aviser la base. Tout changement dans le plan soumis au départ doit être signalé à la base.
- Règles concernant les passagers. Seules les personnes autorisées peuvent voyager à bord des véhicules de la Fédération.
- Nations Unies dans l'exercice d'une mission de maintien de la paix. Les Nations Unies peuvent êtres perçues comme étant partie au conflit, surtout lorsqu'elles procèdent à une intervention armée telle qu'une opération de maintien de la paix dans le pays ou dans un pays voisin.
- Pas d'armes dans les véhicules. C'est une règle fondamentale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.
- Les soldats restent en uniforme. Conventions de Genève.
- Signaler tout incident à la salle radio (des procédures doivent être établies pour les situations où une personne du bureau suit les déplacements sur le terrain ; s'il n'y a pas de salle radio, un collaborateur de l'administration doit suivre les déplacements par téléphone). Tous les incidents touchant à la sécurité ou toutes les circonstances qui peuvent avoir des répercussions sur votre sécurité doivent être signalés immédiatement.

Dans le cas étudié, le délégué doit consulter son supérieur hiérarchique ou le chef de délégation et avoir son autorisation pour prendre le passager des Nations Unies. La décision doit être prise en fonction de l'environnement dans lequel vous travaillez et de la situation dans le pays ou la région où vous vous trouvez (les critères seront différents, par exemple, s'il s'agit de la Hongrie ou d'Haïti).

Le délégué devra aider les victimes de l'accident dans toute la mesure de ses moyens. S'il n'y a aucune autre possibilité, il peut envisager de conduire les victimes à l'établissement médical le plus proche.

Chapitre

Les déplacements sur le terrain



es déplacements sur le terrain représentent l'un des risques les plus importants pour la sécurité. Vous trouverez dans le présent chapitre des conseils de sécurité pour les différents moyens de transport que vous pouvez utiliser pour vos déplacements sur le terrain lorsque vous êtes en mission. Le chapitre précédent est entièrement consacré à la sécurité dans les véhicules, car ils sont le moyen de transport que vous utiliserez la plupart du temps. Dans le présent chapitre, nous présenterons les tâches de planification à réaliser avant d'entreprendre un déplacement et les responsabilités qui vous incomberont pendant le déplacement. Comme vous pourriez être amené à prendre l'avion ou le bateau dans certains cas, notamment dans les opérations de grande ampleur couvrant de vastes secteurs géographiques, la sécurité dans ces moyens de transport sera abordée dans ce chapitre. Nous verrons dans les deux dernières sections comment se comporter pour franchir sans mal les postes de contrôle et pour voyager en convoi.

Qu'est-ce qu'un déplacement sur le terrain?

Les déplacements sur le terrain ne se limitent pas exclusivement aux déplacements professionnels. Ils comprennent aussi tout voyage à partir du bureau, de l'habitation ou d'autres locaux d'activité professionnelle que l'on pourrait définir comme votre base d'affectation. Les déplacements en zone urbaine ne constituent généralement pas des déplacements sur le terrain à proprement parler. Néanmoins, dans des milieux peu sûrs ou lorsque la situation exige une vigilance accrue, ils peuvent être soumis à des procédures de déclaration.

Procédures de la Fédération relatives aux déplacements sur le terrain

La préparation des voyages sur le terrain varie d'une délégation à l'autre en fonction de la nature des opérations, des risques évalués dans la zone des opérations, de l'état des routes, de la situation et de la distance entre votre base et votre lieu de destination sur le terrain. Cependant, toutes les procédures de la Fédération relatives aux déplacements sur le terrain imposent de prendre en considération certains facteurs communs pour organiser ou effectuer un voyage sur le terrain.

Planification des voyages sur le terrain

Pour réduire autant que possible les risques, tout déplacement sur le terrain, quel qu'il soit, doit être bien planifié et bien organisé. Vous devrez :

- savoir exactement quel itinéraire vous emprunterez;
- savoir où vous pourrez vous arrêter pour passer la nuit;
- u connaître les conditions météorologiques ;
- nêtre informé des conditions de sécurité, c'est-à-dire savoir quelle est la situation, quelles menaces elle comporte, quel est l'état des routes, s'il y a des postes de contrôle et si d'autres organisations opèrent dans la région;
- être attentif à ce qui vous entoure durant les déplacements, écouter le chauffeur, le personnel local et la population et, si vous avez le moindre doute sur la sécurité de votre voyage, l'annuler ou le reporter.

Tout mouvement sur le terrain et tout déplacement en voiture doit répondre à un objectif opérationnel, et les délégués doivent, chaque fois que c'est possible, se joindre à d'autres délégués qui se rendent dans la même région. Votre véhicule estil en bon état de marche, avez-vous suffisamment de provisions, avez-vous le matériel de communication et tous les documents nécessaires ? Savez-vous comment utiliser le matériel de communication qui vous a été remis ?

- Vérifiez et assurez-vous que le véhicule que vous allez utiliser est en bon état mécanique et apte à prendre la route.
- Vérifiez les niveaux de carburant, d'huile, d'eau, les pneus, etc., avant le départ.
- Le matériel de radio (VHF et HF) doit être essayé et le chauffeur ou le délégué doit maîtriser parfaitement le fonctionnement des systèmes radio et les procédures.
- Si, dans le cas de longs voyages, il n'est pas possible de communiquer par radio, emportez un téléphone par satellite à utiliser en cas d'urgence.
- Si les conditions de sécurité l'imposent, il faudra instaurer l'obligation de voyager par groupes de deux véhicules (aux moins deux véhicules voyagent

ensemble, tous deux sont équipés de radios VHF et HF pour communiquer entre eux et avec la base). Les véhicules doivent rester à portée de vue l'un de l'autre.

- Si un véhicule est arrêté à cause d'un problème mécanique, prenez contact avec la base et déterminez avec son accord la marche à suivre.
- Prenez toujours avec vous des cartes, de la nourriture et des provisions d'eau suffisantes en plus de l'équipement de base du véhicule décrit au chapitre précédent.
- Tout collaborateur de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en déplacement doit emporter avec lui les originaux ou copies de son ordre de mission, de son permis de conduire, de son passeport, de sa carte d'identité, etc.

Le voyage a-t-il été autorisé ?

- Tout déplacement avec un véhicule, dans un but personnel ou professionnel, doit respecter les restrictions en vigueur éventuelles.
- Le chef de délégation doit toujours être informé des déplacements des délégués dans le pays d'affectation, et doit les avoir autorisés.

Conception des plans d'urgence

- Des plans d'urgence doivent avoir été établis pour déterminer ce qu'il faut faire lorsque, par exemple, une équipe de terrain n'est pas de retour à l'heure qui avait été annoncée et qu'il n'est pas possible d'établir le contact avec elle.
- Le personnel doit aussi être parfaitement au courant des procédures d'urgence, de la manière de se comporter aux postes de contrôle (sujet traité plus loin dans ce chapitre), en cas d'embuscade et dans les régions minées (voir les détails au chapitre 10).

Tous les véhicules de la Fédération internationale utilisés pour les déplacements sur le terrain doivent être en lieu sûr ou rentrés à la base des opérations au moins une heure avant la tombée de la nuit. Cette échéance laisse encore une heure pour une préparation d'urgence avant l'obscurité, s'il en est besoin. Pour les déplacements plus longs, vous devrez donc planifier votre voyage plus en détail et, au besoin, y ajouter une journée pour que cette règle de sécurité puisse être respectée.

Si vous devez faire halte pour la nuit, les coordonnées du lieu où vous vous arrêterez et les heures où l'on pourra vous y joindre devront figurer dans l'ordre de mission ou être communiqués au chef de délégation avant votre départ.

_

4

5

6

7

8

9

Į

À retenir! Le matériel de communication par radio ou autre ne vous sera d'aucune utilité si vous ne savez pas vous en servir. Demandez à la Fédération de vous apprendre à utiliser le matériel qui vous est fourni. Il n'existe pas de vaines questions.

Pendant les voyages sur le terrain

Pour que le personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge soit toujours en sécurité, tous ses déplacements sur le terrain doivent être autorisés et faire l'objet d'un suivi pendant toute leur durée. Cela passe par un respect absolu des consignes, dont nous rappelons ici les plus courantes :

Déclaration

- Prenez contact avec la salle radio de la base de la Fédération internationale avant votre départ pour effectuer une dernière vérification et identifier vos passagers, votre chauffeur, votre indicatif d'appel et votre destination (vous aurez préalablement convenu, au besoin avec un code, des lignes et des points d'appel que vous devrez respecter tout au long de votre voyage).
- Pensez toujours à aviser les autorités locales ou la section de la Société nationale hôte, surtout si vous vous rendez dans une région que vous ne connaissez pas.
- Informez la section locale du lieu de destination que vous envisagez de vous rendre dans cette région. Lui faire part de vos projets de voyage n'est pas seulement de la courtoisie professionnelle. C'est aussi une possibilité d'avoir des points de contact importants si vous en avez besoin en cas d'urgence.

Donner de ses nouvelles n'est pas nécessairement compliqué

Une salle radio équipée de matériel de pointe n'est pas indispensable pour faire un suivi efficace des déplacements. Le système de suivi des déplacements le plus rudimentaire doit comprendre :

- un état des déplacements indiquant la personne qui voyage, sa destination, l'heure prévue de son retour et la confirmation qu'elle est bien rentrée à la base;
- des informations centralisées et faciles à obtenir sur les déplacements ;
- l'usage d'un matériel de communication de n'importe quel type adapté aux conditions locales.

S'il n'y a pas de salle radio, les informations peuvent être relayées par une personne de l'administration.

À retenir! Si vous avez le moindre doute sur les conditions de sécurité ou sur a manière de poursuivre votre voyage, arrêtez-vous et rentrez à votre base.

Suivi du voyage

- Tous les mouvements de véhicules sur le terrain devant fait l'objet d'un suivi, le personnel en déplacement doit régulièrement prendre contact avec la base en utilisant des indicatifs et des points d'appel convenus et, au besoin, codés.
- Tout changement d'itinéraire, de destination ou d'heure de retour doit être annoncé à la délégation qui doit donner son accord.
- Confirmez votre arrivée à destination.
- Indiquez quand vous vous mettez en route pour rentrer à votre base.
- Confirmez votre arrivée à votre base.
- En arrivant à votre halte pour la nuit, prenez contact avec votre base par n'importe quel moyen pour l'avertir de votre arrivée à destination.

Déplacements hors du pays

- → Pour des raisons d'assurance, et en règle générale, vous ne devez pas quitter la zone des opérations ou votre pays d'affectation sans l'accord préalable du chef de délégation (obtenu au moins 24 heures avant).
- Si, toutefois, des impératifs de sécurité vous obligent à le faire, efforcez-vous toujours d'informer au plus tôt le chef de délégation de l'endroit où vous vous trouvez et de vos déplacements.

Tout incident se produisant au cours de votre déplacement doit être signalé immédiatement au chef de délégation.

Principales procédures de la Fédération à respecter pour les déplacements sur le terrain

- Les déplacements doivent être bien planifiés et répondre à un but opérationnel.
- Les déplacements doivent être autorisés et suivis pendant toute leur durée pour garantir la sécurité du personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.
- Le personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge n'est pas autorisé à s'éloigner des zones urbaines après la tombée de la nuit.
- Des plans d'urgence doivent être établis pour les cas d'urgence ou pour le cas où il n'y a pas eu confirmation du retour sans incident d'un collaborateur en déplacement.
- Vous devez signaler dès que possible au représentant dans le pays tout incident relatif à la sécurité pendant un voyage.

2

3

4

5

6

7

8

9

Sécurité des transports aériens

Considérant qu'à la Fédération (comme d'ailleurs dans d'autres organisations humanitaires), les accidents de la route représentent plus de la moitié de tous les incidents de sécurité signalés, nous pensons qu'il est plus sûr de prendre l'avion que de conduire sur de longs parcours, avec tous les risques que cela comporte comme le mauvais état des routes, les conditions de circulation, l'environnement, la criminalité, etc.

Un voyage aérien sera entrepris sur la base d'une évaluation des risques tenant compte de la cote de sécurité d'une compagnie aérienne donnée par rapport à la fréquence des voyages. En règle générale, et dans la plupart des régions du monde, le transport aérien doit être préféré au transport routier, compte tenu des aléas de la route.

Pour plusieurs raisons, notamment des questions de responsabilité, la Fédération n'établit pas de liste noire officielle des transporteurs aériens, mais elle consulte diverses sources. À partir de ces enquêtes, l'Unité de la sécurité donne des conseils sur la sécurité de telle ou telle compagnie aérienne.

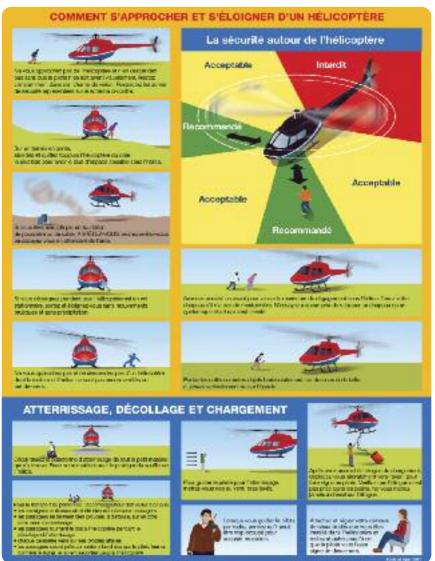
La difficulté d'évaluer la sécurité d'une compagnie donnée tient à l'influence de facteurs externes tels que l'infrastructure de tel ou tel aéroport, le contrôle du trafic aérien, les services de météorologie, la manutention, la corruption, etc., qui font que même des compagnies de bonne réputation telles que Lufthansa ou Air France courent plus de risques d'accident lorsqu'elles pénètrent dans certains pays, dans plusieurs régions du monde. L'Unité de la sécurité renseigne, sur demande, sur la cote de sécurité de diverses compagnies aériennes, sachant qu'il peut falloir jusqu'à deux jours pour traiter la demande de renseignements. Si vous avez la moindre inquiétude concernant une compagnie, n'hésitez pas à prendre contact avec l'Unité de la sécurité pour en savoir plus.



À retenir! Les renseignements communiqués par le personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, d'après son expérience personnelle ou à partir d'autres sources, peuvent être très utiles pour faire le point sur la sécurité d'une compagnie aérienne.

Voyager en hélicoptère

Vous trouverez dans le schéma qui suit des renseignements utiles sur la manière de s'approcher et de s'éloigner d'un hélicoptère. Il est parfois nécessaire de voyager en hélicoptère pour atteindre des zones difficiles d'accès, lorsqu'il n'y a pas d'infrastructure ou lorsque celle-ci est gravement endommagée.



Ne descendez jamais sans y avoir été autorisé par le pilote ou l'arrimeurlargueur.

courtesy of the Civil Aviation Authority of New Zealand

Conduite des opérations aériennes

Vous pouvez obtenir des renseignements détaillés sur la planification et la conduite des opérations aériennes auprès du Département de la logistique du Secrétariat de la Fédération.

Quelques recommandations pour les vols

Ce qu'il faut faire :

organisez votre voyage en tenant compte de la variabilité des conditions saisonnières et météorologiques locales, et n'oubliez pas que le mauvais temps ou des prévisions de mauvais temps justifient de retarder un vol dans une région où l'infrastructure aéronautique et la réglementation de sécurité peuvent laisser à désirer

si vous avez le moindre doute sur une compagnie aérienne, demandez conseil à l'Unité de la sécurité

signalez à l'Unité de la sécurité tout incident ou problème de sécurité survenu durant votre voyage

Ce qu'il ne faut pas faire :

monter à bord d'un avion si vous avez des craintes réelles pour votre sécurité, par exemple si l'appareil est manifestement en surcharge ; s'il y a trop de passagers pour le nombre de sièges ; s'il y a manifestement un excès de bagages ou de fret dans la cabine des passagers ; si l'infrastructure et la piste vous paraissent en mauvais état ; si votre siège n'est pas muni d'une ceinture de sécurité ; en hiver, si les manœuvres de déneigement et de dégivrage de l'avion ne sont pas rigoureusement respectées avant le départ ; si des intempéries ou un manque de visibilité ne permettent pas de décoller dans de bonnes conditions (orages, brouillard, etc.), et ce d'autant plus si l'infrastructure locale d'aide à la navigation est jugée insuffisante ; si les contrôles de sécurité ne sont pas effectués correctement et s'il existe un risque important d'intervention illicite pendant le vol.

Voyager par bateau

Dans certaines opérations, le personnel de la Fédération est obligé d'utiliser le bateau comme moyen de transport. Ce terme désigne des embarcations allant du canot gonflable aux navires affrétés de plus grande capacité, tels ceux utilisés aux Maldives pour les liaisons entre les îles de l'archipel. Quoiqu'il en soit, le chef d'équipe doit s'assurer que :

u chaque passager a un gilet de sauvetage ;

- ule capitaine ou l'homme de barre est qualifié pour piloter le navire ;
- ule navire est muni du certificat de navigation approprié;
- un équipement de sécurité correct se trouve à bord : extincteurs, dispositifs de flottaison, matériel de communication, feux de signalisation, carburant, trousse médicale, etc. ;
- pour les voyages plus longs, par exemple entre deux îles, il y a à bord des réserves de vivres et d'eau en cas d'urgence;
- u que le voyage est déclaré et suivi.

Postes de contrôle

Il suffit parfois de savoir que l'on doit passer par un poste de contrôle pour sentir l'anxiété monter en soi. Il faut donc bien distinguer les différents postes de contrôle qui peuvent exister sur le terrain. En situation normale, les postes de contrôle servent à :

- surveiller et contrôler la circulation des véhicules ;
- vérifier l'état des véhicules ;
- » vérifier la conformité des papiers du conducteur et du véhicule ;
- » rechercher des voitures volées, des conducteurs en infraction et des marchandises de contrebande.

Dans les régions peu sûres, les postes de contrôle légaux servent aussi à :

- » vérifier l'identité des occupants d'un véhicule et les raisons qu'ils ont de traverser la région ;
- détecter le transport illicite d'armes, de munitions ou de combattants.



3

4

C

6

7

8

9

Le personnel des postes de contrôle légaux a donc un travail assez peu plaisant à faire (surtout lorsque les conditions météorologiques sont très éprouvantes) et il peut se sentir plus en danger que vous. Si vous vous montrez coopératifs, patients et polis, si tous vos papiers sont en règle et si vous avez une tâche légitime à accomplir, il est dans l'intérêt de tous que vous puissiez repartir le plus rapidement possible.

Il arrive toutefois, dans certains pays, que le personnel des postes de contrôle soit mal payé (voire pas payé du tout), mécontent et sur la défensive, et qu'il ne voie pas de raison de vous laisser continuer votre voyage sans vous questionner ou sans vous demander une rétribution. En pareil cas, il importe de rester dans la légalité et de souligner la légitimité de votre position.

L'autre catégorie de postes de contrôle, potentiellement plus dangereux, ce sont les barrages dressés par des forces armées irrégulières ou non autorisées, pour des raisons diverses :

- définir les limites d'un territoire ;
- su commettre des extorsions ou des vols ;
- détourner des véhicules ;
- u commettre des agressions ;
- u commettre des enlèvements ;
- » perpétrer des exécutions ou des assassinats.

Il est donc important de bien savoir faire la différence entre un poste de contrôle légal, autorisé, destiné à protéger la sécurité publique, et un barrage dressé dans le seul intérêt et pour le seul profit de ceux qui l'ont établi.

La préparation dépend du contexte

Il peut être dangereux de fixer des lignes directrices trop strictes sur le comportement à avoir aux différents types de postes de contrôle, car celui-ci variera d'un pays à l'autre. Dans un endroit, l'usage peut être, par exemple, de laisser tourner le moteur alors qu'ailleurs cela constituera un signal négatif. Il faut donc, en arrivant à votre lieu d'affectation, vous renseigner pour savoir s'il y a des postes de contrôle, où ils se trouvent et quel est le comportement à avoir.

Sachez qu'un poste de contrôle peut être signalé par la classique barrière officielle rouge et blanche, mais aussi par une simple ficelle tendue ou quelques pierres en travers d'une piste. Vous devez apprendre à reconnaître, avant de partir, les formes que prennent habituellement les postes de contrôle dans la région où vous êtes.

Vous trouverez, dans l'encadré qui suit, des conseils sur la manière de vous comporter avant, pendant et après le passage d'un poste de contrôle. Souvenez-vous, toutefois, que vous devrez toujours les confronter aux pratiques recommandées localement.

Comment se comporter avant, pendant et après le passage d'un poste de contrôle

Avant de vous arrêter à un poste de contrôle :

- Observez-le de loin, sans vous arrêter, pour voir ce qui s'y passe.
- Si vous soupçonnez qu'il peut y avoir des violences ou d'autres problèmes graves, faites demi-tour et rebroussez chemin posément, s'il n'y a pas de risque à agir ainsi.
- Si plusieurs véhicules font route ensemble, ils doivent s'approcher du poste de contrôle un par un. Laissez une distance raisonnable entre les véhicules. Si un incident survient, l'un des véhicules à l'arrière peut signaler les problèmes et, espérons-le, échapper au danger.

En approchant du poste de contrôle :

- Informez discrètement par radio la salle radio du siège ou votre base d'opérations.
- Préparez-vous : ôtez vos lunettes de soleil avant de vous arrêter ; éteignez la radio ou le lecteur de cassettes ou de CD ; la nuit, passez en feux de croisement bien avant d'arriver au poste et éclairez l'intérieur du véhicule.
- Entrouvrez la vitre.
- Approchez lentement.
- Laissez toujours vos mains en vue.
- Suivez les signes et les ordres qui vous sont donnés, mais en vous assurant d'avoir bien compris leur signification (vous a-t-on fait signe de continuer ou de vous ranger sur le côté, par exemple ?). Dans le doute, arrêtez-vous.

Au poste de contrôle :

- Soyez poli, aimable et sûr de vous.
- Montrez votre carte d'identité si elle vous est demandée et assurez-vous que tous vos papiers vous ont été restitués.
- Expliquez, si on vous le demande, où vous allez (occasion de faire connaître le Mouvement).
- Si les gardes insistent, laissez-les contrôler votre véhicule.
- Protestez fermement mais en restant calme et courtois si on soustrait ou confisque quoi que ce soit du véhicule ou à un passager, mais ne résistez pas si le garde s'obstine, s'il est violent ou armé.
- Évitez de prendre des passagers.
- Éviter tout mouvement brusque pouvant être mal interprété, et commencez toujours par expliquer ce que vous allez faire (dites, par exemple : « Je vais prendre mes papiers dans la boîte à gants »).

2

3

4

5

6

7

8

9

Une seule des personnes à bord du véhicule doit prendre la parole, à moins qu'une question ne soit posée directement à une autre.

Après le poste de contrôle :

- Ne donnez pas l'impression que vous êtes pressé de quitter le poste de contrôle.
- » Repartez lentement en vérifiant que tout est normal.
- » Regardez dans le rétroviseur et restez concentré.
- Si vous entendez un coup de feu, arrêtez-vous, restez assis et attendez, à moins que les coups de feu ne soient tirés sur vous.
- Informez votre siège ou votre base que vous avez passé sans incident le poste de contrôle.

Orientations générales

Dans les situations tendues et de conflit, évitez, si possible, de passer par des postes de contrôle en fin d'après-midi. Il arrive en effet que les soldats des postes de contrôle dissipent la tension ou leur ennui en buvant ou en prenant de la drogue. En fin d'après-midi, ils risquent, sous l'emprise de l'alcool ou de la drogue, d'avoir des réactions impulsives à des comportements normaux, de vous menacer ouvertement ou d'essayer de vous extorquer de l'argent ou des articles.

Les postes de contrôle peuvent être de bonnes sources d'information sur l'état des routes, les incidents survenus récemment et les risques éventuels. On pourra vous y donner une image plus complète de la situation en matière de sécurité.

Avec le temps, le rapport qui se crée peut être utile, mais il peut aussi avoir des côtés dangereux. Si vous vous habituez au comportement de la sentinelle et que vous passez sans vous arrêter et sans contrôle sur un simple signe de la main, lorsque la sentinelle change, vous devrez vous soumettre à nouveau aux formali-

Fouille des véhicules de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Si des agents de sécurité veulent fouiller votre véhicule, vous ne devez pas, en général, vous opposer à une demande raisonnable. Bien que les Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge aient, dans certains pays, des privilèges diplomatiques, nous nous conformons toujours à la législation locale. Soyez toujours présent pendant la fouille pour vérifier que rien n'est dissimulé dans votre véhicule et que rien n'en est soustrait.

tés, vous présenter et expliquer ce que vous faites. Il est arrivé que des véhicules d'organisations d'aide essuient des tirs simplement parce que le personnel, devenu négligent, ne s'est pas arrêté le jour où la sentinelle a été relevée.

Quelques conseils généraux à garder en mémoire au sujet des postes de contrôle :

- Évitez de verser des pots-de-vin sauf si vous êtes menacé et, pour éviter de vous mettre dans une situation compromettante, essayez de savoir quel est l'usage local.
- Même si vous ne fumez pas, ayez toujours des cigarettes et des allumettes ou des stylos à offrir comme petits « cadeaux » acceptables lorsqu'on vous demande « avez-vous quelque chose pour moi ? ».
- Ne transportez pas de produits de contrebande tels que drogue, alcools interdits, devises non déclarées, publications pornographiques ou articles dont l'usage est restreint.
- En cas de fouille du véhicule ou des bagages, observez l'opération de près pour que rien ne soit pris et que des produits de contrebande ne soient pas dissimulés à votre insu dans le véhicule.
- Gardez vos papiers bien rangés : passeport/carte d'identité, papiers du véhicule, permis de conduire, laissez-passer, manifeste de cargaison.
- Avant d'atteindre le poste de contrôle, mettez-vous d'accord pour savoir qui, dans le véhicule, répondra et ce que cette personne dira. Tous les occupants du véhicule doivent avoir la même version, car des remarques contradictoires involontaires pourraient éveiller des soupçons.
- Évitez de porter des objets de valeur tels que montres, lunettes de soleil, briquets et bijoux.

I

À retenir! Même si vous avez l'expérience de postes de contrôle ailleurs, ne manquez pas de vérifier quelles sont les directives locales sur le comportement à avoir aux postes de contrôle avant d'entreprendre, pour la première fois, un déplacement dans une région que vous ne connaissez pas.

Convois

Les convois sont des groupes organisés de véhicules (transportant des passagers, des marchandises ou les deux) qui voyagent ensemble d'un point à un autre pour des raisons de sécurité. Exceptionnellement, un convoi peut être escorté par du personnel de sécurité (militaires du pays hôte, forces de maintien de la paix des Nations Unies ou forces multinationales). Il peut aussi être « protégé » par l'emblème de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge ou par tout autre symbole reconnu. Pour savoir comment utiliser les escortes armées, voir le chapitre 5, intitulé « Travailler avec les forces armées », du manuel *Stay safe – Préserver sa sécurité : Guide de la Fédération internationale pour les responsables de la sécurité*.

1

2

3

4

5

6

7

8

9



Voyager en convoi avec d'autres véhicules accroît considérablement la sécurité des membres de l'équipe dans les régions où les taux de criminalité et de banditisme sont très élevés ou lorsque le terrain est difficile. Il faut noter que le voyage est plus long à cause de l'organisation qu'il nécessite et de la vitesse du convoi, qui est celle du véhicule le plus lent.

Il faut aussi savoir que dans certaines situations, notamment dans les régions confrontées à un conflit armé ou un mouvement de rébellion, un long convoi peut être vu à tort comme faisant partie du conflit et devenir la cible d'actes hostiles. Il convient alors de se demander si un convoi de deux ou trois véhicules arborant l'emblème de la croix rouge ou du croissant rouge n'est pas plus indiqué. Plusieurs convois de petite taille peuvent être préférables à un long convoi.

En pesant le pour et le contre d'un voyage en convoi, représentez-vous les deux situations suivantes. La vue d'un convoi de dix véhicules à quatre roues motrices et camions, aux couleurs flambantes, en bon état, transportant des passagers en bonne santé, bien nourris, bien habillés, relativement riches, est de nature à provoquer des sentiments mitigés chez les observateurs et le personnel en faction aux postes de contrôle. Imaginez, d'un autre côté, l'effet que peuvent avoir deux véhicules de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge voyageant ensemble. Selon les circonstances, les raisons de choisir une option plutôt que l'autre s'imposeront d'elles-mêmes.

Vous trouverez à la section suivante des précisions sur les nombreux aspects à prendre en considération pour organiser un convoi. Sachez toutefois qu'ils ne s'appliquent pas tous à tous les cas puisque chaque convoi répond à un but bien particulier. Les convois de nombreux camions qui traversent des terrains difficiles pour acheminer des secours répondent à des considérations autres que les petits véhicules circulant en zone urbaine, par exemple.

Organisation

Avant le départ, il faut désigner un chef de convoi et un chef pour chaque véhicule. Le chef du convoi est chargé des tâches suivantes :

- organiser le convoi, c'est-à-dire :
 - s'assurer que l'on s'est renseigné sur la région à traverser et évaluer la situation terrain, état des routes, météorologie et sécurité ;
 - au besoin, évaluer les risques liés à l'itinéraire avant d'organiser le convoi;
 - u estimer le jour et l'heure d'arrivée à chaque étape ;
 - déterminer où le convoi fera étape ;
 - demander les autorisations nécessaires aux autorités compétentes.
- » prévoir des itinéraires de repli et les vérifier ;
- s'assurer que le poids, la hauteur et la largeur des véhicules ne dépassent pas les spécifications des ponts et les limites de charge des routes;
- s'assurer que tous les membres du convoi, ainsi que le représentant dans le pays et les coordonnateurs de la logistique et de la sécurité à la délégation, connaissent l'itinéraire;
- le cas échéant, aviser les autorités locales se trouvant sur l'itinéraire du convoi (caractéristiques, horaires, objectifs). Notez cependant que cette formalité varie suivant le pays et la situation en matière de sécurité. Le plan de voyage ne doit être communiqué qu'à ceux qui ont besoin de le connaître.

Le plan de voyage doit au moins comprendre :

- les caractéristiques de tous les véhicules (numéro d'immatriculation et contenu, par exemple);
- ule nom du conducteur et des passagers de chaque véhicule ;
- les documents requis (documents d'immatriculation des véhicules, ordre de mission et papiers d'identité de tous les occupants);
- l'indicatif d'appel (pour les véhicules équipés d'une radio) ;
- ul'origine et la destination du voyage ;
- ul'itinéraire prévu;
- la position de chaque véhicule dans le convoi, les véhicules les plus lents étant toujours à l'avant;
- ules arrêts prévus sur l'itinéraire ;
- les points de contact le long de l'itinéraire et l'emplacement des villes, des stations-service, des postes de contrôle et des abris sûrs, si un arrêt est nécessaire;
- l'heure prévue de départ ;
- l'heure prévue d'arrivée;
- les plans d'urgence en cas d'accident, d'évacuation sanitaire, de panne ou de risque naturel, tel que glissement de terrain ou inondation;
- ules autres procédures pour transmettre des informations.

2

3

4

5

6

7

8

9

Les véhicules faisant partie du convoi doivent tous être correctement équipés, selon les critères de la Fédération présentés en détail au chapitre précédent « Sécurité des véhicules ». Pour votre information, les trois articles les plus utilisés lors des voyages en convoi sont :

- ula corde de remorquage
- ≥ le câble de batterie
- u la pelle

Recommandations pour les voyages en convoi

Ce qu'il faut faire :

s'assurer que l'état mécanique de tous les véhicules a été vérifié et que le chargement est sûr

s'assurer que chaque véhicule a son propre matériel de réparation et de changement de roue

s'assurer que tous les véhicules ont un réservoir de carburant plein au départ

vérifier le fonctionnement du matériel de radio avant le départ et à intervalles réguliers tout au long de l'itinéraire, et s'assurer que le premier et le dernier véhicules peuvent communiquer entre eux par radio

mettre un véhicule (le véhicule de contrôle) et au moins un autre véhicule en contact radio avec la base et entre eux

convenir d'un système de signaux à l'aide des phares et de l'avertisseur pour que les véhicules du convoi qui n'ont pas de matériel radio puissent demander un arrêt, signaler une réparation urgente ou demander une concertation

veiller à ce que le conducteur du véhicule de tête ne perde pas de vue le véhicule qui le suit ; le manque de visibilité (dû à la poussière, par exemple) peut obliger le convoi à faire des arrêts fréquents à intervalles convenus pour vérifier que tous les véhicules sont encore ensemble

Ce qu'il ne faut pas faire :

tasser le convoi en roulant trop près les uns des autres (il est dangereux de suivre de trop près le véhicule qui précède)

les véhicules composant le convoi ne doivent en en aucun cas être séparés utiliser des escortes armées

La sécurité dans les locaux de la Fédération



omme nous l'avons indiqué dans les chapitres précédents, les mesures que vous devez prendre pour travailler en toute sécurité sur le terrain sont nombreuses et diverses. Sachant que la Fédération internationale préconise une approche de la sécurité fondée sur l'anticipation et la prévention, nous nous concentrerons, dans le présent chapitre, sur les mesures à prendre pour rendre nos conditions de travail et de vie aussi sûres que possible lorsque nous sommes sur le terrain. Vous y trouverez des conseils sur le choix de sites professionnels et résidentiels et de sites d'entreposage, ainsi que sur les précautions à prendre dans le maniement de l'argent liquide. Le chapitre se terminera sur la protection contre l'incendie. La sécurité des activités dans les camps et le maintien de l'ordre sur les lieux de distribution seront abordés dans le chapitre 6.

Choisir un site

En général, si vous êtes chargé de choisir ou d'aider à choisir un site pour des locaux de la Fédération, vous devrez prendre en considération de nombreux critères, qui vous aideront à prendre une décision. Les plus importants sont les alentours du site, les possibilités d'accès, la capacité de l'infrastructure, l'espace physique et les limites du site, mais aussi son exposition aux risques naturels. Nous verrons maintenant les facteurs à considérer pour chacun des critères.

Qu'est-ce qu'un site?

Un site est le lieu où un délégué de terrain travaille, réside ou entrepose des biens.

Voisinage

- u taux de criminalité;
- » proximité de cibles potentielles : installations gouvernementales ou militaires, police, ambassades ;
- udistance par rapport aux principaux bâtiments et installations;
- » présence d'autres organismes humanitaires travaillant ou ayant des résidences dans le voisinage ; s'il n'y en a pas, quelle en est la raison ?
- su conséquences pour notre image de choisir un site à cet endroit ;
- densité de la circulation et ses conséquences en termes d'accès et de bruit ;
- exposition à certains risques sanitaires (par exemple région marécageuse ou infestée d'insectes pathogènes).

Accès

- » plusieurs voies d'accès au site et de sortie ;
- revêtement asphalté ou non des voies d'accès, état et résistance aux dangers saisonniers;
- éclairage : est-il suffisant ou faut-il le compléter ?
- » passage de véhicules et de piétons, possibilités de stationnement pour les visiteurs.

Infrastructure et services de base

- u approvisionnement suffisant et régulier en eau et en électricité;
- » possibilités d'utiliser des moyens de télécommunication : présence de lignes téléphoniques, réception des ondes radio.

Espace physique

- un seul ou plusieurs niveaux
- u capacité de stationnement
- u capacité de stockage de carburant et de matériel

Limites physiques

- » périmètre naturel de la propriété
- utype et état de la structure physique
- modifications éventuellement nécessaires

Risques naturels

vulnérabilité aux aléas naturels (coulée de boue, inondation, avalanche, etc.)



À retenir! Les délégués ne doivent vivre que dans des résidences ou des hôtels approuvés par la Fédération.



2

3

4

5

6

7

8

9

Choix du site d'une Unité d'intervention d'urgence (ERU)

Lorsqu'une catastrophe frappe une région où la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge n'est pas présent ou n'a qu'une présence limitée, la Fédération aide la Société nationale en envoyant des unités d'intervention d'urgence. Celles-ci, généralement déployées dans les régions touchées par la catastrophe, sont montées intégralement

Aspects importants à prendre en considération pour le choix du site d'une ERU de type courant

Critères de sélection

Acceptation par les autorités et les propriétaires

Accessible pour les bénéficiaires

Surface suffisante et capacité d'extension

Accès au réseau d'électricité

Place pour deux ou trois générateurs de 5 kW et un générateur de secours

Accès en quantité suffisante à une eau de qualité

Accès (de préférence sans forage ou trou de sonde) à la nappe phréatique

Accès acceptable (par route) à une source d'eau

Enlèvement des déchets

Sol en bon état, bien drainé

Risques minimes de contamination et de toxicité

Installation de latrines possible

Ligne de téléphone et de télex existante

Matériaux de construction disponibles

Combustible/carburant disponible

sur un terrain approprié, sans le recours à un bureau, une maison ou un bâtiment existant. Vous devrez donc vous appuyer sur des critères particuliers pour choisir le site qui convient à l'implantation d'une ERU, comme le montre le tableau ciaprès présentant les types d'ERU le plus fréquemment déployées.

Hôpital de campagne	Unité de soins de base	Unité de soins de base	Eau et assainissement
V	V	V	V
V	V		
V	V	V	V
V	V	V	V
	V		
V	V		V
V			V
			V
V	V		
V	V		V
			V
V	V		
V	V		
V	V		
V	V		/

Critères de sélection

Possibilités de stockage

Direction du vent

Route accessible et en bon état (pour les véhicules de 20 tonnes par tous les temps)

Terrain apte à recevoir du matériel et des camions

Capacités en matière de logistique

Emplacement suffisamment élevé et sûr pour les télécommunications

Absence d'obstacles pour les communications par satellite

Possibilités d'installer une station de radio accessible et sûre

Proximité de sources d'interférences minime (lignes à haute tension, chemin de fer électrifié, station de radio et de télévision, matériel de radiographie, matériel médical à rayonnement de haute énergie...)

N'est pas situé dans des terres basses (par exemple, marécages)

Aménagements de sécurité possibles (enceinte résidentielle séparée, voies d'échappement, possibilité de dresser des barrières)

Possibilité de ranger le matériel dans une pièce sécurisée (verrouillée ou gardée lorsqu'elle ne sert pas)

Possibilités de transport du personnel local et d'aménagement d'un quartier de nuit

Éloignement raisonnable des installations de base (centre de soins primaires, hôpital...)

Éloignement raisonnable des bénéficiaires

Chapitre 5 | La sécurité dans les locaux de la Fédération

Stay safe – Préserver sa sécurité : Guide de la Fédération pour la sécurité en mission

Hôpital de campagne	Unité de soins de base	Unité de soins de base	Eau et assainissement
V	V	V	V
V	V		
V	V	V	V
		V	V
V	V		
V	V	V	V
		V	
V	V	/	V
		V	
V	V	V	V
V	V	V	V
V	V	V	V
V	V		V
			/
			/

Pour créer un camp de base, vous utiliserez les critères énumérés ci-dessus ainsi que les autres renseignements donnés dans le présent chapitre concernant la sécurité des bureaux, des lieux de résidence et des entrepôts. Le contrôle d'accès, la protection incendie et le périmètre de sécurité sont des éléments essentiels de la sécurité.

Bureaux

La sécurité du personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur le terrain dépend dans une large mesure de l'application des procédures et des consignes de sécurité mises en place dans les bureaux de la délégation.

Le règlement de sécurité défini dans votre délégation vous donnera les règles spécifiques de sécurité applicables dans le contexte qui vous est propre. Il importe non seulement de respecter ces règles, mais aussi de connaître certaines directives générales en matière de sécurité des bureaux.

Le bureau de la Fédération internationale, par exemple, doit être situé dans une zone sûre et tout le personnel doit se familiariser rapidement avec le milieu environnant, c'est-à-dire être attentif à ce qui s'y passe et être en bons termes avec le personnel et les dirigeants locaux.



Le personnel doit connaître les numéros d'appel d'urgence de la police, des pompiers et des ambulances, qui doivent être affichés en évidence à côté de tous les téléphones. Vos collègues et vousmême devez savoir ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de problème de sécurité survenant à la délégation.

L'accès aux bureaux doit être rigoureusement contrôlé et tous les visiteurs doivent être soumis à une vérification d'identité à l'entrée. Lorsqu'un visiteur se présente pour rencontrer un membre du personnel, de préférence en ayant pris rendez-vous, il doit montrer un document d'identité à l'employé du bureau d'accueil qui consignera dans un registre l'heure de son arrivée et de son départ et lui remettra une carte de visiteur pour la durée de sa visite.

Les portes du bureau doivent être composées d'un matériau solide, munies d'une serrure et tenues fermées en permanence. Les fenêtres doivent être munies de

barreaux faciles à ouvrir de l'intérieur en cas d'incendie ou d'évacuation d'urgence. Le gardien de nuit ou un agent désigné doit vérifier que toutes les portes et fenêtres, notamment celles donnant sur les terrasses et balcons, sont verrouillées à la fermeture des bureaux et que tous les ordinateurs et appareils électriques sont éteints et débranchés.

Liste des contrôles de sécurité dans les bureaux

Le bureau est-il situé dans une zone sûre ?

Choisissez un emplacement à l'écart de cibles évidentes telles que bâtiments officiels, centrales électriques, stations de radio et de télévision, résidences de dirigeants politiques, etc.

Renseignez-vous sur le propriétaire du bâtiment ou des bureaux avant de signer un contrat de location

Savez-vous qui est le véritable propriétaire ? Assurez-vous que la personne ou la société est honnête, et n'a pas de lien avec des milieux criminels. Vérifiez que les travaux nécessaires pour améliorer la sécurité du bâtiment ont été acceptés par le propriétaire avant de signer le contrat.

La délégation aura-t-elle un bâtiment pour elle ou partagé avec d'autres ?

Si le bâtiment doit être partagé, renseignez-vous sur les autres occupants et cherchez à savoir s'ils peuvent présenter un risque pour votre sécurité. Vérifiez que vous pourrez avoir l'accord de tous les autres occupants s'il devenait nécessaire de renforcer les contrôles d'accès et la sécurité.

Peut-on sans danger afficher le logo de la Fédération sur les locaux ?

Normalement, le logo est affiché sur les bureaux, mais il arrive que cela suscite des intentions malveillantes dont vous risquez de devenir la cible. Il est alors préférable d'être moins visible et de renoncer au logo. C'est à vous de savoir quelles sont les menaces.

Le bâtiment est-il entouré d'une clôture ou d'un mur ?

Déterminez si cela est justifié par des cas antérieurs de menace ou d'atteinte à la sécurité.

Peut-on entrer directement dans le bureau à partir de la rue?

Faites en sorte qu'il soit le plus difficile possible d'entrer en trombe dans le bureau en venant d'une rue très fréquentée. Mettez une distance entre la rue et l'entrée. Envisagez un portail et une clôture solides.

ı

2

3

4

5

6

7

8

9

Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Les portes sont-elles toutes solides et munies de serrures ?

Faites en sorte qu'il soit le plus difficile possible d'entrer dans le bureau sans autorisation. N'oubliez pas la porte et les fenêtres donnant à l'arrière, ou sur une terrasse ou sur un balcon. Les fenêtres et les portes de tous les points d'entrée et de sortie doivent être contrôlées régulièrement, le soir, par une personne désignée à cet effet.

Faut-il installer des barreaux aux fenêtres?

N'oubliez pas la protection incendie et veillez à ce que certaines des fenêtres munies de barreaux puissent être ouvertes de l'intérieur en cas d'incendie. Les barreaux doivent être solidement scellés de manière à ne pouvoir être arrachés de l'extérieur.

Un système de contrôle des clés est-il en vigueur?

Décidez qui doit avoir la clé du bureau, qui est responsable des clés et qui détient un jeu de clés supplémentaires. N'inscrivez jamais de noms ou de numéros de bureau sur les clés, mais utilisez des codes, par exemple de couleur. En cas de perte ou de vol des clés, changez immédiatement la serrure. Les clés de la porte d'une pièce et des tiroirs d'un bureau ne doivent jamais être laissées dans ce bureau.

Y a-t-il des armoires ou des tiroirs fermant à clé pour les documents confidentiels ?

Assurez-vous d'avoir assez d'armoires à serrure pour ranger les objets de valeur ou les documents confidentiels.

Y a-t-il un éclairage extérieur suffisant la nuit?

Veillez à ce que l'extérieur du bâtiment soit éclairé la nuit pour qu'il n'y ait pas de recoin sans visibilité, d'endroit obscur où l'on pourrait se cacher pour entrer dans le bureau sans être vu. Les collaborateurs de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge doivent éviter de travailler seuls la nuit ou le week-end. S'il le faut vraiment, veillez à ce que toutes les portes et fenêtres soient verrouillées.

Y a-t-il la place de mettre un bureau d'accueil près de l'entrée pour les visiteurs ?

Au bureau d'accueil, il doit y avoir un registre des visiteurs, des cartes pour les visiteurs, une salle d'attente, un interphone, etc.

Le coffre-fort est-il scellé dans le sol?

Les règles de l'assurance veulent que le coffre-fort soit vissé dans le sol ou dans le mur d'un bureau discret. Il ne doit pas être dans la pièce principale du bureau, et l'accès au coffre doit être rigoureusement réglementé.

Y a-t-il une caisse? Le personnel est-il payé par virement bancaire, chèque ou en espèces?

Il vaut mieux éviter d'avoir beaucoup d'espèces dans les locaux. Veillez

à ce que les sommes conservées et les procédures de reconstitution de la caisse ne soient connues que des personnes autorisées. Il est habituellement préférable d'effectuer les paiements par virement bancaire ou par chèque plutôt qu'en espèces. Par ailleurs, évitez les procédures routinières qui deviennent prévisibles.

Utilisez-vous le transfert électronique ou emportez-vous des espèces en voyage ?

Il est préférable de varier les jours de paie et de banque pour réduire au minimum les risques de cambriolage.

La protection contre l'incendie a-t-elle été vérifiée en détail ?

Y a-t-il des extincteurs ? Où se trouvent-ils ? Est-ce que tout le monde sait où ils se trouvent et comment les utiliser ? Sont-ils vérifiés régulièrement ? Connaissons-nous les consignes d'incendie du pays ? A-t-on installé des détecteurs de fumée ? Le personnel connaît-il les itinéraires à suivre pour atteindre les issues de secours en cas d'incendie ? Sont-ils bien indiqués ? Y a-t-il eu des exercices d'incendie ? Y a-t-il une trousse de secours et tout le personnel sait-il administrer les premiers secours ?

Y a-t-il une alarme, faut-il du personnel de sécurité ?

Vous devez savoir quelles sont les menaces spécifiques et effectuer une évaluation des risques pour déterminer s'il est nécessaire d'avoir du personnel de sécurité et un système d'alarme.

Les numéros d'urgence sont-ils communiqués à tout le personnel du bureau ?

Les numéros doivent être distribués à tous et une liste doit être placée à côté de chaque poste de téléphone. Il importe aussi de communiquer au personnel les coordonnées des personnes à appeler en cas d'urgence. Par ailleurs, assurez-vous que vous connaissez parfaitement les procédures de sécurité du bureau et, si ce n'est pas le cas, demandez à votre responsable de terrain de vous donner des informations complémentaires.

Les places de stationnement sont-elles sûres et faciles à surveiller par le personnel de sécurité ?

Veillez à ce que tous les emplacements de stationnement des véhicules soient sûrs, c'est-à-dire bien éclairés et dans le champ de vision des agents (ou, au moins, du personnel du bureau) et à ce que l'accès soit contrôlé.

Y a-t-il un poste électrique de secours (c'est-à-dire un générateur pour le bureau) qui soit gardé ?

Voyez s'il est nécessaire d'avoir un générateur ou une alimentation électrique de secours, et vérifiez que les générateurs et l'approvisionnement en combustible sont en lieu sûr.

2

3

4

5

6

7

8

9

Malheureusement, bon nombre de vols commis à l'intérieur sont dus à la négligence et à un relâchement des mesures de sécurité : armoires de sécurité non verrouillées, argent qui n'est pas rangé en lieu sûr, articles d'une certaine valeur, tels que téléphones mobiles, clés USB, lecteurs MP3, etc., laissés sans surveillance sur les bureaux ou dans des tiroirs non verrouillés. Appliquez réellement les consignes de sécurité pour éviter de créer des tentations.

Sécurité de l'information dans les bureaux de la Fédération

Très souvent, c'est sans en avoir vraiment conscience que vous gérez l'information d'une manière qui peut avoir des conséquences pour votre propre sécurité et celle de vos collègues. Pour réduire les risques d'atteintes à la sécurité, il est important de prendre l'habitude de toujours tenir compte des questions de sécurité dans le travail quotidien.

Recommandations pour la sécurité de l'information

Ce qu'il faut faire :

protéger toutes les informations concernant le personnel, les finances et les plans

ranger tous les documents traitant des mesures de sécurité appliquées par la délégation de la Fédération dans le coffre-fort du bureau

ranger tous les budgets, les états financiers et les rapports d'activité destinés aux donateurs et tous autres documents financiers dans le coffre-fort du bureau protéger tous les ordinateurs de la délégation par un mot de passe qui est renouvelé tous les six mois (les mots de passe doivent être rangés dans le coffre-fort)

toujours ouvrir le courrier avec prudence

laisser votre bureau en ordre afin de pouvoir remarquer tout changement dans vos affaires, par exemple un document ou un objet qui manque garder secrets les itinéraires de voyage et ne les communiquer qu'au chef de délégation, au bureau du parc automobile et à la base des télécommunications

ne pas dévoiler les dispositions des voyages à l'étranger

être discret en parlant ou en discutant au bureau de renseignements sensibles veiller à ce que seul le personnel autorisé ait accès aux renseignements concernant l'arrivée de visiteurs ou les déplacements de délégués tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région

Ce qu'il ne faut pas faire :

donner l'adresse personnelle d'un collègue ou son numéro de téléphone

laisser de l'argent ou des objets ayant une certaine valeur, sans surveillance ou dans des tiroirs ou armoires qui ne sont pas fermés à clé

laisser en vue des documents de travail officiels, à caractère confidentiel, tels que plans de voyage, budgets ou instructions du Secrétariat de la Fédération

accorder des entretiens à la presse ou faire des déclarations hors antenne à des journalistes ; sauf instruction contraire, seules les personnes autorisées peuvent accorder des entretiens à la presse sur les activités de la Fédération et d'autres sujets



4

5

6

7

8

9

Lieux de résidence

Comme pour la section qui précède, les consignes de sécurité et le règlement en vigueur dans votre délégation incluront les mesures de sécurité sur votre lieu de résidence, qui valent pour le contexte particulier dans lequel vous vous trouvez. Nous nous efforçons ici d'attirer votre attention sur les risques les plus courants sur les lieux de résidence et de faire ressortir les mesures de prévention et de précaution que vous devrez prendre dans l'exercice de vos occupations quotidiennes.

La sécurité dans les lieux de résidence est pour une grande part une affaire de bon sens qu'il s'agit d'appliquer aux dangers courants de la vie domestique. Soyez très prudents lorsque vous fumez, en maniant des ustensiles de cuisson, des produits d'entretien et des médicaments, des fils et des appareils électriques, des combustibles et des objets cassables. N'oubliez pas que les sols et les escaliers peuvent aussi présenter des risques.

Aspects à considérer avant de choisir un lieu de résidence

Bien que de nombreux facteurs échappent à votre contrôle lorsque vous vous trouvez dans un pays complètement étranger, il est des éléments dont vous devez tenir compte en choisissant votre lieu de vie car ils vous aideront à améliorer votre sécurité et celle des membres de votre famille qui vous accompagnent.

Commencez par observer l'état de la rue dans laquelle vous avez repéré une possibilité de logement, et l'état des rues environnantes.

- La rue est elle asphaltée ou non ? Est-elle bien entretenue ? Est-elle large ou étroite ? Est-elle à sens unique ou à double sens ?
- Y a-t-il beaucoup de circulation?
- Est-elle éclairée la nuit ?
- ▶ Pouvez-vous y garer votre véhicule en toute sécurité ?
- ¥ Y a-t-il un poste de police à proximité ?
- S'agit-il d'un quartier résidentiel ou commerçant?

Notez l'emplacement des bouches d'incendie et des bornes d'appel de police (le cas échéant), l'état des maisons du voisinage et les précautions éventuellement prises par les habitants (murs, clôtures électriques, gardes, etc.). Assurez-vous qu'il n'y a pas à proximité un cours d'eau, des broussailles ou un bosquet épais, une cabane ou tout autre recoin pouvant servir de cachette à quelqu'un qui voudrait s'introduire chez vous.

Sachez que, dans un pays où les services d'incendie sont inexistants ou peu fiables (la plupart des pays où intervient la Fédération), les appartements du troisième et du quatrième étages sont le choix le plus raisonnable pour le personnel. Les échelles des pompiers ne montent généralement pas au-dessus du septième étage. Dans la

plupart des immeubles, il est très difficile de sauter ou de se laisser descendre de plus haut que le quatrième étage. Comme il est par ailleurs plus facile pour un cambrioleur ou un intrus de pénétrer dans un immeuble par le rez-de-chaussée, choisissez toujours votre appartement entre le troisième et le cinquième étages.

S'il faut choisir entre une maison et un appartement, il faut peser les avantages et les inconvénients de l'un et de l'autre. Les appartements sont généralement plus sûrs que les maisons individuelles et permettent de mieux contrôler l'accès. La surveillance par un intrus en puissance est difficile et on y est protégé par un certain anonymat. Les maisons sont plus souvent prises pour cible, mais les occupants peuvent mieux régler leur niveau de sécurité (par un éclairage extérieur, le nombre de gardiens, etc.).

Maison ou appartement : où est-on le plus en sécurité ?

lci encore, vous devrez réaliser une véritable évaluation de la sécurité. Prenez, par exemple, les statistiques de la criminalité et des plaintes. Les cambriolages touchent-ils davantage les appartements ou les maisons? Interrogez vos collègues étrangers et d'autres collègues d'organisations internationales ou non gouvernementales avant de choisir votre lieu de résidence. Si vous êtes tenté de vous loger dans un complexe résidentiel, veillez à ce que les autres résidants ne soient pas des cibles très en vue ou des personnes pouvant entacher l'image de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Maison individuelle

- cible unique d'un malfaiteur :
- peut être isolée :
- toutes les dépenses de sécurité sont à la charge d'une seule personne;
- maîtrise totale de l'accès ;
- contrôle de l'activité des gardiens;
- facilité de repérage d'une intrusion dans la propriété et d'éviction de toute personne indésirable.

Appartement

- 7 le nombre est un facteur de sécurité;
- accès contrôlé par un (ou des) gardien(s);
- 7 il y a généralement un seul gardien pour plusieurs appartements :
- il est moins facile de contrôler les gardiens;
- les dépenses de sécurité sont partagées;
- lorsqu'un intrus a pu tromper la vigilance du gardien, il peut se faire passer comme il veut pour un habitant de l'immeuble et avoir ainsi le temps de commettre son forfait.

1

2

3

4

5

6

7

8

9



La sécurité de votre lieu de résidence

Périmètres

Toute barrière entourant l'enceinte d'une maison, ne serait-ce qu'une haie symbolique, a un effet dissuasif. En franchissant la barrière, l'intrus prend le risque d'être vu. C'est pourquoi il est recommandé de choisir, chaque fois que possible, une maison entourée d'une barrière.

Voici quelques exemples de barrière pour l'enceinte extérieure :

- u clôture ou mur plein ou assemblé
- u clôture formée de piquets et de chaînes
- » haie ou végétation naturelle
- portail

La solution à préférer est un mur plein ou assemblé avec portail en métal massif. L'enceinte extérieure n'ayant que la résistance du portail, celui-ci doit être solidement fixé dans la clôture ou le mur, s'ouvrir vers l'extérieur avec des charnières à l'intérieur et être muni d'une serrure très résistante. Les clés des serrures doivent être rangées dans un lieu sûr, mais accessible à l'intérieur du complexe ou de l'habitation.

Le périmètre intérieur est constitué par le mur extérieur de la maison. Toutes les ouvertures du bâtiment se trouvant au rez-de-chaussée ou accessibles d'un arbre

ou d'une véranda et suffisamment grandes pour qu'un enfant puisse se glisser à l'intérieur doivent être munies de grilles. Des barreaux en acier massif espacés de 10 à 15 cm doivent être entrecroisés de barres horizontales espacées de 20 à 25 cm pour donner de la rigidité à la structure, et être solidement scellés dans le mur ou le cadre adjacent.

Dans chaque partie de la maison où il y a des chambres, une grille au moins doit être montée sur des charnières et équipée d'un mécanisme d'ouverture d'urgence pour permettre le passage en cas d'incendie. Dans les maisons où un seul couloir donne accès à toutes les chambres, celui-ci doit être fermé par un portail ou une grille métallique empêchant l'accès aux chambres la nuit. Cette grille délimite un périmètre intérieur et fait des chambres un endroit sécurisé tenant lieu de refuge.

Toutes les portes extérieures doivent être en métal ou en bois massif et munies de deux serrures, une serrure principale et une serrure secondaire ou un verrou. En outre, chaque porte d'entrée doit être pourvue d'un judas avec angle de vue de 180 degrés.

Portes et serrures

La serrure primaire est la serrure principale d'une porte ; elle est actionnée par une poignée. Il s'agit généralement d'une serrure à pêne. Outre cette serrure, vous devez envisager la pose d'un verrou fixé sur la porte et s'engageant dans le chambranle. Le verrou peut être actionné par une clé, mais il peut aussi s'agir d'un verrou dont la tige s'enfonce profondément dans le sol (de préférence en béton) et dans le chambranle.

Une chaînette de sûreté ne peut pas être considérée comme un verrou secondaire et donne une fausse impression de sécurité. Le dispositif optique ou judas donne plus de sécurité car il permet d'identifier un visiteur sans avoir à ouvrir la porte. Le système recommandé se compose d'une chaîne de haute qualité, d'un judas avec angle de vue de 180 degrés, d'une bonne serrure et d'un bon verrou.

Les portes extérieures vitrées sont à éviter, de même que les portes placées à proximité d'une fenêtre ou d'un panneau vitré.

Si une grille d'acier a été posée comme deuxième protection, vous pouvez utiliser un cadenas de sûreté de bonne qualité comme deuxième serrure. Vous devez toutefois veiller à ce que tous les occupants de la maison aient une clé du

2

3

4

5

6

7

8

9

cadenas pour qu'ils ne se retrouvent pas enfermés à l'intérieur en cas d'urgence, d'incendie, de fuite de gaz, etc.

Contrôlez strictement les clés des serrures et verrous extérieurs. Ne cachez pas une clé supplémentaire d'une serrure extérieure en dehors de la maison. Les cambrioleurs expérimentés connaissent toutes les cachettes.

En outre:

- Vérifiez la distribution des clés.
- Changez la serrure si une clé est perdue.
- Évitez les portes vitrées coulissantes à moins qu'elles ne soient doublées d'une grille métallique munie, côté intérieur, d'une serrure résistante ou qu'elles puissent être équipées d'un dispositif de verrouillage efficace.
- Verrouillez ou mettez en sûreté toutes les armoires techniques (électricité, gaz, eau) qui se trouvent à l'extérieur de la maison.
- Gardez un jeu de clés supplémentaires dans une enveloppe scellée, rangée en lieu sûr dans votre bureau (coffre-fort, coffre à clés, etc.).

Les portes, les serrures, les chambranles et le contrôle des clés sont une seule et même affaire. Rien ne sert d'avoir la meilleure des serrures si la porte ou le chambranle n'est pas solide. Mais si vous n'êtes pas absolument maîtres de vos clés, tout ce qui vient d'être dit dans cette section ne sert à rien.

Éclairage extérieur

L'éclairage extérieur fait partie intégrante de la protection contre les intrusions. Bien utilisé, il est dissuasif et permet une bonne observation. Tous les côtés de la propriété doivent être éclairés, y compris les murs ou clôtures, les buissons et recoins sombres qui ne sont pas visibles depuis le bâtiment. L'éclairage doit être fixé sur le bâtiment, tourné vers l'extérieur, et non sur le mur faisant face au bâtiment. Les dispositifs d'éclairage équipés d'un senseur sont intéressants. Les interrupteurs de commande manuelle et la commande générale de l'éclairage doivent toujours être à l'intérieur de l'habitation.

Refuge sécurisé dans l'habitation

Dans les zones de forte criminalité et lorsque l'évaluation de la sécurité en indique la nécessité, il est recommandé aux délégations de créer un refuge sécurisé ou une « chambre forte » dans l'habitation de chaque délégué. L'idée est d'avoir une pièce dans l'habitation où vous pouvez vous enfermer en temps de crise et dormir en sécurité la nuit. Cela consiste généralement à poser une grille à barreaux pour fermer l'accès à cette pièce ou à cette partie de la maison. Dans certains endroits, on appelle ce dispositif « barrière anti-viol ».

Le mieux est que la porte d'accès à votre chambre soit en métal massif si vous habitez un appartement ou une maison de plain-pied, ou, si vous habitez une maison à étage, d'avoir une grille ou un portail à barreaux au pied de l'escalier menant à l'étage. La grille doit être fermée à clé de l'intérieur la nuit, une fois que toute la famille est couchée. La fenêtre doit aussi être munie de barreaux que vous pouvez ouvrir de l'intérieur si vous devez vous échapper.

La plupart des délégations ont fait installer un système d'alarme directement relié à une société de sécurité ou au poste de police. L'idée du refuge sécurisé est que les intrus ne voudront pas perdre du temps à essayer d'en forcer l'accès et qu'ils se contenteront de cambrioler le reste de la maison, en espérant s'enfuir avant l'arrivée de la police. Le dispositif est un moyen d'éviter que les membres de votre famille ou vous-même soyez victimes de violences, de viol ou d'enlèvement.

Pour créer un refuge sécurisé à l'intérieur de votre habitation, vous devez prévoir :

- une porte de construction solide (porte pleine) munie d'un judas ;
- un verrou résistant ;
- un portail intérieur ou une grille doublant la face interne de la porte ;
- une sonnette d'alarme à l'intérieur du refuge ;
- un moyen de communication fiable;
- des toilettes de fortune ;
- une autre voie d'échappement ;
- un extincteur et une issue de secours en cas d'incendie;
- un espace pour stocker des vivres si vous vous trouvez dans une zone d'intervention où il est recommandé d'avoir des provisions, ou si l'opération entre dans la phase d'alerte supérieure.

À retenir! Vous êtes le premier maillon de la sécurité. Il y a eu des cas où le refuge a permis à des délégués d'échapper à des violences. Il y a eu des cas aussi où des délégués et leur famille ont subi des violences parce qu'ils n'avaient pas fermé la porte à clé (c'est-à-dire qu'ils n'avaient pas utilisé correctement le refuge). En fin de compte, il ne suffit pas d'avoir tout l'équipement, encore faut-il se discipliner pour faire les gestes voulus. N'attendez pas qu'il soit trop tard pour vous mettre en état de vigilance. Sovez prévoyant.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

Matériel de lutte contre l'incendie et de sécurité

Bien que la protection contre l'incendie soit abordée plus loin dans le présent chapitre, nous nous attacherons ici à montrer quel type de matériel de protection contre l'incendie vous devez avoir en permanence dans votre habitation. Un extincteur, par exemple, doit toujours être rangé dans la cuisine. Vous pouvez aussi en prévoir un dans les chambres.

Il est recommandé d'avoir un détecteur de fumée dans la cuisine et dans chacune des parties de l'habitation où il y a des chambres. Si toutes les chambres donnent sur un même couloir, le détecteur de fumée doit être installé au plafond du couloir.

Une trousse de secours doit être rangée dans la partie commune de l'habitation, dans un endroit facilement accessible. Tous les occupants et les employés de maison doivent savoir où la trouver.

La sécurité pendant un séjour à l'hôtel

De nombreux délégués travaillant sur le terrain étant appelés à voyager, il est utile de rappeler certaines consignes de sécurité pour le séjour dans les hôtels. Normalement, la délégation de la Fédération négocie des prix spéciaux avec des hôtels choisis dans les zones d'opération et obtient des réductions appréciables pour l'hébergement du personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Par ailleurs, la plupart des hôtels et des résidences offrent des réductions « résidants » qui peuvent atteindre 60 % du prix normal. Soyez toutefois prudent en choisissant un hôtel, que ce soit pour un déplacement professionnel ou personnel. Ne choisissez pas systématiquement « l'affaire du siècle ». Un vol à main armée ou un cambriolage peut se produire dans n'importe quel hôtel, et le risque est d'autant plus grand que l'hôtel est plus modeste et plus isolé. La plupart du temps, plus la catégorie de l'hôtel est élevée, plus vous serez en sécurité et mieux les problèmes seront réglés. Cela est vrai aussi de la protection contre l'incendie et de la préparation et l'intervention en cas de catastrophe.

Voici quelques mesures de précaution qu'il vous est conseillé de prendre, même dans les meilleurs hôtels, pour éviter les expériences désagréables :

- En arrivant à la réception de l'hôtel, vérifiez si quelqu'un observe ce qui se passe dans le hall et écoute les conversations.
- Ne donnez jamais votre numéro de chambre à des inconnus, et si le réceptionniste annonce votre numéro à voix haute, demandez-lui de vous donner une autre chambre sans annoncer le numéro.

Les employés de maison

Si vous avez des employés de maison, leur sécurité est étroitement liée à la vôtre. La confiance réciproque est importante, surtout si vous travaillez ensemble dans un environnement peu sûr. Diverses mesures peuvent être prises pour préserver les intérêts de la Fédération internationale, les vôtres et ceux de vos employés.

Dans toute la mesure possible, embauchez quelqu'un qui a été employé et vous a été recommandé par un ami, un organisme de bonne réputation ou un voisin. Prenez le temps de vérifier les références indiquées. Vous devrez peut-être demander à un employé en qui vous avez confiance et qui parle la même langue de vous les traduire. Vous devez indiquer à tous vos employés quelles sont les procédures de sécurité à suivre et les informer de tout changement lié aux circonstances, y compris des plans en cas d'urgence. N'oubliez pas de faire les exercices d'alerte avec le personnel.

Si vous constatez que l'un de vos employés est malhonnête ou vous a volé quelque chose (soyez-en sûr avant de l'accuser), renvoyez-le immédiatement et raccompagnez-le jusqu'à la sortie. Prévenez immédiatement tous les endroits où vous l'avez autorisé à faire des achats pour votre compte (par exemple au marché) ou d'autres actes en votre nom, que vous l'avez congédié. Signalez ensuite l'incident à votre responsable en utilisant le formulaire type de déclaration d'incident. Le responsable décidera s'il y a lieu ou non de prévenir la police.

S'il faut que votre personnel de maison ait une clé de votre habitation, faites poser un verrou spécial dont vous conserverez la clé séparément des autres (sans la donner à aucun des employés). Utilisez ce verrou lorsque vous êtes à la maison.

Veillez enfin à ce que tous les employés de la maison sachent quelles précautions de sécurité vous voulez faire appliquer :

- 🛚 is'assurer de l'identité d'un visiteur avant d'ouvrir la porte ;
- une jamais laisser entrer un visiteur non autorisé sans votre accord exprès ;
- ne jamais donner de renseignements sur vous par téléphone à qui que ce soit;
- u ne jamais parler de vos affaires à qui que ce soit ;
- vous alerter si une personne suspecte est aperçue près de votre habitation.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

Quelques recommandations pour vivre en sécurité

Ce qu'il faut faire :

tenir les fenêtres et les portes fermées (à clé) quand vous êtes à l'intérieur et quand vous sortez, ne serait-ce que pour quelques minutes

savoir où se trouvent la structure médicale, l'hôpital et le poste de police le plus proche

faire connaissance avec vos voisins, et en connaître au moins un qui puisse vous aider en cas d'urgence et vous mettre en sécurité

garder les rideaux tirés ou les stores baissés pour ne pas être observé

s'assurer que l'entrée est bien éclairée

s'il y a une piscine ou un bassin naturel sur la propriété, s'assurer qu'il est bien couvert d'un filet de sécurité lorsqu'il n'est pas utilisé

s'assurer que le gardien sait exactement ce que vous attendez de lui, ce qu'il doit faire dans sa patrouille, à quel intervalle il doit patrouiller et comment il doit donner l'alerte en cas de danger ; il doit aussi savoir où aller et que faire si des intrus le forcent à quitter les lieux

entraîner votre famille à utiliser le matériel et à appliquer les procédures d'urgence

laisser les lumières allumées à l'extérieur

avoir une trousse d'urgence prête à tout moment

avoir un refuge sécurisé à l'intérieur de l'habitation

vérifier que les communications fonctionnent avec la délégation ou avec les autres délégués

garder dans un endroit central une lampe de poche, des piles, des bougies et des allumettes (en cas de coupure de courant)

avoir toujours à portée de la main les numéros d'urgence

penser aux risques d'incendie et répéter les procédures d'évacuation

Ce qu'il ne faut pas faire :

laisser dehors des objets de valeur et des objets – hache, échelle, etc. – qui pourraient facilement être utilisés à vos dépens

ouvrir systématiquement la porte aux inconnus. S'ils prétendent avoir un titre officiel (voire être de la police), demandez à vérifier leur identité et leur mandat avant de les laisser entrer ; assurez-vous que vous savez à quoi ressemble la carte d'un policier

laisser un inconnu utiliser votre téléphone ou entrer ; c'est vous qui devez passer l'appel pour lui

dormir avec la fenêtre ouverte, pour autant que vous puissiez l'éviter mettre votre nom ou l'insigne de la Fédération sur votre porte

recruter un employé de maison sans avoir pris des renseignements sur lui et sans lui avoir au préalable donné les consignes de sécurité

donner des clés de votre habitation à vos employés de maison ; si c'est indispensable, ayez un verrou spécial que vous fermez lorsque vous êtes à l'intérieur

employer des mineurs (travail des enfants)

résister en cas de cambriolage

choisir votre habitation en fonction de caractéristiques de confort et d'agrément, plutôt que de sécurité

- N'invitez jamais dans votre chambre d'hôtel quelqu'un que vous ne connaissez pas bien ou en qui vous n'avez pas totalement confiance.
- Ne laissez jamais traîner d'objets de valeur dans votre chambre quand vous n'y êtes pas ne serait-ce que pour un bref instant.
- Ne laissez jamais un sac ou des objets de valeur sans surveillance dans une salle de réunion, de conférence ou de restaurant, dans le hall d'une piscine, sur la plage, dans une voiture, etc.
- ☼ Évitez de séjourner dans les hôtels fréquentés par des dignitaires car ceuxci attirent l'attention (photographes, manifestations, alertes à la bombe, menaces terroristes, etc.).
- Évitez de séjourner dans un hôtel où se déroule une grande conférence ou une grande réunion, car vous risquez d'y trouver les mêmes inconvénients que ci-dessus.
- Utilisez toujours le verrou de sûreté de votre chambre, même pendant la journée.
- Utilisez toujours le coffre-fort de la chambre pour ranger vos objets de valeur ou laissez-les dans le coffre de l'hôtel en vous assurant qu'un reçu vous

2

3

4

5

6

7

8

9

est délivré. S'il n'y a pas de coffre-fort, transportez vos objets avec vous dans un sac, de préférence sous clef, dans le coffre d'une voiture.

Faites toujours appel à une société de taxis sérieuse recommandée par l'hôtel.



Le saviez-vous ? Vous pouvez aujourd'hui acheter des détecteurs de fumée ou des alarmes d'incendie bon marché que vous pouvez emporter en voyage dans les hôtels ou dans des lieux de séjour temporaire qui n'en sont pas munis ou dont la qualité risque d'être douteuse.

La protection incendie dans les hôtels

- Repérez toujours l'emplacement de votre chambre sur le plan d'évacuation en cas d'incendie de l'hôtel, qui se trouve normalement sur le côté intérieur de la porte de votre chambre.
- Mémorisez toujours l'itinéraire d'évacuation vers la sortie de secours la plus proche.
- Soyez ordonné et rangez les objets essentiels tels que votre passeport, votre téléphone mobile et votre portefeuille à portée de la main pour savoir où les trouver si vous devez partir d'urgence.
- » N'utilisez jamais les ascenseurs en cas d'évacuation d'urgence ou d'incendie.
- Si vous découvrez de la fumée en vous réveillant, ne perdez pas une minute. Appelez immédiatement la réception pour prendre conseil, puis sortez et fermez la porte derrière vous sans perdre de temps à rassembler vos affaires.
- Si vous ne pouvez pas quitter la chambre, calfeutrez tous les interstices avec du linge mouillé, éteignez les ventilateurs et la climatisation et montrezvous à la fenêtre.
- Fermez bien toutes les portes qui vous séparent de la fumée ou des flammes.
- Si la fumée pénètre dans votre chambre, essayez de vous déplacer le plus près possible du sol en vous couvrant le nez et la bouche d'un linge mouillé.
- S'il y a un extincteur, dirigez-le du bas vers le haut des flammes en faisant plusieurs pressions plutôt qu'une seule et en évitant de vider entièrement l'extincteur en une fois.



À retenir! Quelles que soient vos conditions de logement – maison, appartement, tente, hôtel ou logement collectif – vous ne devez négliger aucune mesure de sécurité pour assurer votre tranquillité et votre bien-être.

Les entrepôts

Si l'opération à laquelle vous participez comporte la fourniture de secours, il y a de fortes chances que la délégation de la Fédération internationale dans le pays utilise un ou plusieurs entrepôts pour recevoir et stocker l'aide humanitaire avant de la distribuer dans la zone des opérations. Les stocks de fournitures de secours entreposées ont généralement une valeur considérable tant par la dépense engagée par les donateurs que par leur prix pour les bénéficiaires et le marché local. La sécurité dans les entrepôts est donc un aspect dont il est essentiel de tenir compte dans le choix et l'utilisation d'un entrepôt.

Tous les moyens d'accès à l'entrepôt (portes, portails et fenêtres) doivent rester fermés, de préférence avec un cadenas acheté spécialement pour cet usage. Les clés du cadenas ne doivent être conservées que par le responsable de l'entrepôt. Un jeu de clés supplémentaire doit être conservé à la délégation ou à la Société nationale hôte (si c'est elle qui loue l'entrepôt).

L'enceinte de l'entrepôt doit être clôturée en ménageant un espace entre le bâtiment et la clôture. Apposer très visiblement le logo de la Fédération internationale ou l'emblème de la Société nationale hôte sur l'entrepôt peut aussi contribuer à le rendre plus sûr.

L'accès à l'entrepôt doit être limité au personnel autorisé, c'est-à-dire le responsable de l'entrepôt, les manutentionnaires, les gardiens, le personnel autorisé de la Société nationale et les délégués autorisés de la Fédération. Personne d'autre ne doit entrer dans l'entrepôt sans permission et sans être accompagné par une personne désignée par le responsable.

Si l'entrepôt sert aussi de centre de distribution, l'espace de distribution doit être nettement séparé de l'espace de stockage de manière à éviter que des bénéficiaires n'entrent dans l'entrepôt pendant la distribution. Aucune distribution ne doit être effectuée à l'intérieur de l'entrepôt, même par mauvais temps. Dans ce cas, des bâches en plastique ou des tentes peuvent être dressées sur la surface de distribution.

Il est strictement interdit de fumer dans l'entrepôt et dans le périmètre délimité de l'entrepôt. Il doit y avoir sur place du matériel de lutte contre l'incendie et un plan d'évacuation clairement visible de tous. Ce plan doit montrer les sorties de secours et la conduite à tenir en cas d'incendie.

2

3

4

5

6

7

8

9

Les contrôles de sécurité dans un entrepôt

L'entrepôt est-il dans une zone sûre ?

Demandez-vous s'il est plus sûr d'avoir un entrepôt séparé ou de partager un entrepôt avec d'autres organisations.

Le périmètre est-il fermé par une clôture ou un mur, gardé de jour et de nuit et équipé d'un système d'alarme ?

Les portes sont-elles résista ntes et munies d'une serrure ou d'un verrou ?

Les fenêtres sont-elles protégées par des barreaux ou des grilles, y a-t-il des issues de secours et un éclairage de sécurité ?

Est-il nécessaire (et possible) d'installer un système d'alarme ?

L'accès et les clés sont-ils rigoureusement contrôlés ?

Des procédures de contrôle des stocks doivent être suivies, et tout mouvement de marchandise doit être autorisé.

A-t-on pris des renseignements sur le personnel employé à l'entrepôt?

A-t-on installé des extincteurs, des détecteurs de fumée et une trousse de secours dans l'entrepôt ?

Tout le personnel travaillant dans l'entrepôt connaît-il la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident de sécurité ?

Y a-t-il suffisamment de places de stationnement à l'entrepôt, le stationnement y est-il sûr ?

Le logo de la Fédération internationale est-il affiché bien en vue (par exemple autocollants) ?

Y a-t-il un poste d'alimentation électrique et une arrivée d'eau de secours ?

Manipulation de l'argent liquide

La manipulation de l'argent sur le terrain présente beaucoup de risques. Les personnes et les véhicules qui transportent de l'argent peuvent être pris pour cible par

des voleurs et sont donc plus exposés à subir des dommages. Pour rester maître des fonds et éviter qu'ils ne soient détournés de leur destination initiale, il faut définir des lieux de dépôt et des procédures spéciales. Chaque délégation aura des consignes spécifiques concernant le dépôt et le transport d'argent dans la section de son règlement relative à la sécurité financière.

En général, toutes les espèces détenues par une délégation ou un bureau de la Fédération doivent être rangées dans un coffre fermant à clé et le montant doit en être limité au strict minimum. Les montants supérieurs à 10 000 francs suisses¹ doivent être placés dans un coffre-fort.

Si le coffre-fort est actionné par une clé, le gardien du coffre, habituellement le responsable financier, garde la clé dont un double est conservé par le chef de délégation hors du site. Pour les coffres à combinaison, le code doit être mis sous enveloppe cachetée dont le rabat est barré par une signature. L'enveloppe doit porter la mention « Propriété de la délégation » et être conservée hors du site. Le code ne doit être consigné nulle part ailleurs.

Transport de fonds

En règle générale, les fonds destinés aux délégations, qui consistent en avances de fonctionnement, sont virés par le Département des finances du Secrétariat de la Fédération à la banque où la délégation/le bureau détient un compte. À l'intérieur d'un pays ou d'une région, le transfert de fonds s'effectue par l'intermédiaire des banques. Ainsi, le personnel et les délégués de la Fédération délégués n'ont pas à transporter de l'argent.



^{1.} Il s'agit du maximum absolu. La délégation de pays peut décider de fixer un plafond inférieur à ce montant.

3

4

5

6

7

8

9

Le transport de fonds par des employés de la Fédération est un cas d'exception qui ne doit répondre qu'à des circonstances exceptionnelles (besoin impérieux et immédiat de liquidités, problèmes de la banque locale, etc.) et ne doit être effectué qu'avec l'accord du chef de délégation.

Quelques recommandations concernant les transferts de fonds

Ce qu'il faut faire :

lorsqu'un membre du personnel fait fonction de messager, veiller à ce qu'il soit couvert par une police d'assurance (si possible) qui couvre aussi la somme transportée

veiller à ce que les fonds en transit soient toujours transportés par deux personnes et répartis entre les deux

s'assurer que le bureau ou la délégation (ou la destination finale) dispose d'un coffre utilisable dès l'arrivée

s'assurer que les plans de voyage et le transport de fonds ne sont connus que des personnes dont la tâche l'exige

ne communiquer qu'au dernier moment les plans, l'horaire, le moyen de transport utilisé et l'itinéraire à ceux qui ont besoin de les connaître adopter une tenue et une apparence discrètes et utiliser une mallette ou

une sacoche banale

varier l'itinéraire, l'horaire et le mode de transport utilisé aussi souvent que possible

Ce qu'il ne faut pas faire :

prononcer le mot « argent », mais convenir d'un mot codé qui ne soit connu que de quelques personnes

distribuer ou transporter de l'argent dans des régions de forte criminalité; vous pouvez soit essayer de choisir une autre région, soit envisager de recourir à des policiers sans arme, des gardes ou des agents de sécurité (avec le soutien qui s'impose), en sachant que cela augmentera la visibilité

utiliser des espèces en général ; préférez les virements bancaires ou les chèques pour payer les salaires et régler les factures

laisser les choses arriver au point qu'il faille transporter des fonds

À retenir! Une gestion financière bien conduite évite d'avoir à prendre le risque de transporter des fonds.

Systèmes d'alarme

Dans beaucoup d'opérations comportant des affectations permanentes, les délégations recourent à du personnel de sécurité ou à une forme ou une autre de système d'alarme comportant un bouton d'alarme.

Entraînez-vous à utiliser les commandes de l'alarme de votre habitation ou de votre bureau afin de pouvoir non seulement en maîtriser le fonctionnement, mais aussi signaler tout défaut de fonctionnement. Dans certains pays, les sociétés de surveillance effectuent l'entretien des systèmes d'alarme.

Si vous avez un système d'alarme fonctionnant avec bouton d'alarme, assurezvous que celui-ci est installé dans la bonne pièce ou au bon endroit. Si vous avez un bouton d'alarme mobile, du type porte-clés, veillez à l'avoir toujours avec vous.

Vous pouvez demander à la police ou à votre société de surveillance de vous conseiller sur les alarmes et de vous recommander celles qui fonctionnent le mieux.

Les systèmes d'alarme ont diverses fonctions :

- ddétecter la présence d'un intrus ;
- signaler l'intrusion;
- u créer un désagrément pour l'intrus (signal sonore puissant et strident).

Un système d'alarme doit présenter les caractéristiques suivantes :

- ы fonctionnement sur le secteur et batterie de secours rechargeable ;
- fonction retard permettant d'activer et de désactiver le système sans déclencher l'alarme ;
- fonction d'activation de l'alarme par un bouton fixe ou mobile (le bouton peut être placé de façon à être actionné par le gardien, le personnel du bureau, le magasinier, etc.);
- su facilité d'installation et d'entretien.

H

2

3

4

5

6

7

8

9

L'alarme d'incendie d'un bâtiment doit produire un son nettement différent de l'alarme de sécurité et les occupants doivent être entraînés par des exercices à distinguer les deux.

Protection incendie

La protection contre l'incendie commence par une étude de tous les locaux utilisés sur le terrain par le personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Il s'agit d'évaluer l'installation électrique et les prises, les sorties de secours, les fenêtres et les portes. Ensuite on procède à l'achat et à l'installation du matériel approprié de protection contre l'incendie dans tous les locaux et véhicules de la Fédération, bureaux, lieux d'habitation, entrepôts, etc. Enfin, des procédures doivent être mises en place, et connues de tous, pour définir la marche à suivre en cas d'incendie. Le personnel doit effectuer régulièrement des exercices, être informé et recevoir la formation nécessaire pour savoir ce qu'il faut faire en cas d'incendie.

En matière de protection contre l'incendie, l'approche de la Fédération internationale repose, là encore, sur la prévention. On ne saurait donc trop insister sur la nécessité d'être au fait des procédures de sécurité en vigueur dans la délégation et de toujours respecter les consignes de sécurité. Nous présenterons dans la présente section les précautions générales et personnelles à prendre contre l'incendie, et vous y trouverez des conseils sur la conduite à tenir si vous vous trouvez dans un bâtiment en feu ou si vos vêtements, ou ceux de quelqu'un, prennent feu.

Précautions élémentaires contre l'incendie

- Les responsables doivent veiller à ce qu'il y ait des détecteurs de fumée, des alarmes d'incendie, des extincteurs automatiques à eau (sprinklers), des couvertures anti-feu et des extincteurs en nombre suffisant à chaque étage, et d'un modèle approprié et approuvé par les autorités.
- Les consignes en cas d'incendie doivent indiquer clairement ce que chacun doit faire, et comment procéder.
- Dans tous les locaux de la Fédération, un délégué doit être chargé de la sécurité incendie ; il sera responsable de l'application des consignes d'incendie et jouera le rôle de coordonnateur en cas d'incendie.
- Il faut organiser des exercices d'incendie à intervalles réguliers (deux fois par an, par exemple) pour entraîner le personnel à utiliser le matériel de lutte contre l'incendie et désigner les points de rassemblement en cas d'incendie.

- Les numéros d'appel en cas d'urgence doivent être communiqués à tous et clairement visibles de tous.
- Veiller à ce que les sorties de secours soient bien signalées, de même que les cordes ou échelles d'évacuation, le cas échéant.
- Une sortie de secours doit être indiquée dans chaque bureau et chaque habitation. Dans les chambres, au moins une des fenêtres munies de barreaux doit pouvoir s'ouvrir facilement de l'intérieur.
- ▶ Vérifier la capacité du service local d'incendie (s'il en existe un) et, au besoin, passez des conventions spéciales.
- ▶ Vérifier qu'il y a une trousse de secours, qu'elle est régulièrement regarnie et que le personnel est formé au secourisme.
- № Vérifier une fois par an la pression des extincteurs.
- Il est strictement interdit de fumer dans les bureaux et les entrepôts de la Fédération.



Mesures à prendre immédiatement en cas d'incendie

Il est important de garder son sang-froid lorsque l'on est en présence d'un incendie. Beaucoup de gestes permettent d'empêcher la propagation du feu, de limiter les dégâts et d'éviter que l'incendie ne fasse des victimes. Si un incendie se déclare, voici ce que vous devez faire :

3

4

5

6

7

8

9

- **1.**Donnez l'alerte. Appelez au secours, demandez de l'aide et déclenchez l'alarme incendie. N'essayez pas d'éteindre le feu tant que l'évacuation du bâtiment n'a pas commencé.
- **2.** Déterminez la cause de l'incendie et quel est le matériel dont vous disposez pour le combattre. Si l'incendie est d'origine électrique, il est important de commencer par couper l'alimentation générale, si c'est possible.
- **3.** Essayez de circonscrire le feu, mais en aucun cas ne prenez de risque d'être blessé. **Remarque :** le personnel doit être entraîné à utiliser le matériel de lutte contre l'incendie.
- **4.**Si vous réussissez, continuez de surveiller le foyer pour éviter une reprise du feu jusqu'à ce que les secours arrivent.
- **5.**Si vous ne parvenez pas à maîtriser le feu, quittez rapidement le bâtiment, si possible en fermant portes et fenêtres après vous être assuré qu'il n'y a plus personne dans le bâtiment.
- **6.**S'il y a des pompiers dans la zone des opérations, donnez leur des renseignements et soyez coopératif lorsqu'ils arrivent sur place.

Incendie dans un immeuble

Dans un immeuble, un incendie se propage rapidement, piégeant les occupants à l'intérieur. Il est important de réagir immédiatement au déclenchement de l'alarme d'incendie ou à un ordre d'évacuation. Ne supposez pas qu'il s'agit d'un exercice d'incendie. Le personnel doit avoir été préparé et savoir comment gagner les sorties de secours des immeubles d'habitation et de bureaux. Si vous êtes à l'hôtel ou en voyage, rappelez-vous le plan d'évacuation et entraînez-vous à trouver le chemin le plus proche vers la sortie si vous n'êtes pas sûr de pouvoir y accéder.

Lorsque vous évacuez un bâtiment, pensez aux points suivants :

- Essayez de vous rappeler à quoi ressemble le chemin à suivre, car il risque d'être obscurci par la fumée.
- Couvrez-vous avec une couverture non synthétique, un manteau ou un linge quelconque, de préférence mouillé.
- Avant d'ouvrir une porte, vérifiez-en la température en la touchant du dos de la main, car s'il y a des flammes de l'autre côté, l'ouverture risque de créer un appel d'air.
- Déplacez-vous penché en avant et le plus rapidement possible, car il vous faudra peut-être ramper pour éviter la fumée et la chaleur.

- Évitez de passez par des endroits où des objets risquent de tomber.
- Si vous n'êtes pas au rez-de-chaussée, n'empruntez pas les ascenseurs ou escaliers mécaniques, mais les escaliers.
- Sauter de plus haut que deux étages peut être fatal, et doit être une solution de dernier recours.

Si vous ne pouvez pas sortir par les issues de secours

Si vous n'arrivez pas à sortir d'un immeuble comptant de nombreux étages, dirigez-vous vers le toit. Les bureaux ou les locaux d'habitation ne devraient pas être choisis dans des immeubles hauts qui ne sont pas pourvus de moyens d'évacuation appropriés en cas d'urgence.

Si vous ne pouvez pas atteindre le toit, préparez-vous à rester dans le bâtiment et faites ce qui suit :

- Allez dans une pièce pourvue d'une fenêtre donnant sur l'extérieur, indiquez clairement sur la fenêtre que vous avez besoin d'aide et restez dans cette pièce.
- № Fermez la porte d'entrée et, le cas échéant, la porte intérieure de la pièce.
- Mettez des couvertures ou des vêtements à la base des portes pour empêcher la fumée d'entrer et, si possible, utilisez un linge mouillé pour rendre l'obstruction plus étanche.
- Imbibez d'eau les couvertures non synthétiques, manteaux ou autres vêtements que vous pourrez éventuellement utiliser plus tard.
- → Accroupissez-vous près d'une fenêtre ouverte et continuez d'appeler à l'aide.
- Si le feu gagne la pièce, couvrez-vous d'au moins deux couvertures ou couches de vêtements dont les derniers seront de préférence mouillés.



À retenir! La plupart des incendies commencent par une petite flamme qui peut être éteinte si elle est découverte rapidement. Le meilleur moyen de lutter contre l'incendie est la prévention par des inspections régulières, l'entraînement du personnel et le bon entretien du matériel de lutte contre l'incendie dans tous les locaux de la délégation.

Si une personne prend feu

Si vos vêtements ou ceux d'une personne près de vous prennent feu, rappelezvous qu'il faut s'immobiliser, se laisser tomber, se rouler par terre. 2

J

4

5

6

7

8

9

S'immobiliser

■ Gardez votre sang-froid et ne laissez pas courir une personne dont les vêtements ont pris feu.

Se laisser tomber

- Laissez-vous rapidement tomber à terre.
- Si les vêtements de quelqu'un ont pris feu, dites-lui de se jeter à terre. Ne plaquez la personne au sol que si le feu ne risque pas de vous gagner vous-même.

Se rouler par terre

- Roulez à plat sur le sol tant que vous pouvez (d'un côté puis de l'autre si vous êtes dans une pièce) jusqu'à ce que les flammes s'éteignent. En roulant ainsi, vous arriverez dans la plupart des cas à étouffer le feu et à disperser les flammes.
- Si les vêtements de quelqu'un d'autre ont pris feu, faites rouler la personne. Vous pouvez utiliser de l'eau, du sable ou une couverture pour aider à étouffer les flammes pendant que la personne roule. N'essayez pas d'éteindre les flammes à mains nues, et continuez à faire rouler la personne.
- Une fois les flammes éteintes, appelez à l'aide et commencez à administrer les premiers secours.

Chapitre 6

La sécurité dans les relations avec les bénéficiaires



ans le contexte de certaines opérations, il arrive que la Fédération internationale participe à la gestion de camps de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays (PDI). Selon le descriptif de votre poste, une partie ou l'essentiel de votre travail se déroulera dans des camps. Vous vous trouverez peut-être aussi dans des situations, lors de vos activités sur le terrain, où il faudra aider à maintenir l'ordre dans de grands rassemblements, par exemple aux points de distribution des secours.

Les conseils donnés dans la présente section concernent les mesures que vous devrez prendre et les facteurs dont vous devrez tenir compte en organisant un événement dans lequel une foule est concernée. Ils ont aussi pour but d'assurer la sécurité du personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et celle des bénéficiaires qu'il est venu aider. Un personnel vigilant et averti contribue à réduire sensiblement le risque de voir se développer des protestations ou des manifestations spontanées.

Il ne s'agit pas ici d'assurer la protection des bénéficiaires. La Fédération internationale ne se charge normalement pas de le faire, car c'est une tâche qui incombe à des organismes spécialisés des Nations Unies. Toutefois, si nous devons assurer des services dans un camp ou gérer le camp, il est de notre responsabilité de veiller à ce que la protection soit assurée.

4

5

6

7

8

9

Camps de réfugiés et de personnes déplacées

Il existe des directives de sécurité spécifiques que le personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge doit respecter, et qui seront présentées dans la présente section. N'oubliez pas que la Fédération internationale ou une Société nationale participante intervenant à titre bilatéral apporte son aide à la demande de la Société nationale hôte. Il importe donc de coordonner avec la Société hôte toutes les activités ayant trait à la sécurité dans les camps de réfugiés et de personnes déplacées.



Consignes de sécurité relatives à la gestion des camps

- 1. Le bureau du responsable du camp et les installations de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge doivent être contigus à une voie d'accès principale.
- 2. Les attaques, agressions et enlèvements ayant souvent lieu près des camps, au départ ou à l'arrivée, prévoyez plusieurs itinéraires d'accès pour varier la routine quotidienne et éviter les schémas prévisibles. Le mieux est de disposer de deux entrées et sorties ou plus. Évitez les impasses et les voies étroites à sens unique.
- 3. Sécurité du bureau du camp : utilisez votre bon sens et appliquez les directives élémentaires de sécurité dans les bureaux, telles que celles qui sont décrites au chapitre 5. Laissez le moins de choses possible dans le bureau du camp et évitez d'avoir un entrepôt ou des stocks à l'intérieur ou à proximité du camp.

- Les délégués de la Fédération ne doivent jamais passer la nuit dans le camp.
- 5. Un système de contrôle des entrées et des sorties du camp doit être mis en place de sorte que l'on puisse tenir un registre précis des personnes présentes sur le site.
- 6. Tout le personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et vous-même devez connaître la configuration du camp et ses issues de secours.
- 7. Soyez en alerte et maintenez une grande vigilance en vous conformant aux consignes de sécurité de la délégation et à la recommandation issue de l'évaluation de la sécurité dans le camp.
- Tenez-vous au fait de ce qui se passe dans le camp, des problèmes éventuels, des tensions, des discussions.
- 9. Établissez un plan de maintien de l'ordre (voir les détails à la section suivante) et communiquez-le aux autres délégués, au personnel et à la Société nationale hôte.
- 10. Dessinez une carte ou mettez des repères montrant l'emplacement des diverses composantes du camp.
- 11. Sachez ce que vous êtes censé faire dans le plan de sécurité du camp. Définissez un plan d'évacuation et des directives pour sa mise en œuvre qui comprendront : le signal d'évacuation ; le maintien ou l'arrêt des services ; les points de regroupement à l'intérieur ou à l'extérieur du camp; la ou les voie(s) d'évacuation ; l'organisation des convois, etc.
- 12. Entretenez des relations professionnelles étroites avec les dirigeants des communautés déplacées ou réfugiées et avec les organisations partenaires aussi présentes dans le camp. La sécurité doit être à l'ordre du jour de chaque réunion relative à la gestion du camp.
- 13. Dans la mesure du possible, faites-vous accompagner par une personne de la communauté réfugiée ou de la Société nationale hôte lorsque vous êtes à pied dans le camp.
- 14. Emportez toujours avec vous un appareil radio portatif toujours prêt à l'emploi. Ne laissez pas traîner l'appareil. Respectez les procédures radio. La radio est votre principal instrument de sécurité. Ne faites pas étalage de votre radio et restez discret, la présence d'une radio étant considérée par

- de nombreux bénéficiaires comme un signe d'autorité (forces armées, polices ou forces de sécurité).
- 15. Évitez toute dispute. Il est facile de se laisser entraîner dans une discussion ou d'être mêlé à une dispute ne serait-ce que parce qu'on se trouve à proximité. Ne prenez jamais parti.



- 16. Retirez-vous du camp immédiatement si les tensions montent, si des manifestations se produisent ou si un conflit éclate. N'entrez pas dans le camp avant qu'une réunion sur la sécurité ait été organisée avec les représentants des divers partenaires et des communautés de réfugiés.
- 17. Les réfugiés sont soumis au droit du pays hôte et vous ne devez pas intervenir dans ce processus.
- 18. Nous devons expliquer notre mission et les principes de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge aux chargés du maintien de l'ordre dans le camp. Attachez-vous à faire respecter le principe selon lequel il ne doit pas y avoir d'armes dans le camp.
- 19. Incitez les dirigeants des communautés de réfugiés à créer une équipe de surveillance qui suivra les activités et repérera les foyers de troubles possibles dans le camp.
- 20. La Fédération internationale et la Société nationale hôte ne doivent pas accepter d'être responsables de la protection ou de la garde du camp de réfugiés. Les seules formes de garde que nous devrions assumer sont, à la rigueur, la garde des bâtiments et du matériel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Une formation doit être assurée à tous les gardes employés sur la manière de réagir et de se comporter ainsi que sur les Principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et

du Croissant-Rouge. S'il existe une société de surveillance fiable, cette solution est préférable à l'embauche directe d'agents de sécurité et au recours à des forces armées ou de police.

Distributions

Bien que la présente section porte sur la distribution de vivres et de secours aux bénéficiaires, les directives s'appliquent à tout programme réalisé en faveur des bénéficiaires et des communautés.



Planification

Une distribution contrôlée et disciplinée commence par une bonne planification, un site bien choisi et une bonne information; elle répond aux attentes et passe par de bons contacts avec les bénéficiaires et leurs dirigeants.

Beaucoup de distributions se passent mal à cause d'attentes trop fortes, du manque de communication et d'information et de la colère et de l'énervement

2

3

4

5

6

7

8

9

des bénéficiaires, ou parce que des motivations politiques sont à l'œuvre. Certains des éléments déclencheurs les plus fréquents sont le fait que les bénéficiaires n'ont pas été consultés pour la distribution ou qu'ils ne savent pas ce qui se passe.

Lorsque les distributions ou l'aide arrivent trop tard après une catastrophe ou que le moment de la distribution est mal calculé et que les bénéficiaires doivent attendre des heures le début de la distribution, la tension, l'énervement et la colère sont au plus haut.

Une bonne planification permet de réduire nombre de ces risques. C'est une raison de plus de vérifier que vous assez de personnel et de volontaires pour assurer la distribution. Il est préférable de ne pas faire appel directement aux bénéficiaires.

Prévoyance, le maître mot

Le lien entre la réalisation des programmes et la sécurité est un aspect important, souvent négligé jusqu'à ce qu'un problème survienne. Les incidents de sécurité et les tensions qui se sont produits récemment entre la communauté locale ou les bénéficiaires et le Mouvement auraient tous pu être évités.

- Routes bloquées, délégués ou personnel pris en otage, pillage d'entrepôts et de bureaux, personnel attaqué à coups de pierres, violence et agressivité, émeutes dans les camps, et d'autres problèmes encore, sont imputables au fait que nous n'avions pas vu combien il importait d'expliquer clairement aux autorités locales, aux dirigeants des communautés et aux bénéficiaires comment se déroulerait notre intervention.
- La prévoyance est une approche importante, qui consiste à expliquer aux bénéficiaires que des changements sont attendus dans la réalisation du programme (retards, changements dans la qualité ou la quantité livrée, modification des rations, etc.).
- Faire mieux connaître qui nous sommes et ce que nous faisons est aussi un moyen d'améliorer la sécurité, de même qu'avoir un administrateur chargé des liaisons avec les autorités locales ou les dirigeants des communautés et les bénéficiaires, afin d'avoir de meilleures relations avec eux.

Gérer l'information et les attentes

Il est très important que les bénéficiaires soient correctement informés de ce qu'ils vont recevoir (rations, type d'articles distribués, quantité, critères d'attribution, type et taille des abris, etc.) pour éviter de nourrir des attentes démesurées.

Stay safe - Préserver sa sécurité : Guide de la Fédération pour la sécurité en mission

Les bénéficiaires doivent aussi être clairement informés du moment, du lieu et des modalités de déroulement de la distribution (de quelle heure à quelle heure, ordre, discipline, lieu, etc.).



Une information bien maîtrisée contribuera à éviter l'incompréhension l'énervement chez les bénéficiaires. S'il vous est difficile de respecter la plage horaire convenue ou de fournir les articles ou la quantité et la qualité prévus, ou s'il vous est impossible de le faire, vous devez décider soit de retarder la distribution jusqu'à ce que vous puissiez répondre aux attentes, soit de distribuer ce que vous avez en expliquant qu'une distribution supplémentaire sera effectuée ultérieurement.

Quelle que soit votre décision, tout changement dans la distribution doit être annoncé aux bénéficiaires pour éviter de provoquer déception et colère. S'il y a des plaintes ou des irrégularités, des vols, des tricheries ou des troubles, vous devez y mettre bon ordre vite et bien.



À retenir! Ce que vous pensez dire importe moins que ce que les bénéficiaires croient entendre. Les malentendus peuvent être une source d'insécurité et de tensions.

Circuits d'approvisionnement et stocks régulateurs

Lorsque c'est la Fédération internationale qui est chargée de la distribution, nous devons nous assurer de bien maîtriser les circuits d'approvisionnement des articles à distribuer. Même lorsque les retards ou les ruptures de stock ne sont pas de notre fait, c'est nous qui sommes en face des bénéficiaires déçus et en colère. Dans la plupart des cas, ils voient dans ceux qui assurent la distribution les responsables du retard ou de l'insuffisance.

2

3

4

5

6

7

8

9

Afin d'éviter ces problèmes et pour assurer le bon déroulement de l'opération de secours, il est généralement nécessaire de disposer d'un stock de secours ou stock régulateur (qui soit, dans l'idéal, accessible par camion). Le plus souvent, cela permettra de gagner un temps précieux pour résoudre le problème d'approvisionnement ou pour trouver une solution de remplacement.

Connaissance du contexte local et contacts avec la population

Vous devez tout d'abord vous assurer que les dirigeants locaux (autorités locales, anciens, chefs de villages, etc.) avec lesquels vous travaillez sont reconnus par les bénéficiaires. Les différences ethniques, religieuses, tribales ou politiques font qu'il est parfois difficile de se repérer parmi les membres de la communauté locale. C'est pourquoi il est important que des dirigeants locaux soient présents aux points de distribution et soient vos premiers « auxiliaires » de maintien de l'ordre.

Les dirigeants de la communauté doivent être associés au dispositif de sécurité et au service d'ordre mis en place sur les sites de distribution et être tenus responsables de tout problème qui surviendrait. Vous devez aussi leur faire comprendre que les distributions seront immédiatement arrêtées si des problèmes graves de sécurité se produisent, en cas de manque de discipline ou si l'ordre ne peut être maintenu.



t

3

4

7

8

9

10

Le chef de la section locale de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge doit aussi vous accompagner à toutes les réunions avec les dirigeants de la communauté et être présent chaque fois que les délégués chargés de la distribution sont sur place.

Veillez à prévoir un mécanisme pour que les bénéficiaires puissent faire part de leur perplexité et de leurs problèmes et faire des observations. Les dirigeants locaux doivent être la « ligne de front » en cas de différend concernant des bénéficiaires mécontents.

La Société nationale hôte de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge doit toujours avoir un rôle dans la phase de communication et dans les distributions. Comme nous l'avons dit, le personnel de la Société nationale et les dirigeants locaux doivent être saisis les premiers des problèmes ; les délégués ne devraient intervenir que si la situation l'exige.

Vous devez néanmoins être informé de ce qui se passe sur le site et aux alentours et avoir une vue d'ensemble des problèmes, des tensions, du mécontentement et des discussions. Évitez les différends et ne prenez pas parti.

Choix du site

Le site de distribution doit être choisi selon des critères de sécurité (en évaluant les possibilités de maintien de l'ordre, de contrôle des accès au site et d'évacuation en cas d'urgence). Assurez-vous, par exemple, qu'il y a suffisamment de place pour que les bénéficiaires ne soient pas trop à l'étroit. Le périmètre extérieur du site de distribution doit être clôturé pour faciliter le contrôle à l'entrée, et des couloirs doivent être aménagés à l'intérieur pour permettre de maintenir la discipline et de vérifier les cartes de rationnement ou d'identification.

Assurez-vous que l'utilisation que vous faites du site est acceptée par les autorités et par le propriétaire et obtenez leur accord écrit.

Le site doit être situé à proximité d'une grande voie d'accès sans en être trop proche. La route doit être facile à atteindre en cas d'évacuation d'urgence, tout en étant suffisamment éloignée pour ne pas compromettre la sécurité du site et les contrôles d'accès. Il est préférable que le site soit desservi par plusieurs voies de manière à en permettre l'accès par tous les temps (pluies, conditions hivernales, etc.).

Vérifiez bien la réception des communications par radio et téléphone sur le site pour vous assurer que le site ne se trouve pas en dehors de la zone de couverture.

Si vous avez besoin d'eau et d'électricité, assurez-vous d'y avoir accès. Il doit y avoir des latrines, un point d'enlèvement des déchets, et un poste de premiers secours à proximité du site de distribution. De plus, des plans doivent être établis pour que les bénéficiaires soient protégés des intempéries, notamment qu'ils puissent s'abriter du soleil, du vent et de la pluie.

Sécurité du site

Pour assurer votre sécurité sur le site de distribution, suivez les consignes élémentaires suivantes :

- Assurez-vous d'avoir une place de stationnement sûre.
- Laissez le moins possible de choses de valeur sur le site.
- Soyez attentif à ce qui se passe sur le site et aux alentours, car il vaut toujours mieux repérer rapidement les problèmes pour les régler.
- Familiarisez-vous avec la disposition du site, surtout si la distribution a lieu dans un village ou dans un camp.
- Évitez de vous déplacer seul et ne passez jamais la nuit sur le site.
- Si la distribution a lieu dans un camp, vous devez savoir quelles responsabilités vous incombent dans le cadre du plan de sécurité du camp ainsi que du plan d'évacuation et de sa mise en œuvre.
- Veillez à ce que le site soit correctement signalé par le logo ou l'emblème approprié;
- Le chef d'équipe doit savoir à tout moment combien de délégués et de membres du personnel se trouvent sur le site et où.

Maîtrise des accès

Il faut bien organiser, avant l'arrivée de la foule, l'accès des bénéficiaires au site et la vérification de leur statut. Pour cela :

- Assurez-vous d'avoir choisi un emplacement facile à surveiller, où il est facile de contrôler l'accès et d'organiser la distribution dans la discipline.
- Assurez-vous que les bénéficiaires connaissent le système de contrôle de l'accès afin de réduire au minimum les risques de colère de leur part.
- Informez les personnes chargées du contrôle de la manière de se conduire à l'égard des bénéficiaires.
- Veillez à ce que tous les délégués, le personnel et les volontaires qui participent à la distribution portent un vêtement, une veste ou un gilet distinctif pour pouvoir être facilement identifiés.

- Veillez à ce qu'il y ait suffisamment de place pour pouvoir rassembler tous les bénéficiaires, contrôler leur identité ou leur droit à l'aide et les diviser en plus petits groupes.
- Mettez en place un système de couloirs (à l'aide de bâches en plastique, de clôtures, de piquets, de murs, etc.) pour pouvoir diriger les bénéficiaires en ordre vers le point de distribution.

Maintien de l'ordre

Afin de réduire au minimum le désordre et de maintenir l'ordre aux points de distribution, il convient d'appliquer les consignes suivantes :

- Des procédures d'urgence et des signaux de sécurité ou d'alerte doivent être convenus et connus de l'ensemble du personnel et des volontaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge présents sur le site.
- Effectuez un test ou assurez vous-même la distribution, si possible, pour voir si tout est en place et en ordre.
- Il est important de bien calculer l'horaire et d'assurer une bonne circulation pour éviter colère et énervement ; aussi, évitez que la foule se masse pour attendre dans les sites de distribution ou aux alentours.
- Aménagez des endroits ombragés, des latrines, des points d'eau et des postes de premiers secours pour maintenir le calme et l'ordre, surtout s'il doit y avoir de l'attente ou si la distribution doit prendre du temps en raison de la complexité ou du nombre d'articles distribués.
- Évitez les confrontations personnelles et faites appel aux dirigeants locaux ou au personnel de la Société nationale pour traiter les problèmes.
- En cas de dégradation grave de la situation, quittez le site par la sortie de secours préalablement repérée, dans un véhicule prêt à démarrer dont le chauffeur sait où aller, en vous assurant de ne laisser personne de votre équipe.
- Le niveau d'agressivité monte habituellement si vous êtes pris « en flagrant délit de fuite ». La foule pourrait y voir un aveu de culpabilité ou, du moins, vous considérer comme une cible tout désignée. Dès lors, si vous décidez de tenter une sortie d'urgence, assurez-vous que vous arriverez à vous échapper. Sinon, envisagez de rester où vous êtes, d'essayer de raisonner la foule et de calmer le jeu.

V

A retenir! Soyez en alerte et restez très vigilants. Plus un problème est décelé et traité tôt, mieux c'est. Dès lors qu'une foule se déchaîne, il faut déployer énormément d'efforts pour calmer les choses. Il est important de repérer les agitateurs et les fauteurs de trouble, de les désigner et de leur parler à l'écart de la foule

3

4

5

6

7

8

9

Intervention en cas d'urgence

Intervenir dans une situation d'urgence sur un site de distribution est toujours une affaire délicate, aussi devez-vous :

- éviter la présence de forces de sécurité (police, armée ou sécurité privée) sur le site de distribution et laisser aux dirigeants locaux, au personnel de la Société nationale locale et aux délégués de la Fédération internationale le soin d'assurer le premier degré de maintien de l'ordre;
- si la situation exige l'intervention de forces de sécurité, ne pas les placer devant le site de distribution mais les garder à proximité, sans armes, en vous ménageant la possibilité de faire appel à elles en renfort;
- » bien déterminer si le personnel de sécurité doit rester discret et servir de renfort ou s'il doit être bien en évidence pour jouer un rôle dissuasif; sinon, vous ne ferez qu'aggraver les tensions, car la présence de forces de sécurité peut parfois être un facteur déstabilisant ou être considérée comme une provocation;
- savoir que, le plus souvent, vous n'aurez guère de moyens d'agir sur les forces de sécurité une fois qu'elles seront engagées dans le maintien de l'ordre, mais que vous pourrez être tenu responsable de leurs actes ;
- avant toute distribution, organiser une réunion à laquelle participeront la police locale, les forces de sécurité, les chefs militaires, etc., pour expliquer quels sont nos plans et essayer de définir ensemble comment traiter les problèmes de sécurité en respectant les Principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge;
- wous assurer que vous traitez avec le plus haut responsable des forces de sécurité afin de mieux maîtriser la situation :



- si la foule et la situation ne peuvent être maîtrisées, le mieux est peut-être d'arrêter la distribution et de laisser le site sous la protection des forces de sécurité plutôt que de se battre ou d'essayer de ramener le calme par la force;
- wous assurer que le Code de conduite a été communiqué aux forces de sécurité et à tous ceux qui participent à la distribution et au maintien de l'ordre;
- » vous assurer que la distribution et le recours aux forces de sécurité n'enfreignent pas la législation du pays hôte.

Ц

Chapitre

Communications

a Fédération internationale utilise divers systèmes de télécommunication sur le terrain, selon l'ampleur et la nature des opérations, et selon les caractéristiques géographiques de la région. En termes de sécurité, l'utilisation efficace de ces systèmes facilite l'accès à l'information, et permet d'avoir une vue d'ensemble de la situation et d'intervenir rapidement s'il le faut. Le matériel de télécommunication peut donc être pour le personnel et les volontaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge un lien vital lorsqu'ils travaillent dans des circonstances difficiles.

Le but du présent chapitre n'est pas de vous donner une multitude d'informations techniques sur les différents types de matériels, mais plutôt de vous indiquer quels sont les principaux systèmes utilisés pour les opérations de la Fédération, leurs avantages et leurs inconvénients, et quelles sont les erreurs commises couramment lors de leur utilisation. Vous trouverez ici aussi quelques conseils pratiques sur l'emploi de certains appareils de télécommunication.

Le système de communication de la Fédération internationale

Le système de télécommunication remplit essentiellement une fonction d'ordre opérationnel et de sécurité. Il sert par exemple à transmettre des informations relatives aux activités, à signaler des incidents touchant à la sécurité ou à obtenir des renseignements sur une situation qui peut devenir dangereuse.

La politique de la Fédération internationale en matière de télécommunications repose principalement sur les éléments suivants :

- un système adapté aux besoins opérationnels et au terrain ;
- la formation du personnel à l'utilisation du matériel de communication qui lui est confié et aux procédures internes de télécommunication;
- un système de communication double (système de secours).

La radio

La radio à très haute fréquence (VHF)

Le système VHF est le plus couramment employé par la Fédération dans le cadre des opérations sur le terrain, et la plupart des délégués ont sûrement utilisé, à un moment ou un autre, une radio portative VHF.

Par ailleurs, de nombreux véhicules de la Fédération et les bureaux des délégations sont équipés de radios VHF. C'est un instrument facile à utiliser mais, comme pour tout appareil de télécommunication, le facteur humain est très important et les problèmes viennent bien souvent d'une mauvaise utilisation ou d'une formation insuffisante de l'utilisateur.

Principales commandes d'une radio VHF

1. Allumer la radio:

Pour allumer l'appareil et régler le volume, tourner dans le sens des aiguilles d'une montre le bouton qui se trouve en haut à gauche.

2. Choisir un canal

Utiliser le bouton de sélection du canal pour choisir le canal approprié.

3. Parler

Appuyer sur le bouton micro et attendre une seconde avant de parler.





Comment se propagent les signaux VHF

Les signaux radio VHF se propagent en ondes directes, c'est-à-dire que l'onde radio d'un appareil VHF se déplace en ligne droite, généralement sur la distance de visibilité directe. Cela veut dire que si vous regardez aux jumelles l'endroit avec lequel vous voulez communiquer, vous devriez pouvoir communiquer avec cet endroit par radio VHF. Étant donné que ces ondes se propagent en ligne droite, tout obstacle entre l'endroit d'où vous émettez et le lieu de destination affectera la portée de la radio.

Les éléments du relief tels que

collines, montagnes, forêts, ou les obstacles tels que les bâtiments absorbent ou réfléchissent le signal, bloquant ainsi acheminement entre votre appareil et le récepteur du destinataire. Ces barrières peuvent aussi créer un phénomène de zone morte qui est dû au fait que les ondes radio sont absorbées ou réfléchies par l'endroit où vous vous trouvez. Parfois, il vous suffira



2

3

4

5

6

7

8

9

de vous déplacer de quelques mètres pour que le signal apparaisse. Parfois, vous devrez rester en mouvement pour toujours avoir la meilleure communication. Rappelez-vous aussi que les ondes radio VHF se propageant en ligne droite, vous devez trouver un endroit suffisamment élevé pour qu'il y ait le moins possible d'obstacles physiques entre vous et la zone avec laquelle vous voulez communiquer.

Antennes

La portée d'un réseau VHF dépend pour beaucoup de la hauteur des antennes. Comme les ondes se propagent en ligne droite et couvrent une distance correspondant à celle de la vision (distance de visibilité directe), la transmission des signaux dépend de la hauteur de l'antenne et de l'endroit où elle est placée. Si vous êtes dans une vallée, les montagnes qui vous entourent empêcheront les ondes d'aller au-delà. C'est pourquoi les antennes doivent être placées au point le plus haut, par exemple sur le toit d'un bâtiment ou sur le point le plus élevé de la région où vous vous trouvez (par exemple, au sommet d'une colline).

Dans des conditions idéales, un signal radio VHF entre deux véhicules ou entre un véhicule et une station de base peut parcourir jusqu'à 20 kilomètres selon le relief, la hauteur de l'antenne et la puissance d'émission.

La distance d'émission entre deux radios portatives est plus courte qu'entre deux véhicules ou entre un véhicule et une station de base en raison de la différence de puissance d'émission et de taille de l'antenne. Dans

les meilleures conditions, la portée d'une radio VHF portative est d'environ 5 kilomètres.



Il en va de même pour les antennes des radios portatives et pour les émetteurs-récepteurs VHF – les meilleures conditions sont réunies lorsque vous utilisez la radio au point le plus élevé et avec le moins possible d'obstacles entre re appareil et le récepteur du

votre appareil et le récepteur du destinataire.

Afin d'accroître la portée et la couverture des radios VHF, on peut installer des antennes relais (ou réémetteur) qui élargissent la couverture et permettent de dépasser les obstacles en hauteur tels que les reliefs montagneux, qui pourraient arrêter le signal. Un relais est, fondamentalement, une antenne qui (parce qu'elle est située sur un point avantageux dans la portée de votre radio) capte le signal émis par votre radio VHF et le répète à un autre relais, et ainsi de suite jusqu'à ce que le signal atteigne sa destination (qui peut être très éloignée). Si, pour une raison quelconque, l'un des relais ne fonctionne pas correctement ou est endommagé, l'ensemble du réseau de relais cesse de fonctionner, les signaux ne seront pas répétés et la connexion ne pourra être établie. Les réémetteurs sont particulièrement vulnérables en cas de catastrophe naturelle, par exemple de tremblement de terre.

Batteries

Une radio ne fonctionnant que si ses batteries sont chargées, il est capital que celles-ci le soient toujours. En cas de crise, s'il est difficile de recharger les batteries, l'utilisation de la radio doit être limitée et gérée de manière à préserver la durée des batteries de sorte que la station puisse continuer à émettre et recevoir aussi longtemps que possible. Dans ces circonstances, il convient de fixer des plages d'émission en dehors desquelles la radio sera éteinte pour prolonger la durée des batteries. En tant qu'utilisateur, vous devez savoir que les batteries se déchargent beaucoup plus vite en mode d'émission qu'en mode de réception.

Avantages de la radio VHF

- utilisation facile et pratique;
- ules modèles portatifs sont petits et faciles à transporter;
- 🛥 facilité de remplacement en cas de perte ou de vol ;
- » possibilité de communiquer à toute heure du jour et de la nuit, tous les jours de la semaine ;
- ula couverture peut être élargie par l'installation de relais.

Inconvénients de la radio VHF

- l'enregistrement et l'autorisation d'utilisation de fréquences sont obligatoires dans chaque pays;
- ules modèles portatifs se perdent et se volent facilement;
- ules communications peuvent être écoutées ou brouillées par des tiers ;
- la batterie a une durée de vie limitée ;
- la couverture est limitée ;
- ula couverture est tributaire de la configuration du terrain.

2

3

4

5

6

7

8

9

Erreurs/problèmes courants

essayer d'émettre lorsque l'on se trouve dans un endroit qui ne s'y prête pas, par exemple dans une vallée ou une zone morte (on peut corriger le problème en se déplaçant pour chercher de meilleures conditions);

- batteries déchargées ;
- absence de batteries de rechange;
- l'antenne de la station de base est mal située (exemple : elle est placée à l'intérieur d'un bâtiment au lieu d'être à l'extérieur en hauteur, sur un point favorable).

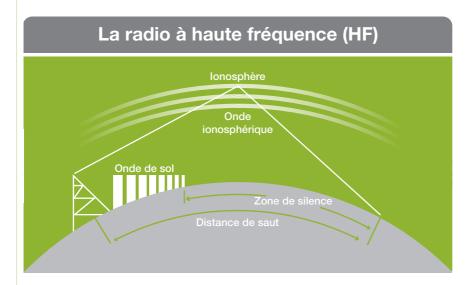


Ī

À retenir! Lorsque vous êtes chez vous, gardez le combiné à portée de main, allumé et réglé sur un volume suffisant pour pouvoir l'entendre, en particulier la nuit.

La radio à haute fréquence (HF)

Les ondes de radio à haute fréquence peuvent franchir des distances bien supérieures à celles de la radio VHF et la distance de transmission est beaucoup moins affectée ou limitée par les éléments du relief que dans le cas de la radio VHF. Dans des conditions idéales, un signal radio à haute fréquence peut parcourir des milliers de kilomètres, mais du fait que les ondes radio à haute fréquence se composent à la fois d'ondes de sol (en visibilité directe) et d'ondes ionosphériques ou indirectes (réfléchies par les couches de l'atmosphère), des zones de silence apparaissent dans l'espace qui n'est couvert ni par les ondes terrestres, ni par les ondes ionosphériques (voir l'illustration). La zone de silence se situe généralement dans l'espace compris entre 15 et 50 kilomètres du site d'émission et les communications peuvent y être très difficiles. Les ondes de sol peuvent être assez limitées, surtout dans les zones montagneuses.



La principale radio HF utilisée par la Fédération internationale pour ses opérations est de la marque Codan. Dotée de nombreuses fonctions spécifiques, elle conçue, à bien des égards, sur le modèle des téléphones mobiles dont elle partage un grand nombre de caractéristiques.

Il ne s'agit pas ici de vous apprendre à utiliser la radio Codan, mais de souligner que cette radio présente de nombreuses spécificités que vous devez connaître et que vous devez donc demander à la délégation une formation appropriée si un appareil de communication vous a été remis ou si vous êtes censé en utiliser un.

Les radios HF ne sont généralement pas portatives et sont, la plupart du temps, montées sur des véhicules ou dans des stations de base. À la différence des radios VHF, elles sont influencées par l'activité solaire, ce qui fait que la qualité de la réception peut varier en fonction de l'heure d'un jour à l'autre. Ce sont des facteurs que vous ne pouvez pas maîtriser, mais vous devez vous familiariser avec la couverture radio de votre région en repérant sur une carte les points où elle risque d'être insuffisante. Cela se fait en effectuant des contrôles radio lorsque vous vous déplacez sur le terrain et en reportant sur la carte les zones mortes ou l'absence de réception.

Avantages de la radio HF

- u communications de courte à très longue portée sans relais ;
- u influence moindre des facteurs géographiques tels que montagnes et forêts;

Ш

2

3

4

5

6

7

8

9

- facilité d'utilisation en réseau par le partage d'une fréquence entre plusieurs stations;
- maintenance limitée;
- untégration possible avec d'autres réseaux ;
- fonction sélective d'appel indiquant que la liaison est établie (caractéristiques d'appel semblables à celles des téléphones mobiles).

Inconvénients de la radio HF

- enregistrement et autorisation d'utilisation de fréquences obligatoires dans chaque pays ;
- opérateur radio à temps plein requis pour traiter convenablement les messages ;
- « écoute et interception faciles des messages par des tiers ;
- » puissance d'émission variable selon l'heure du jour en raison de l'activité solaire, un facteur indépendant de la volonté de l'utilisateur.

Salle radio

L'expression « salle radio » est souvent utilisée pour désigner le centre de communications opérationnelles de la délégation d'un pays. Toutes les délégations et tous les bureaux de la Fédération doivent mettre en place un système ou des procédures pour suivre les déplacements des délégués sur le terrain. Dans les opérations de plus grande ampleur, on peut créer une salle radio avec des opérateurs radio. Dans les petites délégations, il suffit qu'une personne de l'administration soit chargée de suivre les déplacements sur le terrain. L'important est que quelqu'un à la délégation sache toujours où vous êtes et puisse communiquer avec vous.

Gestion des indicatifs d'appel de la Fédération

L'indicatif d'appel est la désignation unique d'une station d'émission, généralement une combinaison de lettres et de chiffres, qui est attribuée à cette station pour pouvoir l'identifier sur les ondes.

La Fédération internationale a défini des lignes directrices spécifiques pour la création et la gestion des indicatifs d'appel pour le réseau radio. Ces lignes directrices s'appliquent aux opérations d'urgence, aux délégations, aux programmes et aux réseaux d'antennes de la Fédération internationale et des Sociétés nationales membres dans les pays. Vous pouvez vous adresser à l'Unité TI/télécommunications de la Fédération pour en savoir plus.

Cette approche uniformisée a pour but d'améliorer la coordination et la coopération entre la Fédération internationale et ses membres, le CICR, les organisations des Nations Unies et d'autres organisations non gouvernementales.

Les lignes directrices doivent être appliquées à tous les réseaux radio de la Fédération afin d'améliorer la coopération entre les partenaires du Mouvement dans les communications radio. Toutefois, une certaine souplesse peut être admise compte tenu de la diversité des usages dans les réseaux de radio. Cette souplesse permet d'adapter, dans certaines circonstances, des lettres sensibles de l'alphabet phonétique (India, Whisky).

A retenir! Ces lignes directrices ne se substituent pas aux règles nationales qui, le cas échéant, régissent l'utilisation des indicatifs d'appel. Si un pays impose l'utilisation d'un indicatif d'appel spécifique, soit par sa législation, soit dans l'autorisation accordée, cet indicatif doit être utilisé, mais il peut aussi être accolé devant les indicatifs spécifiés dans les lignes directrices.

Procédures générales de transmission radio

Règles essentielles d'émission par radio :

- → discipline écouter avant d'émettre
- → brièveté être bref et précis
- → rythme faire des phrases courtes et complètes qui aient un sens
- → débit ne parler ni trop vite ni trop lentement
- → volume ne pas crier
- → préparation préparer et savoir ce que l'on va dire avant d'émettre

Émettre par radio

La radio est munie d'un bouton micro qui fait passer l'appareil du mode d'écoute au mode d'émission. Vous ne pouvez pas écouter des messages radio lorsque vous émettez, aussi est-il essentiel de manier correctement ce bouton.

- → Assurez-vous que votre radio est réglée sur le canal et le mode qui conviennent.
- → Attendez au moins cinq secondes avant d'émettre pour ne pas brouiller une communication en cours.
- → Enfoncez le bouton micro, puis transmettez votre message.
- → Tenez le microphone à 5 centimètres environ de votre bouche. Parlez clairement et sans précipitation.
- → Relâchez le bouton micro lorsque vous avez terminé votre message.

Alphabet phonétique international

Cet alphabet, utilisé et reconnu au niveau international, a été initialement créé pour le contrôle du trafic aérien. Il est utilisé pour épeler un nom (de lieu ou de ville, d'une personne ou d'un objet demandé, etc.) lors d'une liaison radio pour réduire au minimum les risques d'erreur.

Alfa	November
Bravo	Oscar
Charlie	Papa
Delta	Quebec
Echo	Romeo
Fox-trot	Sierra
Golf	Tango
Hotel	Uniform
India	Victor
Juliet	Whiskey
Kilo	X-ray (èks-rè)
Lima	Yankee
Mike (maïke)	Zulu

Le nom à épeler est d'abord prononcé en entier puis épelé. Cela donne, par exemple « signalez l'incident à Genève, Golf, Echo, November, Echo, Victor, Echo ». Les chiffres sont toujours prononcés séparément. Ainsi, 683 se prononce « six, eight, three ».

Les termes de procédure sont des mots ou des locutions auxquels on a donné un certain sens pour uniformiser les messages et en accélérer le traitement. Les termes de procédure autorisés à la Croix-Rouge et au Croissant-Rouge, aux Nations Unies et dans d'autres organisations sont les suivants :

Affirmatif	C'est juste, ou votre message est correct.				
Stop	Marque les séquences dans la transmission du message.				
Rectification	J'ai fait une erreur dans la transmission. Je reprends à partir du dernier mot juste.				
Je répète	Je répète le message.				
Message	Un message suit : préparez-vous à en prendre note ou à l'enregistrer.				
Terminé	Ceci est la fin de mon message et je n'attends pas de réponse.				
À vous	Ceci est la fin de mon message et j'attends votre réponse. À vous de parler.				
Répétez	Répétez la totalité de votre message.				
Compris	J'ai bien reçu et compris votre message.				
Moins vite	Vous parlez trop vite ; j'ai du mal à prendre note.				
lci	Donnez votre indicatif d'appel, par exemple « Bravo mobile ».				
Attendez	Je dois marquer une pause de quelques secondes, veuillez attendre.				
Patientez	Je dois marquer une pause de plus de quelques secondes, veuillez attendre.				
Erreur	Votre dernière transmission était erronée, voici la bonne version.				
En attente	N'émettez pas avant que je reprenne contact avec vous, mais n'éteignez pas.				

N'oubliez pas que la radio n'est pas un moyen de communication sûr, car les communications peuvent être écoutées par pratiquement n'importe qui. Ne communiquez jamais par radio de renseignements d'ordre militaire ou touchant à la sécurité. Décrivez brièvement la situation si elle a une incidence sur le déroulement de votre mission, par exemple : « mon équipe est arrêtée », ou « mon équipe est autorisée à continuer », ou « mon équipe rentre » ou « mon équipe a besoin d'aide ». Vous devrez rendre compte de la situation en détail à votre chef de délégation lorsque vous serez arrivé à destination, soit en personne, soit par téléphone.

À retenir

- → Suivez les instructions.
- → Supposez toujours que vous êtes écouté.
- → Ce n'est pas la radio en soi qui augmente votre sécurité, mais l'usage que vous en faites.
- → N'utilisez pas la radio pour des communications personnelles.
- → N'utilisez jamais la radio pour transmettre des renseignements d'ordre militaire ou touchant à la sécurité.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

Le téléphone mobile

De nos jours, le téléphone mobile ou cellulaire est le matériel de communication le plus couramment utilisé lors des opérations. La plupart des délégués connaissent bien son fonctionnement. Il n'est donc pas nécessaire de décrire en détail, mais il peut être utile de rappeler certaines choses.

- L'infrastructure de téléphonie mobile, comme les antennes et relais, peut être endommagée par une catastrophe naturelle et le personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui travaille dans une zone sinistrée ou à haut risque doit toujours avoir un autre matériel de communication sur lequel se rabattre.
- Les réseaux de téléphonie mobile sont rarement fiables dans les pays en développement, surtout en cas de situation d'urgence, et ils sont souvent surchargés en période de crise.
- Dans les zones de conflit armé, ou si des dignitaires sont attendus, il arrive que les autorités locales ferment l'accès au réseau.
- Beaucoup des téléphones mobiles remis par la Fédération sur le terrain étant prépayés, vous devez vérifier le montant du crédit de votre téléphone avant de partir.

Les communications par satellite

Le marché offre de nombreux types de matériel de communication par satellite, mais les appareils le plus couramment utilisés par la Fédération internationale sont les téléphones Thuraya et Mini-M, le BGAN (Broadband Global Area Network, réseau global à haut débit) et le GPS (système de positionnement universel).

Le BGAN, qui est fourni par la société de télécommunications INMARSAT, est en fait un fournisseur d'accès à Internet par satellite qui permet à l'utilisateur de se connecter à Internet dans la plupart des régions du monde. Son avantage par rapport aux autres systèmes d'accès à Internet par satellite tient au fait que le terminal utilisé est de la taille d'un gros ordinateur portable et qu'il peut donc être installé dans tout endroit dans la visibilité du satellite. Cela veut dire que l'utilisateur peut, par exemple, se connecter à Internet au milieu du désert par une liaison montante au satellite. Le terminal BGAN peut aussi être équipé d'un combiné utilisable pour les communications vocales comme les autres téléphones à liaison par satellite.

Le GPS utilise un dispositif de positionnement par satellite capable de recevoir des signaux de plusieurs satellites en orbite. Il permet à l'utilisateur de déterminer, notamment, la position exacte, la vitesse, l'altitude et la direction du récepteur.

La position du GPS étant obtenue par une liaison au satellite, l'appareil doit être dans la visibilité directe du satellite.

Une fois allumé, l'appareil doit se connecter à au moins trois satellites pour obtenir sa position. Ce processus peut prendre jusqu'à dix minutes. Dans certaines opérations, le GPS est maintenant largement utilisé par les membres du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, pour qui il est devenu un outil précieux pour la réalisation de ses nombreux programmes.

Le téléphone par satellite

La Fédération internationale utilise principalement trois types de téléphone par satellite : Thuraya, Iridium et Inmarsat. Tous les combinés utilisés peuvent transmettre des données et des signaux vocaux, mais il est indispensable d'apprendre à les utiliser correctement, comme tout autre matérie de communication.

Connexion au satellite

Un appel ne peut être émis que si le satellite est en visibilité directe, c'est-à-dire que le ciel est visible depuis le combiné. Avec une antenne extérieure, la plupart des appareils peuvent être utilisés à l'intérieur pour autant que l'antenne ait un espace dégagé vers le ciel (renseignez-vous toujours sur l'utilisation du téléphone qui vous est attribué).

Les appels sont généralement passés de la même manière qu'avec un téléphone mobile. Toutefois, tous les numéros composés, même à l'intérieur d'un pays, doivent obligatoirement inclure l'indicatif du pays. Des codes particuliers sont utilisés pour passer des appels entre deux téléphones par satellite.

Couverture

On pense souvent à tort que tous les téléphones par satellite peuvent recevoir des signaux et être utilisés n'importe où dans le monde. Thuraya et Iridium ont leurs propres réseaux de communication par satellite, et Nera passe par Inmarsat, fournisseur de communications par satellite, mais seuls Nera et Iridium



Ц

2

3

4

5

6

7

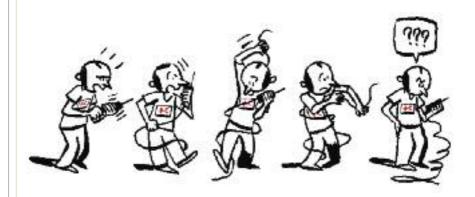
8

9

assurent une couverture planétaire. Pour le moment, Thuraya ne couvre pas de vastes secteurs d'Asie de l'Est et d'Afrique australe.

Si Thuraya et Iridium proposent de petits téléphones de poche, les téléphones de Nera ressemblent plutôt à de gros téléphones à fil et sont généralement utilisés à l'intérieur des bureaux et reliés à une antenne extérieure montée hors du bâtiment. De nouveaux téléphones portatifs Inmarsat apparaissent maintenant sur le marché.

Chaque téléphone à liaison par satellite a ses avantages et ses inconvénients selon l'usage que l'on veut en faire. Il est donc capital de bien choisir le modèle de téléphone en fonction du pays où l'on se trouve. Il est fortement recommandé aux usagers de consulter le site web de leur fournisseur de liaisons par satellite pour obtenir des informations à jour sur la couverture.





Vous trouverez des renseignements sur le mode d'utilisation de tous les appareils de télécommunication remis par la Fédération en vous rendant sur Fed-Net ou sur DMIS (Système d'information pour la gestion des catastrophes).

Les points importants à retenir sur les communications par satellite

- 7 Coût élevé: les appels par satellite peuvent être très coûteux selon que l'utilisateur appelle d'un autre appareil par satellite, d'une ligne terrestre ou d'un téléphone mobile.
- Prépaiement : en raison du coût des communications, assurez-vous d'avoir toujours un crédit suffisant pour passer des appels d'urgence. Sachant qu'un appel peut coûter jusqu'à 10 dollars par minute, un crédit de 5 dollars est manifestement insuffisant
- 7 Numéro d'identification personnel (code PiN): le téléphone qui vous a été remis peut nécessiter un code PiN pour l'activation du clavier.
- 7 Interruption des connexions: les fournisseurs de services par satellite de chaque système (Nera, Iridium et Inmarsat) peuvent fermer la liaison, de sorte qu'aucun signal ne parvient dans la zone où vous vous trouvez. Cela reste exceptionnel, mais sachez qu'un gouvernement peut demander au fournisseur de bloquer les signaux dans certaines régions du pays en raison du déroulement d'activités militaires ou de la visite de personnalités importantes (dignitaires, membres éminents du gouvernement, diplomates, etc.) dans la région où vous vous trouvez.
- 7 Fonctionnement à l'extérieur : les liaisons par satellite ne peuvent être établies qu'en vue directe du ciel et sont pratiquement impossibles à établir à l'intérieur d'un bâtiment sauf s'il est muni d'une antenne extérieure. Il n'est pas recommandé de se tenir à la fenêtre ou penché au dehors ; les liaisons établies de cette façon peuvent facilement être coupées.
- Des objets convoités: les téléphones par satellite et autre matériel de communication sont des objets qu'il est facile d'égarer et qui sont convoités par les malfaiteurs. N'oubliez pas que la perte d'un téléphone par satellite ou de tout élément d'un appareil de communication peut perturber le déroulement des opérations et que son remplacement peut, selon l'endroit, prendre beaucoup de temps.
- 7 GPS: certains téléphones par satellite tels que Thuraya ont un GPS incorporé mais, dans les zones de conflit, il arrive que les autorités locales en interdisent l'utilisation pour protéger leurs opérations militaires.

2

2

4

5

6

7

8

9

Chapitre

La santé sur le terrain



n plus de vivre dans des conditions de sécurité changeantes, les membres du personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge peuvent être exposés à des risques sanitaires sur le terrain. Le paludisme et les accidents de la route sont les premières causes de mortalité parmi le personnel de terrain. Les accidents et les maladies liés à l'alcool sont en augmentation et le VIH est un risque omniprésent.

Nous examinerons dans le présent chapitre certains des problèmes de santé qui touchent le plus fréquemment les délégués sur le terrain, et nous donnerons des conseils simples et concrets pour reconnaître ces problèmes et, dans la mesure du possible, les éviter. Nous envisagerons les aspects tant physiques que psychiques en mettant l'accent sur la prévention.

La sécurité et la santé vont de pair. Vous devez donc absolument, en tant que membre du personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, être bien préparé physiquement et mentalement avant de commencer une mission. En étant bien préparé, non seulement vous serez informé et armé pour la mission, mais encore vous aurez moins de surprises, vous prendrez moins de risques pour votre sécurité et en ferez moins courir à celle de vos collègues sur le terrain.

Prendre en mains sa santé, c'est aussi gérer les risques. C'est pourquoi les responsables sur le terrain doivent essayer de réduire les risques par tous les moyens en leur pouvoir. Ils doivent, par exemple, veiller à ce que les bureaux soient régulièrement désinsectisés car les moustiques vecteurs du paludisme, de la dengue et du chikungunya piquent à n'importe quelle heure du jour.

Les responsables sur le terrain doivent en permanence être attentifs au bien-être psychique de leurs collaborateurs. La personne qui saute des repas, s'isole ou

1

2

3

4

5

6

7

8

9

reste en retrait des activités régulières, présente les signes d'une déprime. Un collaborateur a besoin de recevoir régulièrement des réactions positives, d'avoir des jours de congé fixés à l'avance et d'être reconnu pour le travail qu'il accomplit. Sachez aussi que les délégués ont de meilleures chances de fournir un travail efficace, de bien s'acclimater à leur nouvel environnement et de mieux supporter les tensions si vous leur avez donné auparavant toutes les informations utiles.

Forts des connaissances et des mesures de protection nécessaires contre les menaces que comporte l'action internationale sur le terrain, les délégués se sentiront plus assurés dans leur nouvel environnement de travail et sauront comment se comporter et comment travailler dans le respect des Principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Il peut être utile de rappeler que vous pouvez toujours demander une aide psychologique à une équipe de soutien basée à Genève, qui comprend deux conseillers « stress » et l'administrateur Santé du Département des ressources humaines du Secrétariat. Vous pouvez à tout moment prendre contact avec ces conseillers par téléphone, télécopie ou courriel. Demandez au Département des ressources humaines (RH) de vous communiquer leurs coordonnées téléphoniques.

Quels sont les risques sanitaires?

Risques

- stress cumulatif
- paludisme
- maladies transmises par la nourriture et l'eau
- maladies transmises par les insectes et autres vecteurs
- aggravation des maladies chroniques
- accidents
- blessures
- conduites à risque

Les principaux problèmes de santé rencontrés pendant les missions sont :

- ules troubles digestifs et les intoxications alimentaires ;
- l'infection palustre et la dengue;
- u le stress:
- ≥ les maladies sexuellement transmissibles, dont le VIH;
- ≥ le tabagisme, l'alcoolisme et l'abus d'autres substances.

Les conduites à risque peuvent rapidement avoir des conséquences catastrophiques pour leur auteur et attirer des ennuis aux autres. Les relations sexuelles non protégées avec des partenaires de rencontre, la consommation accrue d'alcool, les journées de travail trop longues et l'inobservation des coutumes et traditions du pays d'accueil sont des comportements qui rendent le personnel plus vulnérable face aux autres facteurs de risque.

Avant une mission

Aucun délégué ne doit être autorisé à partir en mission sans avoir subi un contrôle médical approfondi à l'issue duquel il a été déclaré physiquement et mentalement apte à partir en mission. La Fédération internationale ou la Société nationale doit donc veiller à ce que le personnel qu'elle emploie ait une assurance personnelle couvrant les risques suivants :

- maladie
- accident a
- voyages en avion
- » risques de guerre (pour les pays où il y a des risques pour la sécurité du personnel)
- bagages et effets personnels (pour un montant plafonné, à l'exclusion des objets de valeur)
- 🛥 rapatriement ou évacuation sanitaire

Les délégués relevant de la Fédération internationale sont assurés par le Secrétariat de la Fédération. Tous les délégués relevant d'une Société nationale participante et placés sous l'égide de la Fédération ou détachés auprès de la Fédération doivent avoir une assurance couvrant tous les risques, avant d'être envoyés sur le terrain.

Le contrôle médical et dentaire fait aussi partie des obligations auxquelles tout délégué qui s'apprête à partir en mission doit évidemment se soumettre.

Il est, par ailleurs, vivement recommandé que tous les délégués ou personnes travaillant pour la Fédération internationale, pour une Société nationale ou comme volontaires sur le terrain soient formés aux premiers secours avant d'aller sur le terrain. Ils seront ainsi mieux préparés à aider un blessé – les secours aux blessés sont, en effet, le premier des services de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Vous trouverez des informations en ligne (en anglais) sur la formation aux premiers secours à l'adresse suivante : www.ifrc.org/what.health/firstaid/tools.asp.

3

4

5

6

7

8

9

Vaccination

Les délégués doivent être vaccinés contre les maladies prévalentes dans le pays d'affectation. Les maladies courantes contre lesquelles les délégués peuvent être vaccinés sont la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la fièvre typhoïde, l'hépatite A et B, la fièvre jaune, la méningite et l'encéphalite japonaise B.

La vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire dans certains pays d'Afrique et elle est recommandée en Amérique du Sud. La vaccination contre l'hépatite B est particulièrement recommandée au personnel médical en contact avec des produits sanguins. La vaccination contre la rage est fortement recommandée aux délégués susceptibles d'être en contact avec des animaux potentiellement infectés. Voyez également le site de l'Organisation mondiale de la santé (www.who.int) pour avoir des informations récentes sur les différents vaccins.

Pendant une mission

À votre arrivée à la délégation, vous devez :

- communiquer au délégué chargé de l'administration ou au chef de délégation tous les renseignements concernant votre assurance, avec le nom et l'adresse de votre assureur et un numéro d'appel 24 heures sur 24;
- signaler tout problème médical significatif et le traitement prescrit;
- indiquer votre groupe sanguin.

La délégation est chargée de conserver tous les documents d'assurance personnelle dans un lieu centralisé et de veiller à ce que l'on puisse y avoir accès à tout moment.

Tous les délégués doivent, en arrivant à la délégation, recevoir une information sanitaire comportant les éléments suivants :

- une liste des numéros à appeler en cas d'urgence, quelle que soit l'heure, comprenant le nom et le numéro de téléphone des personnes de la délégation à contacter et les numéros de téléphone des services d'urgence locaux, du centre de soins ou de l'hôpital, du service dentaire et, le cas échéant, des ambulances ;
- des renseignements sur les principaux problèmes sanitaires que l'on peut rencontrer dans le pays ou la région et les mesures de prévention à prendre ;
- une présentation du plan et des procédures d'évacuation sanitaire de la délégation, qui font obligatoirement partie de son plan de sécurité ;
- des conseils pour reconnaître et gérer le stress (selon le contexte).

Il est fortement recommandé à tous les délégués de passer une visite médicale en fin de mission. Celle-ci sera valable pour toute nouvelle mission intervenant dans les six mois suivants.

Principales précautions à observer sur le terrain

Hygiène

Dans les climats chauds, la peau peut rapidement devenir le siège d'infections fongiques ou autres du fait de l'abondance de la transpiration. La douche quotidienne est recommandée, après quoi la peau doit être parfaitement séchée. Le talc peut être utile dans les climats chauds.

L'eau utilisée pour l'hygiène buccale et dentaire doit avoir été purifiée ou bouillie au préalable. En cas de doute, utilisez de l'eau en bouteille.

Dans les climats tropicaux, portez des vêtements à manches longues de couleur claire et appliquez un répulsif anti-moustiques sur la peau découverte afin de réduire le risque de contracter une maladie transmise par les moustiques. Dans les climats froids, portez des vêtements suffisamment chauds qui couvrent bien et protègent les extrémités (pieds, mains, nez et oreilles). Pensez à tenir compte des usages vestimentaires et de la culture du lieu, surtout dans les pays musulmans.

Alimentation

Les aliments doivent toujours être parfaitement cuits et servis chauds. Les légumes et les fruits crus doivent être lavés à l'eau filtrée ou bouillie. La nourriture préparée et cuite un jour ne peut être consommée le lendemain que si elle a été conservée dans un réfrigérateur en bon état de marche.

Dans les climats tropicaux, évitez les buffets froids, la charcuterie, la mayonnaise et les sauces à base de mayonnaise, la crème anglaise et autres crèmes à base d'œufs. Évitez la viande et les fruits de mer crus ou peu cuits et assurez-vous que les œufs sont bien cuits.

Lorsque vous déjeunez à l'extérieur, en voyage, choisissez un restaurant bien achalandé et commandez les plats cuits les plus demandés. Évitez de commander des crudités.

Attention aux glaces de qualité ou d'origine douteuse. Ne mettez jamais de glaçons dans vos boissons à moins d'être sûr qu'ils ont été fabriqués avec de l'eau potable.



À retenir! Ne mangez pas ce qui ne s'épluche pas!

2

3

4

5

6

7

8

9

Eau

Avant de boire de l'eau, assurez-vous qu'elle a été bouillie, filtrée ou désinfectée. Lorsque vous utilisez des filtres à eau, pensez à les nettoyer régulièrement selon les instructions du fabricant.

Pensez à toujours emporter avec vous une quantité suffisante d'eau potable lorsque vous vous déplacez sur le terrain. Les boissons sucrées et jus de fruits ou autres boissons vendues en bouteille ou dans une autre forme d'emballage ne présentent pas de risques, mais il faut éviter les glaçons, car ils ne sont pas plus sûrs que l'eau qui a servi à les confectionner. Le thé et le café chauds sont généralement sans risque. Le lait est à éviter s'il n'est pas pasteurisé. Augmentez votre consommation d'eau dans les climats chauds, si vous avez la diarrhée ou de la fièvre, et après une activité pénible.

Exposition au soleil

L'exposition aux rayons ultraviolets du soleil peut provoquer des lésions graves de la peau, particulièrement chez les personnes à peau claire. Vous vous adapterez d'autant mieux si vous vous exposez progressivement, si vous portez un chapeau, des vêtements appropriés et des lunettes de soleil, et si vous utilisez un écran solaire à indice de protection élevé. Une exposition excessive au soleil et une forte chaleur peuvent provoquer de graves insolations. Pensez à vous réhydrater suffisamment. La prise de comprimés de sels de réhydratation orale est recommandée dans les climats extrêmement chauds.



Baignade

Dans les régions où la bilharziose (ou schistosomiase) est endémique, il est préférable de ne pas se baigner dans les eaux douces pour éviter un contact prolongé avec de l'eau stagnante ou à faible débit (rivières, lacs, étangs marécageux, etc.). Les parasites qui causent cette maladie pénètrent dans l'organisme par la peau. Pour ce qui est des maladies transmissibles en général, les seuls endroits où l'on peut se baigner sans risque sont les piscines traitées au chlore.

La baignade en mer n'entraîne pas de risques de maladie, mais elle peut être très dangereuse pour d'autres raisons (présence de méduses, de requins, etc.). Méfiezvous particulièrement des courants de retour, et avant d'aller vous baigner, renseignez-vous toujours pour savoir si la baignade est sûre. On a déploré plusieurs morts par noyade parmi le personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ces dernières années. Ne vous baignez jamais seul.

Relations sexuelles et maladies sexuellement transmissibles

Durant votre mission, il se peut que vous vous trouviez très exposé au risque de contracter le VIH. Cela peut s'expliquer par plusieurs raisons : l'absence de vos proches (famille ou partenaire) qui vous procurent habituellement un soutien affectif ; le besoin de vous détendre et de vous défaire de vos tensions, déceptions et frustrations ; l'abus d'alcool (l'alcool inhibe les réflexes protecteurs). Les personnes en mission de longue durée se trouvent généralement dans des situations mêlant tous ces facteurs, ce qui tend à les rendre moins vigilantes.

Le risque d'exposition au VIH ne dépend pas du lieu où vous travaillez (aucun endroit au monde n'est épargné par le VIH/sida), mais de ce que vous faites. Le taux de prévalence du VIH chez les 15 à 49 ans dépasse 15 % en Afrique australe et il atteint 80 % parmi les prostituées de certaines villes d'Afrique. L'abstinence, la fidélité à un partenaire dont vous êtes sûr et les rapports sexuels protégés sont les seuls moyens de se prémunir contre le VIH. Les préservatifs de bonne qualité confèrent une bonne protection tout en vous protégeant de l'hépatite B, d'autres maladies sexuellement transmissibles (syphilis, gonorrhée et infection à chlamydia), des infections virales et des mycoses, et ils empêchent les grossesses non désirées. Souvenez-vous que le jugement a tendance à s'altérer sous l'effet de l'alcool.



À retenir! Le Code de conduite interdit au personnel de la Fédération tout commerce avec les travailleurs du sexe.

3

4

5

6

7

8

9

Animaux et insectes

Les animaux en général tendent à éviter les êtres humains, mais il arrive qu'ils attaquent, surtout s'ils sont avec leurs petits. Dans de nombreux pays en développement, les chiens sont les principaux vecteurs des agents infectieux. Dans les régions où la rage est endémique, il ne faut caresser ni les chiens ni les chats domestiques, et il faut éviter le contact avec les animaux sauvages. Généralement, les serpents cherchent à fuir plutôt qu'à attaquer, mais vous avez de fortes chances d'être mordu par un serpent si vous lui marchez dessus. Reportez-vous à la section sur les morsures de serpent pour en savoir plus.

Maladies transmises par les moustiques

Paludisme

Le paludisme est une maladie grave, parfois mortelle, très répandue dans beaucoup de pays tropicaux et subtropicaux. La transmission se fait par piqûre d'un moustique infecté qui porte l'agent du paludisme dans sa salive.

Le paludisme est présent dans plus de cent pays et plus de 40 % de la population mondiale y est exposée. De vastes zones d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud, d'Hispaniola (Haïti et République dominicaine), d'Afrique, du Moyen-Orient, du sous-continent indien, d'Asie du Sud-Est et d'Océanie sont considérées comme très exposées à la maladie.

Précautions

- Renseignez-vous sur le risque de paludisme dans le pays où vous travaillez ou dans lequel vous vous rendez.
- Évitez les piqûres de moustiques en prenant des précautions telles que :
 - utilisation de répulsifs à base de DEET ;
 - utilisation de serpentins anti-moustiques ;
 - port de vêtements couvrants.
- Suivez un traitement prophylactique tel que :
 - doxycycline
 - lariam
 - malarone
- Il est crucial de faire établir un diagnostic le plus tôt possible, si des symptômes de la maladie apparaissent après un voyage dans une région infestée. Le paludisme peut être fatal, mais le traitement est généralement très efficace s'il est commencé très tôt.

Tout voyageur pris de fièvre ou présentant des symptômes ressemblant à ceux de la grippe pendant son voyage ou jusqu'à un an après son retour doit immédiatement consulter un médecin. Dites à votre médecin généraliste que vous êtes allé dans une région à risque de paludisme.

Le paludisme se traite par des médicaments délivrés sur ordonnance. Le type de médicament et la durée du traitement varient en fonction du type de paludisme diagnostiqué, de l'endroit où le patient a contracté la maladie, de son âge et de la gravité des symptômes au début du traitement.

Dengue

La dengue est une maladie virale causée par piqûre de moustique. Les moustiques de la dengue sont plus actifs de jour, à la différence de ceux qui transmettent le paludisme.

Les symptômes de la dengue comprennent de brusques poussées de fièvre, des maux de tête, des hémorragies, des éruptions cutanées, des douleurs articulaires, musculaires et rétro-orbitaires.

Les précautions sont les mêmes que pour le paludisme, mais il faut savoir qu'il n'existe ni vaccin, ni traitement prophylactique de la dengue. Il est donc capital de prendre les mesures de protection indiquées à la section qui précède.

Les autres maladies infectieuses transmises par les moustiques, qui sont assez répandues dans certaines parties du monde, sont notamment l'encéphalite japonaise B et le chikungunya.

Morsures de serpent

La plupart des serpents sont des animaux nocturnes que l'on peut éviter en ne se promenant pas de nuit dans des régions marécageuses et broussailleuses. Si vous ne laissez pas la végétation envahir votre jardin ou votre cour, si vous évitez les herbes hautes et les cachettes sombres et rocailleuses, il y a des chances que les serpents n'élisent pas domicile chez vous ou à votre bureau. Méfiez-vous des scorpions, des araignées et des insectes. Ne marchez pas pieds nus. Il est particulièrement recommandé de porter des bottes hautes, surtout pour marcher dans les prairies ou savanes herbeuses et à travers bois. La nuit, munissez-vous d'une lampe de poche afin de voir où vous posez les pieds. Pensez à toujours inspecter l'intérieur de vos chaussures avant de les enfiler.

2

3

4

5

6

7

8

9

Comment réagir en cas de morsure de serpent :

- Si possible, prenez une photo du serpent ou mémorisez son apparence pour pouvoir l'identifier.
- Rassurez la personne qui a été mordue (ou vous-même) en disant que la plupart des morsures de serpent sont douloureuses mais inoffensives, et aidez-la doucement à se mettre dans une position confortable en veillant à maintenir la partie touchée plus bas que le cœur.
- Maintenez une ambiance calme et observez attentivement la personne, en notant, le cas échéant, l'heure d'apparition des symptômes.
- Bandez, si possible, la région de la morsure pour l'immobiliser, mais il n'est pas recommandé d'utiliser un garrot, d'ouvrir la plaie ou d'aspirer le venin.
- ₃ Faites boire de petites gorgées d'eau en notant si la personne a du mal à avaler.
- Avertissez immédiatement le coordinateur ou le délégué chargé de la santé. Ils décideront s'il faut évacuer la personne ou envoyer un médecin avec un sérum anti-venin pour soigner la personne sur place.

Trousses de secours

Chaque bureau et chaque habitation doivent avoir leur trousse de secours. La délégation doit désigner une personne compétente chargée de veiller à ce que la trousse soit régulièrement regarnie et à ce qu'elle contienne tous les articles nécessaires.



Premiers secours

Tous les délégués sont censés avoir des notions élémentaires de premiers secours et savoir pratiquer certaines techniques en arrivant sur le terrain.

Enseigner les premiers secours dans la population et servir d'auxiliaire des forces armées dans les situations d'urgence ou de conflit font partie des missions de la Fédération internationale et de toutes les Sociétés nationales membres. Il est donc de toute première importance que le personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ait les qualifications indispensables pour remplir ce mandat.

Rien n'est sans doute plus préjudiciable à l'image du Mouvement que du personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge identifié comme tel qui n'est pas capable de porter secours à des blessés parce qu'il ne connaît pas les techniques de premiers secours.

Sachez qu'une trousse de secours, aussi bien garnie soit-elle, n'aura guère d'utilité si on ne sait pas s'en servir.

Il est recommandé que chaque délégué ait sa propre trousse à pharmacie pour les premiers soins et les problèmes de santé courants. La trousse doit comprendre : des pansements, des médicaments (maux de tête, infections, etc.) des seringues et aiguilles stériles, un diagnostic individuel du paludisme, un désinfectant, des sels de réhydratation orale, des préservatifs, un thermomètre et du talc.

Trousse de secours des véhicules

Il est important de noter que, dans la plupart des pays, les accidents de voiture sont la première cause d'hospitalisation parmi le personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Tous les véhicules de la Fédération doivent être équipés d'une trousse de secours correctement garnie. C'est une obligation. Chaque trousse doit contenir des instructions en anglais et dans la langue locale.

Tout le personnel de la délégation, y compris les chauffeurs locaux, doit recevoir une formation de base aux premiers secours.

Trousse chirurgicale

Ces trousses sont prévues pour des endroits isolés, éloignés de toute structure médicale. Elles ne peuvent être utilisées que par un médecin ou un infirmier qua-

2

3

4

5

6

7

8

9

lifié en soins intensifs. La trousse contient, entre autres : perfusions, bandages, pansements et compresses pour les brûlures et nécessaire de suture. Pour en connaître le contenu détaillé, adressez-vous au coordinateur ou au délégué chargé de la santé. Vous trouverez aussi des renseignements complémentaires dans le catalogue des fournitures d'urgence publié par le Département de la logistique.

La trousse chirurgicale doit être vérifiée tous les deux mois et, au besoin, regarnie pour qu'il y ait une provision suffisante de tous les articles.

La trousse chirurgicale permet de soigner sur place un blessé et de stabiliser son état en attendant son transport à l'hôpital. Le lieu où la personne est soignée doit être aussi propre et frais que possible, et situé à proximité d'un héliport ou d'un aéroport. Toutefois, le lieu importe moins que la qualification de la personne qui soigne le blessé. Tout responsable sur le terrain doit connaître les noms et coordonnées des médecins et infirmiers qualifiés de la zone d'intervention et savoir comment les joindre à n'importe quelle heure.

Plans d'évacuation sanitaire

Considérations générales

Les chefs de zone et les représentants dans les pays doivent savoir quelles autres organisations non gouvernementales (ONG) travaillent dans la même région et quelles compétences elles peuvent offrir. Les Nations Unies ou Médecins sans frontières (MSF), par exemple, ont souvent des médecins parmi leur personnel, qui peuvent porter secours en cas d'accident survenant tard le soir ou dans un lieu éloigné.

Les responsables de terrain doivent connaître parfaitement les procédures d'évacuation sanitaire, car un accident peut se produire n'importe quand et l'évacuation est placée sous leur responsabilité. Il est important de bien connaître les procédures à appliquer pour les personnes tenues d'avoir un visa. Parlezen aux délégués de votre équipe. Souvenez-vous qu'être gravement malade ne dispense pas d'avoir un visa.

Si, en dehors d'un cas d'urgence, une personne est malade et le responsable sur le terrain n'est pas sûr que son évacuation soit nécessaire, il doit demander l'avis du délégué chargé de la santé, du chef de délégation et de l'administrateur Santé du département des RH au Secrétariat de la Fédération à Genève.

Chaque délégation est tenue d'avoir des procédures d'évacuation sanitaire, présentées sous la forme d'un plan d'évacuation sanitaire qui doit :

- ucomporter une évaluation des structures médicales de chaque zone d'intervention, indiquant les services assurés et les possibilités de transport en ambulance;
- unidiquer la localité la plus proche où il est possible de se procurer des produits sanguins sûrs et une trousse de prophylaxie post-exposition;
- undiquer clairement la répartition des tâches;
- être coordonné, précis et contenir tous renseignements utiles (suivez les directives, évitez de créer vos propres solutions et rappelez-vous que l'anglais n'est pas la première langue de la majeure partie de la population concernée);
- u être tenu à jour, régulièrement vérifié, et communiqué à tous les délégués ;
- » prévoir des dispositions selon que le patient peut ou non être déplacé;
- prévoir des dispositions selon que le patient peut ou non être transporté par avion ou hélicoptère.

Ambulances aériennes

Le partenaire officiel de la Fédération internationale pour les évacuations sanitaires est SOS International, le plus grand service de transport médicalisé d'urgence au monde. SOS dispose de centres médicaux et coopère avec des hôpitaux réputés dans plusieurs pays.

Avant que le chef de délégation ne se mette en relation avec SOS, il convient de demander à la compagnie d'assurance du patient d'autoriser le paiement des frais encourus. Malgré l'urgence de la situation, si vous agissez sans avoir obtenu l'accord de la compagnie d'assurance y compris SOS, celles-ci risque de refuser de rembourser les frais. Le chef de délégation, en cas d'extrême urgence, peut décider de procéder à l'évacuation sanitaire avant ou sans l'accord de la compagnie d'assurance.

Une fois que l'assureur a donné son accord, préparez les renseignements qui suivent avant d'appeler l'ambulance aérienne :

- lieu d'enlèvement du patient et destination de l'évacuation (capitale, pays voisin, pays tiers);
- u nom, âge, sexe et nationalité du patient ;
- motifs de l'évacuation (maladie grave, accident, etc.);
- u indications sur l'état du patient;
- unom et numéro de téléphone du médecin, si le patient est déjà hospitalisé.

Si le patient doit être évacué du terrain vers la capitale ou vers un pays voisin, pensez au délai nécessaire pour le conduire jusqu'à la piste d'atterrissage. Vous devez pouvoir communiquer ce renseignement pour l'éventualité où l'ambulance

3

4

5

6

7

8

9

mettrait moins de temps pour arriver qu'il n'en faudrait au patient pour atteindre la piste d'atterrissage par la route.

Avant l'arrivée de l'ambulance, assurez-vous d'avoir à portée de main le passeport, le carnet de vaccination et, si possible, la carte d'assurance du patient.

Catégories d'évacuation sanitaire

Les deux types d'évacuation sanitaire que l'on rencontre généralement sur le terrain sont :

- 1.Le rapatriement sanitaire consiste à transporter le patient par un vol régulier pour le ramener dans son pays ou dans un pays tiers où il pourra être soigné. Le rapatriement sanitaire ne concerne généralement que les cas où la vie du patient n'est pas en danger.
- **2.**L'évacuation sanitaire (appelée aussi EVASAN) est effectuée en urgence lorsqu'une personne est gravement malade ou grièvement blessée. La personne transportée ne peut pas voyager seule et doit être accompagnée.

Ces deux types de situations très différentes obéissent néanmoins à quelques règles communes.

- Le responsable principal de terrain doit être immédiatement averti de la situation.
- Le délégué chargé de la santé (si la délégation en compte un) et l'administrateur Santé du Département des RH de Genève doivent aussi être avertis et consultés pour avis.
- La personne évacuée doit voyager avec son passeport, son titre de séjour et tout autre document d'identité utile.
- Il doit y avoir, dans le dossier qui accompagne la personne, une carte ou une lettre de la Fédération internationale ou de la délégation attestant qu'elle est couverte par le régime d'assurance maladie et accident.
- Un document décrivant la maladie ou l'accident et le traitement éventuellement administré doit être joint au dossier qui accompagne la personne évacuée.
- Une personne gravement malade doit toujours être accompagnée pendant son évacuation.

Étapes de l'évacuation sanitaire

1.En cas de maladie ou de blessure grave, le délégué doit être admis le plus tôt possible dans un hôpital de bonne réputation (répertorié lors de l'établissement des plans de sécurité).

le chef de délégation. Si le délégué est dans un état grave et ne peut être transporté par la route, le chef de délégation peut demander une évacuation aérienne. Sur le terrain, c'est à lui qu'il appartient en dernier ressort de commander une évacuation sur la base des renseignements qui lui sont transmis par écrit par le médecin traitant ou, en l'absence d'un médecin, par le professionnel de santé qui a pris le cas en charge. Le chef de délégation informe l'administrateur Santé du département des RH ou la personne de permanence au Secrétariat de la Fédération à Genève des événements, conformément aux modalités du règlement de sécurité. Il communique aussi le nom et le numéro de téléphone du médecin traitant ou du professionnel de santé (si possible). C'est le chef de délégation qui est chargé de prendre contact directement avec le centre d'alerte SOS de Genève (ou le centre le plus proche) si la personne concernée est un délégué relevant de la Fédération, un membre de sa famille, ou un membre du

2. Si la maladie ou l'accident survient sur le terrain, avertir immédiatement

3.La personne qui a reçu l'information au Secrétariat de la Fédération à Genève est chargée de la transmettre à toutes les parties concernées.

l'administrateur Santé des RH pour la coordination.

personnel local ou national. SOS International prend contact avec

- **4.**L'administrateur Santé des RH est chargé d'informer la Société nationale du délégué, qui, à son tour, prend contact avec le plus proche parent et la compagnie d'assurance.
- **5.**La compagnie d'assurance se met directement en relation avec le médecin traitant et convient du mode d'évacuation (par vol régulier, avec ou sans accompagnateur, ou par ambulance aérienne).
- **6.**Le chef de délégation est le relais de l'administrateur Santé des RH pour tout élément nouveau concernant l'état de santé du délégué et son évacuation.
- 7.En cas d'extrême urgence, lorsqu'un médecin présent sur le terrain estime que la vie du délégué est en danger et qu'il faut agir immédiatement, le chef de délégation prend les mesures appropriées pour procéder à l'évacuation immédiate. Si un vol régulier ne peut être emprunté et si l'on ne peut pas contacter la compagnie d'assurance, le chef de délégation peut autoriser l'affrètement d'un avion spécial pour la destination la plus proche où le patient pourra recevoir les soins appropriés. L'administrateur Santé sera alors informé de la suite des événements.

Le schéma de la page suivante résume les principales étapes à suivre en cas d'évacuation sanitaire.

2

3

4

5

6

7

8

9

Facteurs contribuant au bon déroulement de l'évacuation

- uniformations bien coordonnées, précises et exactes ;
- ambiance calme, esprit de coopération;
- » possibilité d'avoir une aide au chevet du malade, de préférence une personne de formation médicale ;
- attitude coopérative et encourageante à l'égard du personnel hospitalier et de l'équipe d'évacuation.

Étapes du processus



Hôpital/Unité de soins intensifs/autre

Médecin traitant

alder
calmer
prendre soin du patient,
lui teoir compagnie, lui parler

Évacuation

chercher et transmettre l'information attendre un avis et des ordres emballer les documents d'identité, les médicaments

Facteurs nuisant au bon déroulement de l'évacuation

- mauvaise coordination des circuits d'information, informations contradictoires de sources différentes, demandes trop nombreuses des supérieurs hiérarchiques, des collègues et des amis concernant l'état de la personne;
- u trop de personnes impliquées dans le processus ;
- un débordements affectifs et non-respect des procédures établies ;
- modalités d'organisation autres que celles autorisées, pouvant conduire la compagnie d'assurance à se retirer du processus et à refuser de rembourser les frais.

d'évacuation médicale



2

3

4

5

6

7

8

9

Qu'est-ce que le stress?

Le stress est normal. C'est la réaction naturelle de l'organisme à une épreuve physique et/ou émotionnelle¹. Le stress peut jouer un rôle positif en stimulant le corps,



l'esprit et l'énergie du sujet. On peut le définir comme la capacité de l'individu à mobiliser toutes ses ressources physiques pour réagir rapidement et de façon adéquate à une situation donnée. Mais si le stress est présent trop longtemps, les ressources physiques s'épuisent et des formes de stress nocives ou négatives apparaissent.

Les symptômes d'épuisement nerveux

- fatigue excessive ;
- abattement ;
- manque de concentration ;
- ≥ symptômes somatiques (maux de tête, troubles digestifs, etc.);
- u troubles du sommeil, insomnies ;
- perception exagérée de sa propre importance (adoption de comportements héroïques mais irresponsables, visant ostensiblement à aider les autres);
- négligence de la sécurité personnelle ;
- négligence des besoins physiques (vouloir paraître endurant en n'ayant pas besoin de sommeil ou de pauses dans le travail);
- cynisme;
- inefficacité;
- u méfiance à l'égard des collaborateurs ou des supérieurs ;
- u consommation abusive d'alcool, de caféine et de tabac.

^{1.} Le texte de cette section est tiré de la publication Gérer son stress sur le terrain (disponible en anglais, espagnol et français), que l'on peut trouver en anglais sur le site web de la Fédération à l'adresse : www.ifrc.org/cgi/pdf_pubs. pl ? health/stress. pdf.

Les différentes formes de stress

Le stress de base

Il s'agit du stress sous-jacent, qui peut être causé par différentes sources de tension aux niveaux individuel, émotionnel, familial ou social. Il peut être accentué par toutes sortes de changements intervenant dans l'environnement quotidien (le fait d'être loin de sa famille sans pouvoir communiquer facilement, d'avoir de nouveaux collègues issus de différentes cultures, de s'interroger sur son avenir professionnel, de devoir assimiler des informations nouvelles, etc.). Les délégués doivent être préparés à cela et doivent apprendre à mettre au point des stratégies pour faire face à la situation. Normalement, le stress de base diminue après les premières semaines d'une nouvelle mission.

Le stress cumulatif

Il résulte d'une exposition prolongée à des facteurs de stress, liés ou non à l'activité professionnelle, qui peuvent entraîner le type d'épuisement professionnel connu en anglais sous le nom de « burn out ».

Le stress traumatique

Cette forme de stress est provoquée par des situations qui sortent du cadre des expériences ordinaires et dans lesquelles le délégué perçoit sa vie comme directement menacée et/ou est témoin ou victime d'un acte de violence ou d'une catastrophe naturelle. Dans certains cas, le stress traumatique peut conduire à un état de stress post-traumatique, (en anglais Post Traumatic Stress Disorder), état de stress pathologique exigeant une prise en charge par un spécialiste de la santé mentale.

Comment éviter le stress cumulatif

- Prenez soin de vous.
- Admettez qu'il est important de disposer d'une bonne structure d'appui.
- Utilisez pleinement vos ressources personnelles (entretenez des relations sociales et pratiquez suffisamment d'activités de loisir).
- Apprenez à vous connaître et connaissez vos ressources, vos limites et vos réactions au stress.

3

4

5

6

7

8

9

Causes du stress

- conditions de vie difficiles
- charge de travail importante ou inactivité
- attentes irréalistes
- manque de maîtrise de la situation
- problèmes familiaux
- difficultés relationnelles, difficultés de communication
- scènes de violence, tragédie
- différences culturelles

Le stress et l'anxiété sont souvent à l'origine d'une augmentation de la consommation de tabac, d'alcool et d'autres substances.

■ Communiquez et exprimez-vous clairement :

- Trouvez quelqu'un à qui vous pourrez faire part de vos doutes, de vos craintes et de vos déceptions.
- Dites quels sont vos besoins (à votre chef de délégation ou à vos collègues).
- Sachez dire « non » (par exemple, si on exige trop de vous sur le plan professionnel).

Soutenez-vous mutuellement :

- Montrez à vos collègues que vous vous intéressez à eux et sachez les écouter.
- Évitez de les critiquer ou de dévaloriser leurs remarques.
- Soyez attentif à leurs changements de comportement et, au besoin, proposez quelque chose (par exemple, un long week-end).
- ☼ En cas d'incident de sécurité, prenez le temps de parler et de partager vos émotions.
- Demandez le soutien de Genève, à l'administrateur Santé des RH ou au conseiller stress par téléphone, courriel, télécopie ou, s'il le faut, en vous rendant sur place.

Voici quelques conseils pour vous aider à gérer le stress :

- Respectez autant que possible l'horaire de travail normal et évitez de travailler le week-end.
- Consacrez suffisamment de temps au repos, à la détente et à la vie sociale.
- » Prenez des repas équilibrés à heures régulières.
- ¥ Évitez l'excès d'alcool.
- Maintenez-vous en bonne forme physique.
- renez le temps de faire ce que vous aimez.

Dans la plupart des cas, des mesures simples, prises en temps voulu, permettent d'atténuer les effets du stress. La délégation et ses membres doivent toujours être en première ligne pour venir en aide immédiatement à un délégué en difficulté.

Si un incident de sécurité fait des blessés, avertir immédiatement l'administrateur Santé des RH et le service de sécurité à Genève.

Numéros de téléphone de l'administrateur Santé:

+41 22 730 4417 (bureau)

+41 79 217 3319 (mobile)

Courriel: hannele.haggman@ifrc.org

Numéros de téléphone de l'Unité de la sécurité :

+41 79 217 3371

+41 79 251 8015

+41 79 308 9842

Courriel: security.unit@ifrc.org

Programme de soutien psychologique pour les délégués

Le programme de soutien psychologique a pour but d'aider les délégués pendant leur mission. N'hésitez pas à demander à l'administrateur Santé des RH les coordonnées des conseillers « stress » travaillant sous contrat pour la Fédération, qui pourront vous conseiller, notamment sur les questions suivantes :

- Vous vous sentez stressé.
- Vous faites face à une situation difficile.
- ≥ Vous pensez qu'un délégué a besoin d'aide.
- ▶ Vous voulez parlez confidentiellement à quelqu'un d'extérieur à la délégation ou vous avez besoin de conseils.

2

3

4

5

6

7

8

9

Chapitre

Catastrophes naturelles



omme indiqué précédemment, la planification de la sécurité pour votre délégation doit comprendre des plans d'urgence, en cas de probabilité ou de risque élevé de catastrophe dans votre zone d'action. Dans certains pays et certaines régions, les événements saisonniers récurrents vous aideront à définir le contenu des plans et à décider à quel moment il faut les mettre en place. Certaines catastrophes naturelles surviennent avec très peu de signes précurseurs.

Ce chapitre contient des lignes directrices générales sur la manière dont vous devez vous comporter avant, pendant et après les catastrophes naturelles les plus courantes. Les informations données visent à compléter les plans

d'urgence et à renforcer les activités qui assurent votre sécurité lorsque vous êtes confronté à une catastrophe naturelle pendant que vous êtes en mission.

Lignes directrices générales en cas de catastrophe naturelle

Dans les principaux types de catastrophes naturelles, vous devrez prendre en considération les aspects ci-après.

Les télécommunications seront difficiles dans la plupart des cas. Souvent, c'est d'abord le réseau téléphonique qui sera interrompu ou surchargé – téléphones conventionnels et mobiles. C'est pourquoi il est important, dans les zones vulné-

1

2

3

4

5

6

7

8

9

rables aux catastrophes naturelles, de maintenir un système de communication de secours, par exemple des téléphones par satellite et des systèmes de transmission radio, et de savoir utiliser ces outils.

Les transports et les déplacements peuvent devenir difficiles en raison de la destruction du réseau routier et des mouvements de population fuyant les zones sinistrées. Si cela se produit, d'autres moyens de déplacement doivent être mis en place, en tenant toujours compte des considérations en matière de sécurité.

Premiers secours et protection incendie – En prévision de blessures légères dans l'équipe, il devrait y avoir une trousse de secours complète dans les bureaux, les lieux de résidence et tous les véhicules de la Fédération. Comme la plupart des structures médicales seront débordées, occupées à traiter les blessures graves, nous devons être prêts à soigner nous-mêmes les blessures bénignes. Il en va de même pour la sécurité incendie : les bureaux, les lieux de résidence et les véhicules doivent être équipés d'extincteurs et d'équipements de lutte contre l'incendie. Les premiers secours et les principes élémentaires de lutte contre l'incendie doivent faire partie de la formation de base dans les zones vulnérables aux catastrophes naturelles.

Le maintien de l'ordre ne sera plus assuré dans la plupart des cas ; cette situation chaotique, à laquelle viendra s'ajouter le désespoir de la population, provoquera une augmentation de la criminalité et de la violence. Le pillage et les agressions augmenteront sans doute considérablement à la suite d'une catastrophe naturelle et doivent être pris en considération lorsque des opérations sont menées dans ces circonstances. La sécurité des bureaux et des lieux de résidence ainsi que la sûreté des déplacements seront plus importants que jamais.



À retenir! La plupart des zones sont exposées à des types spécifiques de catastrophes naturelles et toutes les délégations doivent avoir réalisé une analyse des menaces et des risques, afin de définir les dangers spécifiques potentiels, en se basant sur le type de catastrophe naturelle qui pourrait se produire dans leur zone. Dans certains cas, il pourrait s'agir de risques associés aux inondations, tels que les morsures de serpents, la présence éventuelle de crocodiles et un risque accru de paludisme. Faites preuve d'initiative et soyez prêt à agir.

Avant une catastrophe naturelle

Substitute la Consultez Internet, écoutez la radio et regardez la télévision pour avoir les dernières informations.

■ Consultez Internet, écoutez la radio et regardez la télévision pour avoir les dernières informations.

■ Consultez Internet, écoutez la radio et regardez la télévision pour avoir les dernières informations.

■ Consultez Internet, écoutez la radio et regardez la télévision pour avoir les dernières informations.

■ Consultez Internet, écoutez la radio et regardez la télévision pour avoir les dernières informations.

■ Consultez Internet, écoutez la radio et regardez la télévision pour avoir les dernières informations.

■ Consultez Internet, écoutez la radio et regardez la télévision pour avoir les dernières informations.

■ Consultez Internet, exploration de la consulte de la consulte

- Planifiez un itinéraire d'évacuation et testez-le.
- Tout plan d'évacuation doit inclure des informations sur les itinéraires les plus sûrs jusqu'aux abris.
- Assurez-vous que vous avez déterminé plus d'un itinéraire d'évacuation, car les routes d'accès à la zone peuvent être bloquées par la suite.
- ≥ Sachez où se trouvent l'hôpital ou le poste de santé le plus proche.
- Convenez d'un point de rassemblement dans une zone sûre et assurez-vous que vos collègues et vous-même le connaissez.

Veillez à avoir en stock les équipements d'urgence suivants :

- lampe de poche et piles supplémentaires ;
- émetteur/récepteur radio et téléphone par satellite avec des batteries de rechange ;
- sifflet pour attirer l'attention des sauveteurs ;
- utrousse et manuel des premiers secours ;
- provisions de vivres et d'eau;
- médicaments essentiels ;
- outils de base (pelle, hache, corde, clous, marteau, etc.);
- u cartes de la région.

Pendant une catastrophe naturelle

- Tenez-vous au fait de la situation en écoutant la radio ou en regardant la télévision, si possible, pour obtenir les dernières informations.
- Si les services d'informations locaux ne fonctionnent pas, renseignez-vous par téléphone.
- » Ne vous mettez pas à l'abri dans des bâtiments endommagés.

Après une catastrophe naturelle

- Regroupez-vous dans la zone sûre et procédez à un comptage des personnes. Vérifiez que l'effectif des délégués est au complet ou que le lieu où ils se trouvent et leur situation sont connus.
- u Informez immédiatement le Secrétariat de la Fédération après un incident.
- Examinez-vous pour déceler d'éventuelles blessures et dispensez les premiers soins à ceux qui sont gravement blessés.
- N'oubliez pas que d'autres tremblements de terre, répliques sismiques, crues soudaines, coulées de boue, pluies diluviennes, etc., peuvent se produire après la catastrophe initiale.

2

3

4

5

6

7

8

9

- Inspectez votre bâtiment pour déterminer s'il a été endommagé et ne retournez pas à l'intérieur avant d'être sûr que cela ne présente aucun danger. Les répliques sismiques, les crues brutales et les pluies diluviennes peuvent être destructrices, si le bâtiment est déjà endommagé. Restez à l'écart des bâtiments endommagés.
- L'effondrement des infrastructures, les explosions dues au gaz et l'électrocution causée par des réseaux électriques endommagés sont quelques-unes des menaces majeures après un tremblement de terre.
- Ne touchez jamais des câbles électriques tombés sur le sol ou suspendus à des poteaux, ni des objets pouvant être en contact avec ces câbles, car ils pourraient être chargés d'électricité et vous blesser ou vous tuer. Examinez les dégâts causés au système électrique. Si vous voyez des étincelles, des fils cassés ou effilochés, ou si vous sentez une odeur de brûlé qui se dégage du matériel de revêtement des câbles, coupez le courant dans la boîte à fusibles ou en appuyant sur le disjoncteur mais uniquement si vous pensez que cela ne présente aucun danger. N'essayez pas de le faire si vous devez marcher dans de l'eau pour atteindre la boîte à fusibles ou le disjoncteur. Quittez la zone avec précaution et demandez conseil à un professionnel.
- » Recherchez les risques d'incendie, les matériaux inflammables ou explosifs.
- Vérifiez s'il y a des fuites de gaz. Si vous sentez une odeur de gaz ou si vous entendez un bruit de souffle ou un sifflement, quittez rapidement la zone et prévenez les autres. N'utilisez pas d'interrupteurs et d'appareils électriques, de téléphone ou de flamme nue, si vous suspectez une fuite de gaz, car une étincelle peut l'enflammer.
- Si du gaz qui se répand commence à brûler, n'essayez pas d'éteindre la flamme.
- Informez-vous. Si possible, écoutez la radio ou regardez la télévision pour avoir les dernières infromations.

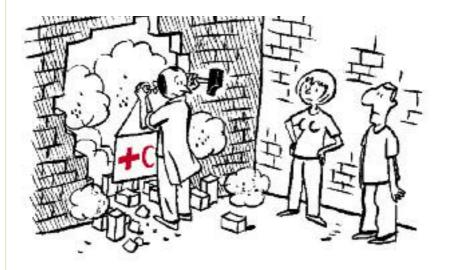
À retenir! Dans de nombreux cas, la radio, la télévision et les réseaux téléphoniques sont les premiers systèmes qui seront endommagés dans une catastrophe naturelle. En ayant un téléphone par satellite, vous serez en mesure d'appeler le bureau de zone ou le Secrétariat de la Fédération à Genève, pour obtenir les dernières informations sur la catastrophe naturelle actuelle et les informer de votre situation.

Tremblements de terre

Les tremblements de terre frappent sans prévenir et peuvent être dévastateurs. Ils provoquent une forte secousse, résultant d'un mouvement le long des lignes de faille. Les tremblements de terre peuvent entraîner un nombre élevé de morts et de blessés, ainsi que de graves destructions de bâtiments et d'infrastructures.

La magnitude des tremblements de terre se mesure sur l'échelle de Richter. Les effets les plus dévastateurs s'observent lorsque les séismes atteignent une magnitude de 6 et plus, et lorsque l'épicentre est situé dans des zones densément peuplées. La distance de l'épicentre joue aussi un rôle important dans la capacité de destruction du tremblement de terre.

Les tremblements de terre provoquent souvent des glissements de terrain et des raz de marée. Vous devez aussi vous attendre à des répliques, qui se produisent fréquemment et peuvent causer d'autres dommages et accroître le stress psychologique. Bien qu'elles soient de moindre intensité que le choc principal, les répliques causent des dégâts supplémentaires et peuvent détruire des infrastructures déjà affaiblies. Elles peuvent se produire dans les heures ou les jours qui suivent le premier tremblement de terre, voire des semaines ou des mois après.



Ц

2

3

4

5

6

7

8

9

Tremblement de terre

avant un tremblement de terre

- Repérer des endroits sûrs dans chaque pièce :
 - sous un meuble solide, par exemple, une table ou un bureau massif, installé contre un mur porteur
 - l'écart des fenêtres, des miroirs, des tableaux, des bibliothèques et autres meubles qui pourraient basculer

avant un tremblement de terre

 Soyez sûr de savoir comment réagir pendant et après un tremblement de terre.

durant un tremblement de terre Vous êtes à l'intérieur

- Assurez-vous que vous connaissez les issues de secours et l'emplacement des extincteurs et des trousses de secours, et que vous savez les utiliser.
- Restez à l'intérieur (le plus dangereux, pendant un tremblement de terre, est de tenter de quitter un bâtiment, parce que des objets peuvent vous tomber dessus).
- Tenez fermement votre radio, votre téléphone par satellite et votre sifflet.

durant un tremblement de terre Vous êtes à l'extérieur

- Éloignez-vous des bâtiments, des arbres, des lignes téléphoniques et électriques, des ponts, des viaducs et des ponts d'autoroute.
- Une fois que vous êtes dans un lieu dégagé, attendez la fin des secousses.
- Tenez fermement votre radio, votre téléphone par satellite et votre sifflet.

Vous êtes dans un véhicule pendant un tremblement de terre

- Dirigez-vous vers une zone dégagée, loin des bâtiments, des arbres, des ponts, des viaducs et des lignes téléphoniques et électriques.
- Arrêtez-vous rapidement et restez dans le véhicule.
- Une fois que les secousses ont cessé, avancez avec précaution. Évitez les ponts ou les rampes qui peuvent avoir été endommagés par le tremblement de terre.

Après un tremblement de terre

- N'oubliez pas que de nouveaux tremblements de terre et des répliques peuvent toujours se produire.
- Assurez-vous que tous vos collègues sont sains et saufs, examinez-vous pour déceler d'éventuelles blessures et dispensez les premiers soins aux personnes ayant des blessures graves.

- Inspectez votre bâtiment pour déterminer s'il a été endommagé et ne retournez pas à l'intérieur avant d'être sûr qu'il n'y a aucun danger. Les répliques et un nouveau tremblement de terre peuvent être destructeurs, si le bâtiment est endommagé. Restez à l'écart des bâtiments endommagés.
- N'utilisez pas d'interrupteurs et d'appareils électriques, de téléphone ou de flamme nue, si vous suspectez une fuite de gaz, car une étincelle peut l'enflammer.
- L'effondrement des infrastructures, les explosions dues au gaz et l'électrocution causée par des réseaux électriques endommagés sont quelques-unes des menaces majeures, après un tremblement de terre.



- Si vous sentez une odeur de gaz, si vous entendez du gaz qui s'échappe, si vous voyez une conduite de gaz brisée ou si vous suspectez qu'une conduite est brisée, évacuez le bâtiment.
- Si du gaz qui se répand commence à brûler, éloignez-vous ; ne tentez pas d'éteindre la flamme.
- Regardez s'il y a des lignes électriques tombées à terre ou endommagées. Ne touchez jamais des câbles électriques tombés sur le sol ou suspendus à des poteaux, ni des objets pouvant être en contact avec ces câbles, car ils pourraient être chargés d'électricité et vous blesser ou vous tuer.

3

4

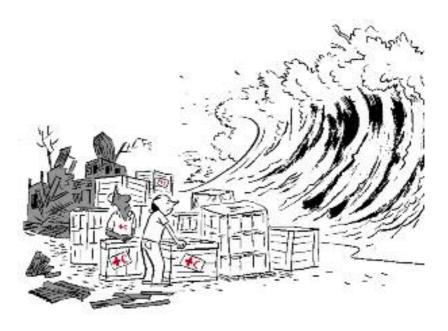
5

6

7

8

9



Tsunamis

Un tsunami est une série de vagues. Les tsunamis pouvant être causés par une perturbation sous-marine ou un tremblement de terre, les personnes vivant le long des côtes doivent considérer un tremblement de terre ou un grondement perceptible dans le sol comme un signal d'alarme. Une brusque élévation ou un retrait brutal, visible, des eaux côtières est aussi un signe de l'approche d'un tsunami. Ne pensez pas que le danger est écarté, une fois qu'une vague a heurté le rivage. La prochaine vague sera peut-être plus haute que la première.

Avant un tsunami

Choisissez, comme point de rassemblement, un lieu à l'intérieur des terres situé à un niveau plus élevé ou aussi loin que possible du littoral et assurezvous que tous les délégués et le personnel connaissent le lieu et la manière la plus rapide de s'y rendre. Prenez en compte les embouteillages et les flux de trafic dus à des mouvements de panique lorsque vous planifiez l'itinéraire.

Pendant un tsunami

Sagnez d'abord un lieu plus élevé lorsque vous entendez qu'une alerte au tsunami a été déclenchée.

N'allez jamais sur la plage pour regarder un tsunami s'approcher. Si vous pouvez voir la vague, vous êtes trop près pour échapper au risque d'être emporté.

Après un tsunami

- Sachez que ce n'est pas parce que les eaux se sont retirées que tout danger est écarté.
- Restez à l'extérieur des bâtiments s'ils sont entourés par les eaux, et soyez extrêmement prudent lorsque vous pénétrez à l'intérieur. Il peut y avoir des dégâts invisibles, un court-circuit dans le système électrique, les fondations ont peut-être été ébranlées et des serpents ont pu se glisser à l'intérieur du bâtiment.
- Écoutez les nouvelles pour savoir si l'eau du réseau est propre à la consommation. Évitez l'eau de crue, qui peut être contaminée.
- L'eau peut aussi être chargée d'électricité, provenant de lignes électriques enterrées ou tombées à terre.
- Évitez de déplacer l'eau.
- Faites attention aux zones d'où l'eau s'est retirée ; les routes ont peut-être été endommagées et pourraient s'effondrer sous le poids d'une voiture.
- Tenez-vous à l'écart des lignes électriques tombées à terre.
- Nettoyez et désinfectez tout ce qui a été mouillé, car les boues déposées par les eaux peuvent contenir des eaux usées et des produits chimiques.

Inondations

Une inondation est la submersion d'une zone habituellement sèche, causée par une crue ou une montée des eaux dans une rivière, un fleuve ou une tranchée de drainage. Une inondation peut aussi se produire lorsque les eaux convergent vers un point où de fortes pluies sont tombées. Les crues soudaines, qui surviennent rapidement, sans signes précurseurs ou presque, sont particulièrement dangereuses. Elles sont généralement le résultat de fortes pluies sur une zone relativement peu étendue.

Précautions à prendre pendant une inondation

- Les risques d'inondation ne disparaissant pas lorsque le niveau des eaux commence à baisser, restez à l'extérieur des bâtiments si ceux-ci sont toujours entourés par les eaux de crue, et soyez extrêmement prudent lorsque vous entrez dans un bâtiment.
- Examinez les murs, les planchers, les portes et les fenêtres pour vous assurer que le bâtiment ne risque pas de s'effondrer.

2

3

4

5

6

7

8

9

- Inspectez les lieux pour déceler la présence éventuelle d'animaux, en particulier de serpents venimeux, qui ont pu être charriés chez vous par les eaux de crue.
- Examinez les plafonds pour voir s'il y a un risque que des débris ou du plâtre se détachent et tombent sur vous.
- À peine 15 cm d'eau turbulente suffisent pour vous faire perdre l'équilibre, aussi ne marchez pas dans l'eau en mouvement qui vous arrive au-dessus de la cheville. Il suffit de 60 cm d'eau pour que la plupart des voitures flottent.
- Ayez à portée de main un sac contenant un choix d'articles essentiels, en cas d'évacuation d'urgence : de l'eau, de la nourriture, une lampe et une trousse de secours, des vêtements chauds et résistants (imperméables, si possible) ainsi que vos objets personnels et de valeur, placés dans des sacs en plastique hermétiquement fermés.

Lorsque vous êtes à pied pendant une inondation

- Gagnez un lieu en hauteur et restez y.
- Évitez de marcher dans les eaux de crue, en particulier si elles se déplacent
 à grande vitesse, car elles peuvent vous emporter, même si elles sont peu
 profondes.

Lorsque vous êtes dans un véhicule pendant une inondation

- Si vous arrivez dans une zone inondée, faites demi-tour et prenez une autre route.
- Si le véhicule commence à perdre de l'adhérence et à flotter, ouvrez la portière pour que l'eau puisse entrer à l'intérieur et que le véhicule reste en contact avec le sol.
- Si votre véhicule cale, abandonnez-le immédiatement et allez dans un lieu situé à un niveau plus élevé (beaucoup de décès se produisent lorsque les gens essayent de déplacer des véhicules immobilisés).
- Conduisez en laissant la vitre ouverte (pour pouvoir sortir plus rapidement si nécessaire).
- Ne roulez pas trop vite, de façon à créer devant le véhicule une petite vague, qui empêchera le moteur de prendre l'eau et les pneus de perdre de l'adhérence.
- Suivez les itinéraires d'évacuation qui ont été recommandés, car les raccourcis peuvent être bloqués.
- » Partez suffisamment tôt pour éviter d'être bloqué par les routes inondées.

Choix d'un véhicule

- Utilisez des véhicules tout-terrain, de type Jeep à quatre roues motrices, équipés de pneus efficaces par conditions de pluie.
- Dans de nombreux véhicules modernes la prise d'air se trouve en bas, à l'avant du compartiment moteur, et il suffit qu'une petite quantité d'eau pénètre dans le moteur pour causer des dommages graves. Tous les moteurs seront touchés, mais les moteurs à turbocompresseur et les moteurs diesel sont les plus vulnérables. La prise d'air devrait être située le plus près possible du toit.
- Les vitres devraient être manuelles et non électriques, au cas où le système électrique prendrait l'eau et qu'elles ne puissent plus être baissées.

Après une inondation

- Sachez que ce n'est pas parce que les eaux se sont retirées, que tout danger est écarté (présence de mines déplacées par les eaux de crue, animaux sauvages et serpents effrayés et agressifs, etc.).
- N'oubliez pas que de nouvelles inondations et des glissements de terrain peuvent toujours se produire.
- Assurez-vous que tous vos collègues sont sains et saufs, examinez-vous pour déceler d'éventuelles blessures et dispensez les premiers soins aux personnes gravement blessées.
- inspectez votre bâtiment pour voir s'il y a des dégâts et n'entrez pas dans le bâtiment avant d'être sûr que cela ne présente aucun danger.
- Restez à l'extérieur des bâtiments s'ils sont entourés par les eaux, et soyez extrêmement prudent lorsque vous pénétrez à l'intérieur. Il peut y avoir des dégâts invisibles, un court-circuit dans le système électrique, les fondations ont peut-être été ébranlées et des serpents ont pu se glisser à l'intérieur du bâtiment.
- Écoutez les nouvelles pour savoir si l'eau du réseau est propre à la consommation. N'utilisez pas l'eau de crue, qui peut être contaminée.
- L'eau peut aussi être chargée d'électricité, provenant de lignes électriques enterrées ou tombées à terre.
- 🛚 Évitez de déplacer l'eau.
- Faites attention aux zones d'où l'eau s'est retirée ; les routes ont peut-être été endommagées et pourraient s'effondrer sous le poids d'une voiture.
- Tenez-vous à l'écart des lignes électriques tombées à terre.
- Nettoyez et désinfectez tout ce qui a été mouillé, car les boues déposées par les eaux peuvent contenir des eaux usées et des produits chimiques.

ľ

J

4

5

6

7

8

9

Coulées de boue

Les coulées de boue se produisent lorsque des pluies torrentielles ne sont plus absorbées par le sol et ruissellent, entraînant des débris et des roches, qui dévalent une colline ou une montagne. Les coulées de boue sont puissantes et peuvent se déplacer plus rapidement que les gens qui marchent ou courent. Elles sont plus susceptibles de se produire à proximité de cours d'eau. N'oubliez pas qu'une inondation peut survenir après une coulée de boue.

Certaines coulées de boues peuvent être massives, semblables à une avalanche, et détruire des villages et même des villes, si elles sont suffisamment importantes.

Lorsque vous êtes à l'intérieur pendant une coulée de boue

- Restez à l'intérieur.
- Abritez-vous sous un bureau, une table ou tout autre meuble massif.

Lorsque vous êtes à l'extérieur pendant une coulée de boue

- Écartez-vous de la trajectoire de la coulée de boue ou du glissement de terrain.
- Courez jusqu'au lieu en hauteur le plus proche, en vous éloignant de la trajectoire de la coulée de boue.
- Si vous voyez des rochers et d'autres débris s'approcher, courez vers l'abri le plus proche, par exemple un groupe d'arbres ou un bâtiment.
- Si vous ne parvenez pas à vous échapper, mettez-vous en boule et protégez votre tête.

Lorsque vous êtes dans un véhicule pendant une coulée de boue

- Si vous arrivez dans une zone où une coulée de boue s'est produite, faites demi-tour et prenez un autre itinéraire.
- Si vous arrivez près d'un pont, regardez d'abord en amont, et si vous voyez une coulée de boue s'approcher ou dévaler en dessous du pont, ne vous engagez pas, car la force de la coulée de boue peut détruire un pont très rapidement.
- Si votre voiture cale, abandonnez-la immédiatement et gagnez un lieu en hauteur.

Après une coulée de boue

- Inspectez les fondations du bâtiment, la cheminée et les terrains environnants pour voir s'il y a des dégâts.
- S'il n'y a pas de danger, quittez la zone (une nouvelle coulée de boue pourrait se produire).

Ouragans et cyclones

Un ouragan ou un cyclone est une tempête violente dont les vents ont une vitesse constante dépassant les 100 km à l'heure. Ces vents soufflent en formant une large spirale autour d'un centre relativement calme, appelé l'œil, où la pression atmosphérique est extrêmement basse. À la périphérie de l'œil, les rafales peuvent dépasser les 300 km à l'heure. Ce type de phénomène atmosphérique peut affecter la surface de la mer et de l'océan, et la basse atmosphère sur des dizaines de milliers de km².

Avant un ouragan ou un cyclone

- Assurez-vous que tous les membres de votre équipe et vous-même, êtes dans un lieu sûr (situé en hauteur), avant que l'ouragan ou le cyclone frappe (il est préférable que vous soyez tous au même endroit), et vérifiez que la structure est en bon état.
- Le lieu (résidence) et les environs doivent être débarrassés de tout matériel non fixé qui pourrait causer des blessures et des dégâts, lors de vents extrêmes.
- Le lieu où vous vous trouvez et celui où se trouvent les membres de votre équipe doivent être hermétiquement clos, c'est-à-dire qu'il faut sécuriser les portes et condamner les fenêtres avec des planches et du ruban adhésif pour éviter que des débris de verre et d'autres objets ne pénètrent à l'intérieur.
- Myez à portée de main un sac contenant un choix d'articles essentiels en

cas d'évacuation d'urgence : de l'eau, de la nourriture, une lampe et une trousse de secours, des vêtements chauds et résistants (imperméables, si possible) ainsi que vos objets personnels et de valeur, placés dans des sacs en plastique hermétiquement fermés.

Pendant un ouragan ou un cyclone

Restez à l'intérieur – à l'écart des fenêtres, des lucarnes et des portes en verre –, dans la partie du bâtiment la plus solide.



2

3

4

5

6

7

8

9

- Dans les zones vulnérables aux inondations, n'utilisez ni la cave ni le soussol, qui peuvent être extrêmement dangereux en cas d'inondation.
- Si le bâtiment dans lequel vous vous trouvez commence à se fissurer ou à s'effondrer, la seule chose à faire est de vous protéger avec un matelas, des tapis, des couvertures ou une bâche et de vous agripper à tout support solide (par exemple, des conduites d'eau) ou de vous mettre sous une lourde table ou un lit.
- Ne vous précipitez pas à l'extérieur.
- ➡ Faites attention au calme lorsque l'œil du cyclone est sur votre zone, et ne croyez pas que ce soit la fin du cyclone (les fortes rafales de vent vont reprendre vite).
- Si vous êtes au volant d'un véhicule, arrêtez-vous et tenez-vous à l'écart des arbres, des lignes électriques et des cours d'eau.
- Évitez d'utiliser de la flamme nue, par exemple des bougies et des lampes à paraffine, comme source d'éclairage.
- Mettez-vous à l'abri dans une pièce sans fenêtre.

Après un ouragan ou un cyclone

- Évitez soigneusement les lignes électriques, les ponts, les bâtiments endommagés, les arbres, et toutes les eaux de crue.
- Somptez les personnes pour vous assurer que tous les membres de l'équipe sont sains et saufs.

 Comptez les personnes pour vous assurer que tous les membres de l'équipe sont sains et saufs.

 Comptez les personnes pour vous assurer que tous les membres de l'équipe sont sains et saufs.

 Comptez les personnes pour vous assurer que tous les membres de l'équipe sont sains et saufs.

 Comptez les personnes pour vous assurer que tous les membres de l'équipe sont sains et saufs.

 Comptez les personnes pour vous assurer que tous les membres de l'équipe sont sains et saufs.

 Comptez les personnes pour vous assurer que tous les membres de l'équipe sont sains et saufs.

 Comptez les personnes pour vous assurer que tous les membres de l'équipe sont sains et saufs.

 Comptez les personnes pour vous assurer que tous les membres de l'équipe sont sains et saufs.

 Comptez les personnes pour vous assurer que tous les membres de l'équipe sont sains et saufs.

 Comptez les personnes pour les personnes pe

Ouragans et cyclones pendant une inondation

L'ouragan ou le cyclone aggraveront toute inondation existante et peuvent engendrer différents régimes de crues. Les membres de l'équipe ne doivent pas être à l'extérieur lorsque le cyclone frappe et doivent s'abriter dans des maisons sûres et solides.

Les ondes de tempêtes et les cyclones qui se produisent dans des zones déjà inondées peuvent fragiliser les fondations des bâtiments par une agitation constante de l'eau – déjà à un niveau élevé à cause de l'inondation -, la force du cyclone faisant le reste. Cela peut entraîner la destruction totale d'un bâtiment. Il est donc extrêmement important de rester dans des maisons solides, qui n'ont pas été touchées par l'inondation.

Gardez aussi à l'esprit que d'autres inondations et cyclones peuvent déclencher des coulées de boue et des glissements de terrain.

Éruptions volcaniques

Les éruptions volcaniques se produisent lorsque de la lave et des gaz s'échappent d'une cheminée volcanique, à la surface de la Terre. Les éruptions volcaniques projettent de la lave et des rochers brûlants à une distance pouvant atteindre 30 km. Les flots de lave, les cendres propulsées dans l'atmosphère et les vapeurs nocives peuvent se déplacer sur 160 km ou plus. Si vous habitez ou travaillez près d'un volcan connu, actif ou endormi, soyez prêt à évacuer le lieu à tout moment. Restez à l'écart de la zone. Le souffle latéral d'un volcan peut parcourir de nombreux kilomètres, depuis la montagne. Observer un volcan en éruption est une activité potentiellement mortelle.

Préparez-vous à tout autre type de catastrophe pouvant être déclenché par une éruption volcanique (par exemple, des tremblements de terre, des crues soudaines, des glissements de terrain et des coulées de boue, des tornades et des tsunamis). Rester chez soi ou sur son lieu de travail en attendant la fin de l'éruption peut donner un sentiment de sécurité, mais aussi être très dangereux. Des débris de roches volcaniques peuvent briser les fenêtres et mettre le feu aux bâtiments. Quittez la zone avant que la catastrophe se déclare.

Į

À retenir! Lorsqu'une catastrophe naturelle se produit, la population locale a des exigences considérables à l'égard du personnel de la Fédération, s'attendant à ce qu'il l'aide dans une grande diversité de domaines : assistance médicale immédiate, matériel médical, rations alimentaires d'urgence et tout type d'aide nécessaire. Dans la plupart des cas, la Fédération internationale ne pourra pas faire face sur-le-champ à tous ces problèmes, ce qui peut provoquer dans la population locale un sentiment d'amertume et de colère à l'égard du personnel. Il est donc important d'expliquer clairement à la population quelles sont nos capacités en matière d'assistance immédiate, et nos capacités d'intervention dans un futur proche. Mieux vaut être prudent quand vous donnez une date, par exemple celle de l'arrivée d'une assistance particulière – personnel ou matériels. Gardez à l'esprit qu'il faut faire preuve de réalisme et ne pas susciter dans la communauté des attentes démesurées. Les gens comprendront généralement nos limites et les accepteront lorsqu'elles ont été clairement exprimées. Il ne faut pas susciter des attentes irréalistes auxquelles nous ne pourrons pas répondre

Chapitre 1

Situations dangereuses



ur le terrain, vous aurez parfois à faire face à une situation d'urgence. Vous devez vous y préparer si la mission que vous avez acceptée se déroule dans un pays ou une zone exposés à l'insécurité. Même si vous avez accepté une mission dans une région ou un pays où les risques en matière de sécurité sont considérés comme faibles, la situation dans votre zone d'intervention peut se détériorer rapidement, avec peu de signes précurseurs. C'est la raison pour laquelle, l'accent a été mis, tout au long de ce manuel, sur le fait que votre sécurité personnelle repose sur une vigilance constante et une bonne connaissance de votre environnement.

Votre réaction, dans des situations d'urgence et de danger, doit être adaptée aux circonstances. Il n'existe pas de modèle applicable à chaque situation, dans

V

À retenir! Il n'existe pas de règle d'or en matière de comportement face à une situation dangereuse : vos actions doivent être adaptées au contexte. Tout en observant les règles qui s'appliquent au contexte dans lequel vous intervenez, soyez à tout moment attentif aux conditions de sécurité afin de réduire les risques.

chaque contexte. L'objectif de ce chapitre est de vous donner des lignes directrices sur la manière de vous comporter lorsque vous êtes confronté à certains types de situation dangereuse les plus courants.

Mesures de protection dans les zones à haut risque

Quand vous travaillez dans des environnements peu sûrs, en particulier dans des zones de conflit ou des zones dans lesquelles il existe une menace perceptible de bombardements, de tirs d'artillerie, de tirs avec des armes légères, ou d'autres incidents similaires, il peut s'avérer nécessaire de prévoir une protection supplémentaire ou de prendre des mesures préventives afin d'atténuer l'impact potentiel de ces incidents lorsqu'ils se produisent. Le type de mesure que vous prendrez dépendra de votre évaluation des menaces, de la vulnérabilité et des risques ainsi que du matériel disponible.

Ces mesures comprennent notamment la construction d'un abri ou d'un mur anti-souffle (externe ou interne) sur tous les lieux où se trouvent des bâtiments ou le renforcement des structures des bâtiments. Sachez que même si les murs anti-

souffle et les abris peuvent offrir une protection adéquate contre les tirs d'armes légères, l'explosion de grenades et le souffle, ils ne résisteront pas à un tir d'artillerie direct ni à un bombardement aérien.

La manière la plus simple et la plus efficace de renforcer la sécurité ou « de durcir la carapace » consiste à utiliser des sacs de sable comme matériau de protection dans les murs anti-souffle et les

abris ou à recourir à toute méthode permettant de consolider les locaux de la Fédération sur le terrain, à condition que le travail soit fait correctement. La construction de ces dispositifs de protection est relativement simple et peut, d'une manière générale, assurer à votre bâtiment une protection de base contre les effets de tirs d'armes légères, d'artillerie et de mortiers et ceux des engins explosifs. Cependant, ces mesures peuvent aussi donner un faux sentiment de sécurité, inciter le personnel à prendre des risques inutiles et retarder une décision de évacuation provisoire, parce qu'une confiance excessive dans les mesures de protection s'est instaurée.

Dans ce chapitre, l'accent est mis sur la construction de murs anti-souffle et d'abris, qui ne sont que les mesures les plus élémentaires à prendre en considération. Toute délégation ou tout bureau de la Fédération estimant qu'il est nécessaire de prendre de telles mesures de protection doit réfléchir sérieusement au maintien de sa présence dans la zone et se demander quelles sont les implications pour la sécurité de son personnel.

Pour obtenir des informations pratiques sur la construction d'abris et de murs anti-souffle, vous pouvez consulter le manuel de la sécurité *Staying Alive*¹, publié par le CICR, qui décrit étape par étape, avec des diagrammes explicatifs, comment concevoir des abris et des murs de protection.



À retenir! Même si un mur anti-souffle ou un abri sont bien construits, il est peu probable qu'ils vous protègent d'un tir direct, par exemple d'un obus frappant le sommet de l'abri ou du bunker que vous avez édifié.

Sacs de sable

Les sacs de sable peuvent constituer une barrière de protection simple mais efficace et un abri peu coûteux. Les sacs de sable ont la capacité d'absorber le souf-fle d'une explosion, en raison du mouvement et du frottement de la terre et des grains, qui créent de multiples trous d'air minuscules entre les particules.

Matériel nécessaire pour construire un abri avec des sacs de sable

■ Remplissage – Utilisez de préférence du sable, mais si vous ne pouvez pas vous en procurer, prenez d'autres matériaux du sol. Veillez à ce que les particules de terre soient petites et ne remplissez pas les sacs avec des pierres.

^{1.} Disponible sur le site www.icrc.org/Web/Eng/siteeng0.nsf/htmlall/p0717/\$File/ICRC_002_0717.PDF (en anglais seulement).

- Sacs de sable − Les sacs de jute (fibre naturelle bon marché) sont utilisés depuis des années. Le jute est considéré comme le matériau le mieux adapté pour les sacs de sable. Des sacs fabriqués avec d'autres matériaux courants, comme le polypropylène et le plastique, peuvent aussi être utilisés, mais ils sont moins pratiques, car ils peuvent se déchirer ou pourrir dans des conditions d'humidité.
- → Piliers et poutres de soutien Les planches en bois conviennent parfaitement pour renforcer les toits et soutenir les murs. Elles constituent également un niveau de protection supplémentaire contre les tirs d'armes légères et les explosions de bombes.
- → Pelles Le nombre de pelles dépendra du nombre de personnes participant aux travaux de construction.
- **☞ Ficelle** Tous les sacs de sable doivent être bien fermés.

Pour garantir l'efficacité de toutes les fortifications que vous construisez avec des sacs de sable, gardez à l'esprit les points suivants :

- Les sacs ne doivent pas être trop pleins ; ils doivent être remplis aux trois quarts et fermés avec une ficelle.
- Les sacs de sable doivent être bien imbriqués les uns dans les autres pour garantir la stabilité de la structure. Sinon, la protection sera moindre et la barricade instable.
- Les coutures et le sommet du sac doivent être à l'intérieur du mur et non à l'extérieur.
- Les sacs doivent être disposés en couches horizontales alternées, l'une dans la longueur parallèle à l'axe du mur et l'autre perpendiculairement à l'axe du mur.



Abris

Pour un certain nombre de raisons, il est préférable de construire les abris à l'intérieur de votre lieu de résidence ou de l'immeuble dans lequel est situé votre bureau, notamment parce que cela fait gagner du temps lorsque vous devez vous abriter rapidement, et facilite l'accès car vous n'avez pas besoin de sortir pour vous rendre dans l'abri. Naturellement, il faut pour cela que votre immeuble possède un lieu approprié (par exemple, un sous-sol ou une structure souterraine de type garage). L'avantage de construire un abri à l'intérieur d'un bâtiment est que les occupants ne seront pas exposés au danger en se rendant dans un abri situé à l'extérieur.

Quelques conseils:

- L'abri devrait être situé au sous-sol si le rez-de-chaussée peut résister à un effondrement du bâtiment.
- Si le bâtiment n'a pas de sous-sol, construisez l'abri dans une pièce du rezde-chaussée et prévoyez un soutien supplémentaire pour le plafond, par exemple des poutres ou des bûches en bois solides.
- Une pièce située au rez-de-chaussée ou un sous-sol feront certes un meilleur abri qu'une pièce à un étage supérieur, mais il y a un risque de se retrouver coincé si le bâtiment s'effondre. Il faut donc laisser des outils de secours (de terrassement) dans chaque pièce utilisée comme abri et toujours prévoir au moins deux sorties.

En termes d'agencement :

- Si possible, construisez toujours l'abri contre un mur, qui peut ensuite être renforcé par un mur anti-souffle (fait de sacs de sable par exemple).
- Vous pouvez aussi construire un mur anti-souffle devant l'entrée, afin de constituer une protection contre les tirs d'armes légères ou le souffle d'une explosion lorsque vous entrez et sortez.
- L'abri devrait être juste assez grand pour que ceux auxquels il est destiné puissent se tenir à l'intérieur, car plus un abri est grand, moins il est efficace.
- Les abris extérieurs doivent comporter un mur anti-souffle et un tunnel fait de sacs de sable, pour protéger l'entrée, ainsi que de solides poutres de soutien pour les murs et le toit. Il est recommandé de prévoir une double couche de sacs de sable sur le toit.

Enfin, un abri doit toujours contenir les équipements et les articles suivants :

- umatériel de communication/radio de secours et batteries de rechange ;
- ulampes de poche, bougies et allumettes ;
- bouteilles d'eau :

2

3

4

5

6

7

8

9

- réserves de nourriture pour deux ou trois jours ;
- » seau hygiénique et articles de toilette essentiels ;
- u trousse de secours ;
- « équipement de lutte contre l'incendie ;
- uoutils de terrassement, par exemple des pelles.

Murs anti-souffle

La plupart d'entre vous ont probablement vu des murs anti-souffle à la télévision ou au cinéma : des sacs de sable sont empilés contre le côté d'un bâtiment ou constituent un mur de protection pour les soldats. Ces murs sont conçus pour assurer une protection adéquate contre les effets de l'explosion d'obus ou de bombes, les tirs d'armes légères et les tireurs isolés. Alors que vous pensez être en sécurité en vous mettant à l'abri dans un endroit qui est hors du champ de vision de l'assaillant (celui-ci ne peut pas vous voir), les projectiles de la plupart des armes légères peuvent pénétrer facilement ce type de protection.

Quand construire des murs anti-souffle :

- pour assurer une protection aux gardes et au personnel dans leurs déplacements en terrain dégagé;
- u contre les fenêtres;
- » pour protéger les stocks et les équipements essentiels, tels que les bidons de carburant, les générateurs, les équipements de communication et le matériel médical;
- » pour renforcer les murs des bâtiments contre les effets du souffle et les éclats ;
- » pour protéger les entrées des abris et des bâtiments.

Mesures à prendre en cas de tirs

Dans certaines circonstances, vous pouvez être pris sous le feu d'armes légères. Cet incident extrêmement stressant peut avoir lieu dans différentes situations. Des conseils sur la manière de réagir dans les situations les plus courantes sont donnés dans cette section.

Lorsque vous êtes dans un véhicule

- Essayez de déterminer l'origine des tirs.
- Si vous pensez que vous êtes la cible et que vous êtes suffisamment loin, il vaut mieux vous éloigner.

- Faire marche arrière ou tourner n'est pas une bonne idée, car cette manœuvre vous ralentit et vous devenez une cible plus facile à atteindre.
- Si vous n'arrivez pas à savoir d'où viennent les tirs ou s'ils se produisent autour de vous ou derrière vous, il s'agit peut-être d'une embuscade accélérez et essayez de vous éloigner.
- L'alternative est de s'arrêter, de sortir du véhicule et de s'allonger sur le sol, à l'écart du véhicule.

Lorsque vous êtes à pied

- Abritez-vous rapidement dans un fossé, derrière des rochers ou un bâtiment (la meilleure protection consiste à se protéger des tirs et à se mettre hors du champ de vision; sinon, il faut au moins rester hors de vue).
- Traversez la ligne de feu mais pas directement.
- » Ne quittez l'endroit qu'une fois que les tirs ont cessé.
- Ne vous abritez jamais sous une voiture.
- Ne vous relevez pas pour voir ce qui se passe.

Il est très difficile de toucher une cible en mouvement, aussi soyez prêt à bouger, et à bouger vite.

Lorsque vous êtes dans un bâtiment

- Jetez-vous immédiatement sur le sol.
- Déterminez l'origine des tirs.
- Rampez vers un lieu où il y a plus d'un mur entre vous et le tireur, par exemple, dans une pièce intérieure, un couloir, un escalier ou au milieu d'une pièce.
- Restez à l'écart des fenêtres, car les éclats de verre sont une des principales causes de décès et de blessures.

Si vous pouvez rejoindre votre abri en toute sécurité, faites-le et attendez que les tirs cessent.

Lorsque vous êtes sous la menace d'une arme

- Restez où vous êtes (par exemple, si vous êtes en voiture, restez dans votre véhicule).
- Assurez-vous que vos mains sont bien en vue (si vous êtes en voiture, placez vos mains sur le volant).

2

3

4

5

6

7

8

9

- Ne soyez pas agressif, n'essayez pas de vous échapper.
- » Restez passif et faites preuve de calme et de sang-froid.
- Déplacez-vous lentement avec des gestes précis, en parlant toujours tranquillement et distinctement.
- Identifiez-vous et dites que vous travaillez pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Rien n'est plus précieux que votre vie. Aussi, faites ce que vos agresseurs vous demandent et donnez-leur ce qu'ils veulent ou ce que vous avez sur vous.

Explosions

La probabilité d'être pris dans une explosion au cours d'une mission est relativement faible. Cependant, il vaut mieux éviter les lieux à haut risque, comme les restaurants,



Une tactique couramment utilisée par les terroristes consiste à déclencher une petite explosion suivie d'une autre plus importante, afin de viser la foule et les sauveteurs intervenant pour la première explosion.

Si vous êtes à pied à l'extérieur lorsqu'une explosion se produit

- Jetez-vous immédiatement sur le sol et restez à plat ventre.
- Si possible, mettez-vous à l'abri dans un fossé, à l'intérieur d'un bâtiment ou derrière un mur.
- La plupart des éclats et des débris étant propulsés à la verticale par l'explosion (en forme de cône), rappelez-vous qu'il faut rester le plus près possible du sol.
- Tenez compte de la situation locale.
- Quittez rapidement la zone.

En réagissant de manière appropriée, il est souvent possible de survivre à une explosion qui se produit tout près de vous.

Si vous êtes dans un véhicule lorsqu'une explosion se produit

- Arrêtez le véhicule, sortez rapidement et couchez-vous à plat sur le sol, à l'écart du véhicule (par exemple, rampez vers un fossé, s'il y en a un à proximité et qu'il vous semble sûr).
- Si vous pensez que vous êtes la cible, éloignez-vous le plus vite possible sans compromettre votre sécurité.

Comme toujours, la décision dépend de l'évaluation de la situation et d'un bon jugement.

Si vous êtes dans un bâtiment lorsqu'une explosion se produit

- Jetez-vous sur le sol et éloignez-vous des fenêtres.
- Si possible, allez dans une pièce intérieure ou un couloir mieux protégés que les autres pièces.
- » Restez toujours à l'écart des fenêtres.

Beaucoup de blessures et de décès sont causés par des éclats de verre.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

Alertes à la bombe

Si une alerte à la bombe a été déclenchée dans votre voisinage, vous devez agir immédiatement pour assurer au mieux votre sécurité. Des directives applicables à deux types de situation sont données ci-après.

Lorsque vous êtes dans le bureau de la délégation

- Si vous êtes conscient de la présence éventuelle d'une bombe (par exemple, parce que vous avez été menacé par téléphone ou en raison de la présence d'un colis suspect), déclenchez l'alarme incendie, appelez immédiatement la réception et le chef de délégation, dites-leur qu'il y a une menace d'attentat à la bombe et prévenez également les autres personnes.
- » N'attendez pas de confirmation, et évacuez le bâtiment dès que possible.
- Si vous entendez l'alarme incendie et que vous êtes informé d'une menace d'attentat à la bombe, évacuez immédiatement le bâtiment par l'issue de secours la plus proche pour vous rendre dans la zone de rassemblement désignée et faites un rapport au chargé de la sécurité (agent de sécurité-incendie, le cas échéant).
- Une fois rassemblé, tout le personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sera probablement évacué vers une zone d'évacuation secondaire préalablement désignée, pour qu'il soit à bonne distance du point d'impact potentiel.
- Ne retournez pas dans les locaux ou les bâtiments de la délégation avant de recevoir des instructions du chef de délégation disant que tout risque est écarté.

Si une bombe explose dans le bureau de la délégation ou à proximité

- Si vous entendez une forte explosion, mettez-vous à l'abri immédiatement sur le plancher (de préférence sous une table), attendez que les effets du souffle se dissipent et évitez de regarder par les fenêtres (pour réduire le risque d'être blessé par des éclats de verre).
- ➡ Déclenchez l'alarme incendie, quittez immédiatement le bâtiment, comme vous le feriez en cas d'incendie, en empruntant l'issue de secours la plus proche pour vous rendre dans la zone de rassemblement préalablement désignée, et faites un rapport au chargé de la sécurité.
- Une fois que vous êtes à l'extérieur du bâtiment, appelez le service incendie, la police et des ambulances, et le cas échéant, informez les gardes à l'entrée de l'arrivée des véhicules de secours.
- u Dispensez les premiers soins aux blessés.

Grenades et autres engins explosifs

L'utilisation de grenades à main et d'engins explosifs de fabrication artisanale, visant les travailleurs humanitaires, a augmenté au cours de ces dernières années. Généralement, ces engins sont utilisés pour envoyer un signal ou un message à l'organisation, et non dans l'intention de faire des victimes. Une méthode courante consiste à jeter l'engin par-dessus le mur d'enceinte d'un immeuble abritant des bureaux ou sous un véhicule.

Le type de grenade le plus courant est la grenade à fragmentation, qui peut blesser dans un rayon de 15 mètres, mais dont les fragments peuvent se disperser sur 250 mètres. L'ensemble du personnel doit être informé des mesures à prendre. Toutefois, les gardes locaux chargés de la sécurité sont particulièrement exposés et doivent donc bénéficier d'une forme de protection lorsqu'ils sont en poste, par exemple des sacs de sable ou un mur supplémentaire en ciment d'un demi-mètre de haut, à proximité de leur poste, derrière lesquels ils peuvent se mettre à l'abri en quelques secondes.

Une grenade ou tout engin de fabrication artisanale a un détonateur qui parfois ne laisse que trois secondes entre le moment où il est actionné et l'explosion. Vous n'avez donc pas le temps de courir pour vous mettre à l'abri. Néanmoins, vous devez agir immédiatement.

N'essayez pas de ramasser la grenade pour la relancer

(Elle peut exploser entre vos mains ou vous pouvez la jeter sur des passants innocents.)

Mais agissez de la manière suivante :

- Criez « grenade » pour prévenir vos collègues.
- Éloignez-vous de la grenade.
- Déplacez-vous d'un pas et jetez-vous sur le sol.
- Joignez les deux pieds, tournez la tête d'un côté et ouvrez la bouche (ce qui aide à réguler les voies respiratoires et à prévenir l'éclatement des tympans).
- Après l'explosion de la grenade, vérifiez s'il y a des blessés parmi vos collègues et les visiteurs.
- Si la grenade n'explose pas dans les 30 secondes, éloignez-vous en rampant et mettez-vous à l'abri à une distance minimale de sécurité de 150 mètres ou derrière des murs épais.
- Appelez la police.

Si vous êtes dans un véhicule

- Couchez-vous sur le siège et couvrez-vous la tête avec les mains.
- Si vous êtes au volant et que vous pensez qu'une grenade a atterri sous votre véhicule ou à côté, éloignez-vous très rapidement.

2

3

4

5

6

7

8

9

Si vous n'êtes pas blessé, une fois que votre nom a été enregistré dans la zone de rassemblement, dirigez-vous vers la deuxième zone de regroupement et attendez d'autres instructions.

Film antiéclats

Depuis la réapparition des engins explosifs improvisés placés dans des véhicules – plus connus sous le nom de « voitures piégées » – en Iraq, en 2003, de nombreuses organisations humanitaires installent du film antiéclats ou des films protecteurs résistants aux chocs sur les fenêtres des bureaux et des habitations, pour tenter de réduire au minimum le nombre de victimes causées par les projections d'éclats de verre et les débris de bombes.

Des fragments de verre propulsés dans l'air sont la cause du plus grand nombre de blessures causées au personnel à l'intérieur d'un bâtiment touché par l'explosion d'une bombe. Selon les statistiques, jusqu'à 80 % des victimes dans les bâtiments touchés par des explosions sont blessées ou tuées par des fragments de verre. Les débris et les fragments résultant de la force d'une explosion sont projetés à l'extérieur puis à l'intérieur, atteignant les gens dans les deux sens.

Les films protecteurs résistants aux chocs servent à maintenir le verre en place même si la vitre a été brisée, réduisant ainsi le nombre de projectiles coupants propulsés dans l'air au milieu des occupants d'un bâtiment. Sachez que l'explosion qui se produit d'un côté d'un bâtiment propulsera des éclats de verre de toutes les faces du bâtiment à l'intérieur (à cause de l'augmentation soudaine de la pression qui l'enveloppe) ; le film protecteur doit donc être appliqué sur toutes les surfaces vitrées – à l'intérieur et à l'extérieur.

Il existe deux méthodes de fixation du film protecteur.

- 1.La fixation à sec consiste à appliquer le film protecteur directement à l'intérieur de chaque vitre sans l'enlever du châssis. Le risque de ce type de fixation est qu'une explosion forte ou très proche propulsera d'un seul coup toute la vitre (brisée, mais dont le verre est maintenu en place par le film protecteur), et de petits fragments, à l'intérieur du bâtiment avec une force qui peut tuer toute personne qui serait touchée.
- 2. La fixation humide consiste à enlever chaque vitre, puis à en appliquer le film protecteur sur la face intérieure en l'enveloppant autour des rebords de la vitre, avant de la remonter dans un châssis renforcé. Avec ce type de fixation, il est beaucoup moins probable que la vitre et le châssis de la fenêtre soient propulsés à l'intérieur, mais l'installation est beaucoup plus coûteuse.

À retenir! Toute analyse approfondie des risques qui met en évidence la nécessité d'avoir un film protecteur résistant aux chocs doit aussi définir une série d'autres mesures de protection (physiques et procédurales), visant à atténuer les risques pour le personnel et les équipements. Le film protecteur antiéclats et le ruban adhésif doivent être de bonne qualité pour être efficaces; il est important également que l'installation soit bien faite.

Un moyen beaucoup moins onéreux d'atténuer le risque que le personnel soit blessé par des éclats de verre consiste à enlever toutes les vitres et tout ce qui est en verre dans le bâtiment, avant que le verre ne devienne un projectile mortel. Une fois que les vitres ont été enlevées, une feuille de plastique transparent (ou simplement une moustiquaire dans les bâtiments qui n'ont pas l'air conditionné) doit être appliquée sur l'ouverture.

Si vous ne voulez pas enlever toutes les vitres, des rideaux épais peuvent aider à contenir les fragments de verre. Les rideaux, qui en règle générale sont relativement onéreux, doivent rester fermés. Assurez-vous également de ne pas laisser sur le rebord des fenêtres des objets (par exemple, des pots de fleurs), qui peuvent devenir des projectiles mortels au cas où une explosion se produirait à proximité.

Il faut souligner que le fait de coller sur les vitres des bandes de ruban adhésif qui s'entrecroisent ne sera pas d'une grande utilité pour vous protéger contre les explosions de bombes. Pour réduire votre vulnérabilité, vous pouvez tout simplement installer votre bureau, les fauteuils et les lits à l'écart des fenêtres.

La première question à se poser est la suivante : « Le film protecteur antiéclats est-il nécessaire » ? Si la réponse est « oui », il faut s'en poser une autre : « Devons-nous rester ici » ?

Ц

2

3

4

5

6

7

8

9

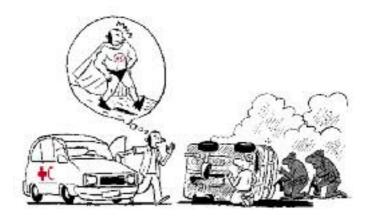
Embuscade

Outre des coups de feu, différentes situations typiques peuvent indiquer une embuscade potentielle, notamment :

- » obstacle placé sur la route ;
- u faux accident ou personne prétendant être blessée ;
- véhicule qui heurte votre voiture pour simuler un accident ;
- présence d'une mine ou d'un autre engin explosif;
- véhicule qui tente de vous faire quitter la route ;
- attaques à l'entrée de votre lieu d'habitation;
- u personnes bloquant la route ;

faux postes de contrôle.

Généralement, les embuscades ont lieu sur des pentes ou des montées escarpées, sur des routes en mauvais état, en haut d'une colline, sur des routes étroites, à l'intérieur ou à proximité d'un bois, et au détour de virages en épingle.



Comment éviter d'être pris dans une embuscade

- Ayez toujours les dernières informations sur les conditions de sécurité (situation, lieu et type d'embuscade possible), par exemple en organisant régulièrement des séances d'information sur la sécurité et en consultant les statistiques des forces de police.
- Observez la population locale pour déceler tout signe de comportement inhabituel, par exemple, des habitants qui ne vous saluent plus comme à l'accoutumée ou qui vous évitent totalement.

- Variez les itinéraires que vous empruntez et ne partez jamais aux mêmes heures.
- Ne voyagez pas la nuit.
- Envisagez de mettre en place la stratégie des deux véhicules (deux véhicules circulent ensemble pour renforcer la sécurité).

Comment réagir pendant une embuscade

- La réaction habituelle qui consiste à s'arrêter, observer et essayer de comprendre ce qui se passe et ensuite, à tenter de s'enfuir, vous fera perdre un temps précieux. Vous devez prendre une décision et agir dans l'instant : rester ou fuir.
- Dans la plupart des cas, la meilleure façon de s'éloigner est de forcer le barrage.
- Si vous ne pouvez pas vous éloigner, sortez du véhicule et, si possible, partez en courant. Si cela n'est pas possible, couchez-vous sur le sol jusqu'à ce que les tirs cessent.
- Si vous apercevez le barrage ou si vous voyez d'autres véhicules qui sont pris dans l'embuscade, rebroussez chemin et appelez la police.

En cas de doute, faites demi-tour.

Détournements de véhicules

D'une manière générale, le but d'un détournement de véhicule est de :

- voler la voiture ou les objets qu'elle contient ;
- prendre des otages ;
- se procurer un véhicule pour commettre un autre crime ; ou
- blesser ou tuer.

Le risque de détournement de véhicules est bien évidemment plus important dans les zones à criminalité élevée et celles qui se relèvent d'un conflit, ou lorsqu'une démobilisation à grande échelle des soldats a lieu. La meilleure façon d'éviter ce risque est de prendre quelques mesures. Les plus efficaces à cet effet sont les suivantes :

- u effectuer régulièrement des évaluations des risques ;
- établir un plan et conduire des séances d'information avant d'entreprendre un déplacement;
- u connaître la situation locale et les événements récents ;

2

4

5

6

7

8

9

- évaluer la nécessité du déplacement ;
- se déplacer à un moment où il n'y a pas de danger, en empruntant un itinéraire sûr;
- » se déplacer avec un autre véhicule (convoi à deux véhicules) et utiliser la radio fréquemment et de manière appropriée;
- utiliser des escortes ou des véhicules blindés (uniquement en dernier ressort).

En outre, soyez toujours conscient des menaces dans votre zone d'intervention et des techniques utilisées si des détournements de véhicules ont déjà eu lieu. Il est important de connaître les zones et les moments les plus dangereux pour se déplacer et de les éviter. L'échange d'informations avec les autres acteurs de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur le terrain et d'autres organisations humanitaires est essentiel.

Comme dans les embuscades décrites précédemment, les tactiques les plus couramment utilisées dans les détournements de véhicules sont les suivantes :

- u barrages routiers ou postes de contrôle;
- faux responsables gouvernementaux/officiers de police ;
- attaques aux portails d'entrée des lieux de résidence ;
- attaques aux feux de circulation ou dans les embouteillages;
- un attaques lorsque vous montez dans un véhicule ou lorsque vous le garez ;
- véhicule qui tente de vous faire quitter la route ;
- véhicule qui heurte votre voiture pour simuler un accident ;
- umise en scène d'un faux accident ou d'une fausse panne.

Comment éviter les détournements de véhicules

- Soyez vigilant en conduisant (par exemple, n'écoutez pas de musique), gardez les vitres fermées et verrouillez les portières.
- ≥ Évitez de vous déplacer dans des zones suspectes ou inconnues.
- » Ne roulez pas près de véhicules militaires, gouvernementaux ou de police.
- » Ne vous déplacez pas seul(e) ou la nuit.
- utilisez le drapeau avec la croix rouge et le croissant rouge.
- » Ne laissez pas d'objets de valeur en vue dans votre véhicule.
- Évitez les déplacements prévisibles, les trajets et les horaires routiniers.



- ы Si vous pensez que vous êtes suivi :
 - Nestez calme et n'accélérez pas.
 - Changez de direction pour voir si quelqu'un vous suit.
 - Évitez les petites routes secondaires.
 - u Si les agresseurs se rapprochent, restez au milieu de la route.
 - Maintenez une certaine distance entre votre véhicule et celui qui le précède.
 - Ne rentrez pas chez vous, mais allez dans un lieu sûr.
 - Prévenez les responsables de la sécurité à la délégation ou leur société de surveillance.

Comment se comporter lors d'une tentative de détournement de véhicule

- Évaluez la situation et décidez si vous allez vous arrêter ou non.
- Évaluez le risque d'être arrêté et dévalisé, agressé ou enlevé, par rapport au risque de tenter de vous échapper.
- ▶ Dans la plupart des cas, la meilleure chose à faire est de s'arrêter et de donner aux agresseurs ce qu'ils veulent, plutôt que d'essayer de vous échapper.
- № Ne tentez de vous échapper que si vous pensez y parvenir.

Si vous pensez que les agresseurs pourraient vous tuer ou vous blesser, éloignez-vous à tout prix.

2

3

4

5

6

7

8

9

Comment se comporter pendant une tentative de détournement de véhicule

- Ne provoquez pas les agresseurs.
- Ne résistez pas : donnez aux agresseurs tout ce qu'ils demandent ne risquez pas votre vie.
- Si possible, négociez avec eux pour conserver la radio, le drapeau/logo, de l'eau et des vêtements de rechange.
- Signalez l'incident dès que vous pouvez le faire sans danger.
- Ne faites pas de mouvements brusques : gardez toujours vos mains bien en vue.

Vous ne devez essayer de vous échapper pendant une tentative de détournement de véhicule que :

- s'il est notoire que les détournements dans la zone sont souvent assortis d'agressions, d'enlèvements, de meurtres ou de viols, et que le danger sera encore plus grand si vous vous arrêtez;
- si vous êtes confronté à une foule en colère ;
- s'il est difficile de survivre sans voiture;
- u si la possibilité de s'échapper se présente d'elle-même.

N'oubliez pas que pour échapper à une tentative de détournement de véhicule, il faut être un bon conducteur.

Prise d'otages

En cas d'enlèvement ou de prise d'otage de collaborateurs de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge, les procédures applicables à la gestion des incidents critiques s'appliquent (voir chapitre 4, « Gestion des incidents critiques » du manuel *Stay safe – Préserver sa sécurité : Guide de la Fédération pour les responsables de la sécurité*. Une préparation peut cependant être assurée au siège (Genève) et sur le terrain, si le risque d'enlèvement est jugé élevé dans la zone d'intervention. En gardant à l'esprit que les motivations initiales des ravisseurs peuvent changer pendant la captivité, un enlèvement peut avoir lieu pour diverses raisons :

- ula victime est soupçonnée d'être un espion ;
- u considérations politiques ou idéologiques ;
- appartenance ethnique;
- intérêt financier;

- u conflits locaux;
- « protection » de la victime ;
- abus sexuels;
- » pas de planification;
- utilisation des otages comme boucliers humains ;
- u pour terroriser ou comme mesure de répression.

Préparation au siège

- ≥ Établissez une équipe de gestion des crises et assurez sa formation.
- Sachez quelle est la politique gouvernementale et évaluez l'assistance éventuelle des autorités du pays concerné.
- » Repérer éventuellement des experts de l'extérieur.
- Déterminez les besoins en matière de soutien après la crise et les moyens d'y répondre.
- Tenez à jour les dossiers du personnel.
- Veillez à ce que des arrangements appropriés en matière de sécurité soient mis en place dans les lieux à risque et à ce que le personnel soit toujours tenu informé des risques connus.

L'équipe de gestion des crises au siège devrait être l'autorité supérieure en matière de prise de décision et coordonner toutes les actions en vue de faciliter la libération. Il convient de noter que la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge ne payent pas de rançon et ne donnent pas de biens sous la contrainte, mais qi'ils utiliseront tous les moyens appropriés pour assurer la libération des collaborateurs détenus, enlevés ou pris en otage.

Préparation sur le terrain

- Si une évaluation montre que la menace d'enlèvement est élevée, créez, à l'intention du personnel et des délégués, une base de données d'information sur les enlèvements, comprenant des informations personnelles, des photos récentes, les coordonnées des familles, les besoins médicaux, le groupe sanguin, etc.
- Maintenez un contact étroit avec les autres composantes du Mouvement dans le pays (CICR, sous-délégations ou bureaux de la Fédération et Société nationale hôte de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge).
- L'équipe de gestion des crises doit être en liaison régulière avec son homologue au siège, à Genève.
- Établissez des contacts appropriés avec les ambassades et autres corps diplomatiques.

2

3

4

5

6

7

8

9

- Déterminez les personnes à contacter au sein du gouvernement et des forces de sécurité du pays hôte.
- Trouvez un avocat local compétent.

Les équipes au siège et sur le terrain doivent veiller à gérer toutes les relations avec :

- ula famille de la personne qui a été enlevée ;
- les autorités (gouvernements du pays hôte et du pays d'origine);
- la presse locale et internationale ;
- ules autres collaborateurs et employés ;
- ules autres organisations travaillant dans le pays;
- ≥ les ravisseurs ;
- les communicateurs/les négociateurs.

Si vous êtes pris en otage

Même si chaque situation est spécifique au contexte, si vous vous retrouvez en captivité ou détenu contre votre volonté, voici quelques conseils sur ce qu'il faut faire et ne pas faire pendant votre captivité :



À retenir! Les besoins physiques et psychologiques d'une personne qui a été libérée, ainsi que ceux des personnes directement touchées, doivent primer sur les autres considérations.

Étant donné que le danger est plus grand dans les premières heures qui suivent la prise d'otage et pendant la libération ou une tentative de libération, agissez avec beaucoup de prudence lorsqu'arrive le moment de votre libération :

- Écoutez les ordres donnés par vos ravisseurs et obéissez-y immédiatement.
- Soyez vigilant et prêt à agir rapidement si les choses se passent mal.
- » Préparez-vous à des retards et des déceptions.
- ≥ Ne faites pas de mouvements brusques ou inattendus.

N'oubliez pas que le danger est élevé également lorsque la situation évolue et que chacun s'agite, par exemple lorsque le groupe se déplace.

Une tentative d'évasion qui échoue entraînera généralement de la violence et une aggravation des mauvais traitements. Vous ne devez envisager une tentative d'évasion que si vous pensez réussir et si vous estimez être en plus grand danger en restant prisonnier.

Ce qu'il faut faire :

Gardez votre calme et votre sang-froid autant que possible, en particulier lorsque vous êtes transporté dans un lieu ou un autre par vos ravisseurs (si vous pouvez rester serein, vos ravisseurs pourraient le rester aussi) et attendez-vous à avoir les yeux bandés, à être attaché ou à être blessé physiquement.

Acceptez d'obéir aux ordres, mais efforcez-vous de préserver votre estime de soi et votre dignité personnelle, pour autant que la situation le permette.

Parlez aux ravisseurs, à moins que cela ne les rende plus nerveux.

Si possible, nouez des relations avec les ravisseurs et essayez de gagner leur respect.

Soyez méfiant au sujet des informations qui vous sont données par vos ravisseurs.

Restez propre autant que possible et demandez à avoir accès à des sanitaires.

Donnez aux ravisseurs des indications sur tout traitement médical dont vous avez besoin.

Mangez ce que l'on vous donne, même si la nourriture est infecte.

Restez en bonne santé en pratiquant des exercices mentaux et physiques.

Profitez des objets ou des privilèges que vous accordent les ravisseurs, par exemple, des livres, des journaux ou l'accès à la radio et, s'ils ne vous sont pas proposés, demandez-les (si la situation le permet, demandez progressivement davantage d'articles d'hygiène ou de livres).

Préparez-vous à connaître des moments de déprime liée au choc et au traumatisme qui suivent la capture.

Reconnaissez que la captivité est une réalité et acceptez mentalement le changement de situation et de circonstances.

Préparez-vous mentalement à une longue attente – qui peut durer des mois – avant votre libération.

Essayez de garder la notion du temps et demandez du matériel pour écrire.

Efforcez-vous de diriger votre activité mentale vers l'avenir et votre liberté.

Ce qu'il ne faut pas faire :

Se laisser aller à dans des violences verbales ou entraîner dans des conversations sur des sujets controversés, tels que les croyances politiques et religieuses, avec les ravisseurs.

Négocier sa propre libération et discuter des mesures que peuvent prendre la Croix-Rouge ou le Croissant-Rouge, car ces discussions pourraient compromettre les négociations en cours.

Adopter une attitude agressive, hostile ou mélancolique.

2

3

4

5

6

7

8

9



À retenir! En cas d'enlèvement, la Fédération internationale ne ménagera aucun effort pour assurer la libération des membres de son personnel.

Pendant une tentative de libération

- Allongez-vous sur le sol ou baissez-vous.
- Mettez-vous à l'abri et gardez les mains sur la tête (pour montrer que vous n'êtes pas armé).
- Soyez prêt à vous identifier.
- ▶ Préparez-vous à être traité sans ménagement et avec suspicion par les sauveteurs, jusqu'à ce qu'ils vous aient clairement identifié.

Mines et munitions non explosées

Toute zone qui a été le théâtre de combats et où les parties belligérantes ont établi des positions défensives fortes (en particulier lorsque ces positions ont changé de mains) est généralement minée : Tel est le cas en particulier des plaines situées en contre-bas de positions de défense. Ces zones peuvent aussi être infestées d'explosifs et de munitions non utilisées ou non explosées. Le personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge travaillant dans ces zones doit observer des règles de sécurité particulièrement strictes et prendre des mesures de précaution.

Cette section n'est qu'une courte introduction à un sujet très complexe. Les directives ci-après ne visent qu'à donner des informations de base sur les dangers des mines. Il est fortement recommandé aux chefs de délégation de suivre un programme de sensibilisation aux dangers des mines, à l'intention du personnel travaillant dans les zones dont on sait qu'elles sont minées ou qui pourraient l'être.

L'expérience montre que, souvent, la population locale et les personnes établies de longue date dans des zones minées relâchent leur vigilance et ont tendance à prendre des risques inutiles. N'oubliez pas que les mines et les explosifs frappent sans discrimination : dès qu'ils sont actionnés, personne n'est à l'abri. La seule manière de vous protéger est d'éviter de les déclencher et de vous déplacer dans des zones minées.

Même si les mines et leurs fils de déclenchement sont généralement enterrés et camouflés, délibérément ou naturellement, de nombreux indices révélant la présence de mines peuvent être reconnus même par une personne inexpérimentée :

- » reliques de guerre, par exemple bunkers, amoncellements de fils de fer barbelés, dépôts de munitions, casques, véhicules détruits, armes abandonnées, etc;
- » restes d'animaux, débris de chaussures ou autres signes similaires, pouvant indiquer qu'un animal ou une personne a été victime d'une mine ;
- objets jaunâtres ou verts, surfaces métalliques ou en plastique (toutes les mines ne sont pas rondes : certaines ont une forme allongée et sont en bois);
- fils de fer minces ou filaments tendus, enterrés ou emmêlés (semblables au fil des cannes à pêche);
- » piquets de bois, en particulier s'ils sont reliés à du fil de fer ;
- couleurs ou formes inhabituelles. Méfiez-vous des objets de forme arrondie, exposées à l'air libre, qui sont rares dans la nature.

Règles générales à observer lorsque vous êtes dans une zone minée

- Ne vous déplacez dans des zones à haut risque que lorsque c'est absolument nécessaire.
- Évitez de passer du temps dans des zones minées.
- Restez sur des routes fréquentées qui ont été contrôlées pour déceler la présence éventuelle de mines.
- » Restez sur les routes à surface dure et évitez des chemins de terre fraîchement battue.
- Ne vous écartez jamais de la route/de la piste pour uriner.
- Suivez les conseils des habitants avec précaution.
- Procurez-vous des informations actualisées sur les mesures de sécurité en matière de mines, notamment des cartes des zones minées, auprès d'organisations spécialisées dans le déminage ou la sensibilisation aux dangers des mines.
- Sachez quels types de mines sont utilisés dans la zone.
- N'oubliez pas que les mines se déplacent.
- Ne vous approchez jamais de mines et ne les touchez pas.
- » N'utilisez jamais votre radio à proximité de mines.

Partez toujours du principe que s'il y a une mine à un endroit, il y en aura d'autres, car les mines ne sont jamais posées isolément. N'oubliez pas que les mines peuvent se déplacer, notamment en cas de fortes pluies, de glissements de terrain et d'inondations ; vous devez donc être particulièrement prudent, lorsque vous travaillez dans des zones touchées par ces phénomènes.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

Il faut savoir que dans les zones où des insurgés, des factions rebelles ou d'autres parties belligérantes sont actifs, des champs de mines qui auraient été déminés peuvent avoir été à nouveau minés. Les mines peuvent aussi avoir été déplacées et posées sur les routes, pendant la nuit.

Que faire si vous trouvez une mine

- Arrêtez-vous et avertissez tout le monde autour de vous.
- Appelez votre base opérationnelle et demandez l'assistance spécialisée d'une agence de déminage dans votre zone.
- » Ne bougez pas en attendant l'arrivée des spécialistes des mines.

Une grande vigilance est nécessaire à chaque instant. Beaucoup de blessures liées aux mines sont dues au fait que les gens ne voient pas les mines, ignorent le danger ou ne font pas suffisamment attention à leur environnement.

Marquage des mines

N'essayez pas de marquer l'emplacement d'une mine, car vous pourriez vous blesser en la déclenchant, en soulevant une pierre ou en tirant un piquet qui a été piégé. Il est préférable d'appeler des professionnels et d'attendre qu'ils arrivent, afin de prévenir toute personne passant à proximité.

Si vous devez partir, laissez une marque sur la route pour indiquer qu'il y a des mines plus loin. Dans les pays touchés par les mines, des signes communs ou convenus localement sont souvent utilisés. Vous devez connaître leur signification, pour votre propre sécurité, et être capable d'avertir les autres de manière appropriée. Vous devriez avoir dans votre véhicule du matériel de marquage.

Si quelqu'un est blessé dans un champ de mines

- Ne vous précipitez pas pour aider la personne : ceux qui agissent ainsi sont souvent eux-mêmes tués ou mutilés.
- Les premiers soins ne peuvent être dispensés que lorsqu'une voie d'accès au blessé a été dégagée, ce qui doit être fait (si possible) par des professionnels personnel militaire formé ou spécialistes d'une organisation de déminage; c'est la raison pour laquelle il est extrêmement important d'avoir toujours avec soi leurs coordonnées.

- Si vous devez sonder une voie (voir ci-dessous) pour accéder à une victime de mines afin de lui administrer les premiers soins et de la dégager, faites-le uniquement si la victime est toujours en vie, en tant que mesure de dernier ressort pour lui sauver la vie, et uniquement si vous ne pouvez pas demander l'aide d'un professionnel.
- Assurez-vous, lorsque vous vous atteignez la victime, de sonder la zone autour d'elle et sous elle. (voir encadré à la fin de cette section)
- Si le blessé a perdu le contrôle de lui-même, est en proie à une crise de panique ou devient hystérique, vous devez le calmer avant d'être trop près de lui, car il pourrait mettre votre vie et la sienne en danger. Dans de nombreux cas, cependant, les victimes de mines sont calmes en raison du choc traumatique qu'elles ont subi.
- Parlez au blessé et dites-lui comment stopper l'hémorragie sans trop bouger.

 Lorsque les premiers soins ont été administrés et que vous êtes prêt à quitter le champ de mines, assurez-vous de prendre le même chemin que celui que vous avez emprunté pour arriver jusqu'au blessé.

En tout dernier ressort, vous devez procéder de la manière suivante pour sortir d'un champ de mines ou y entrer en vue de porter secours à quelqu'un :

- Suivez exactement les traces de pneus du véhicule ou les empreintes de pas dans le champ de mines. Il faut souligner qu'il s'agit d'un choix risqué, car il est possible que la personne ou le véhicule d'origine ait poussé la mine sous une couche de terre molle et qu'en suivant leurs traces, vous la déclenchiez par inadvertence.
- Déplacez-vous lentement, en vous concentrant. Si quelqu'un est pris de panique, arrêtez-vous et attendez que la personne ait retrouvé son calme ; veillez toujours à maintenir une distance de 15 à 20 mètres entre chaque personne.
- Si vous ne pouvez pas voir distinctement ou si vous ne vous rappelez pas du chemin d'accès au champ de mines, si vous ne pouvez pas obtenir de l'aide ni attendre cette aide, la seule possibilité qui vous reste est de sonder le terrain pour déceler la présence de mines.

Dans les zones dont on sait qu'elles sont minées ou susceptibles de l'être, le personnel doit suivre un programme de sensibilisation aux dangers des mines. Répétez les gestes à faire en cas de découverte de mines ou lorsque du personnel se retrouve dans un champ de mines.

2

3

4

5

6

7

8

9

La détection de mines se fait avec un couteau ou une pointe/lame de métal coupante, mesurant au moins 10 cm de long. (Vous devriez peut-être avoir un outil de ce type dans votre trousse ou dans votre véhicule lorsque vous vous rendez dans des zones qui pourraient être minées). Avec cette lame, vous allez faire ce qu'on appelle un sondage, qui consiste à planter prudemment la lame dans le sol à un angle de 30 degrés. Chaque centimètre carré de la voie que vous empruntez doit être sondé. Si vous rencontrez un obstacle, il faut le dégager très doucement. Si c'est une mine, dites-le aux autres, marquez l'emplacement exact, puis continuez la détection. N'essayez pas de soulever ou de déplacer la mine. Assurez-vous que vous sondez une voie suffisamment large pour pouvoir marcher en toute sécurité, mais pas trop large, car c'est un exercice qui prend beaucoup de temps et qui est très éprouvant pour les nerfs.

Munitions non explosées

Les munitions non explosées sont des munitions explosives qui ont été tirées, larguées ou lancées, mais n'ont pas explosé. Elles comprennent les obus d'artillerie, les obus de chars, les obus de mortier, les détonateurs, les grenades, les bombes, petites et grandes, notamment les armes à dispersion, les sous-munitions, les roquettes et les missiles.



Les raisons pour lesquelles les munitions n'ont pas explosé lorsqu'elles ont été déployées sont nombreuses, mais ce n'est pas là notre sujet. Le point important est que ces engins représentent, pendant des années, un grave danger pour la vie et la santé des personnes vivant dans les zones touchées ; si vous travaillez dans une zone qui pourrait être infestée de munitions non explosées, vous avez besoin des conseils de professionnels. Comme dans les zones susceptibles d'être minées, ayez toujours les coordonnées, actualisées et vérifiées, des centres et des agences de lutte antimines, des responsables de la sécurité des Nations Unies/des ONG et de la police dans votre zone, ainsi que des structures médicales. Une fois qu'un accident s'est produit, le temps presse et il est peut-être trop tard pour rechercher les numéros de téléphone des personnes à contacter.

Ces dernières années, l'utilisation de sous-munitions d'armes à dispersion (souvent appelées bombes à fragmentation) a été portée à l'attention du public, parce que beaucoup n'explosent pas lors de l'impact, posant ainsi une grave menace tant pour la population locale que pour les travailleurs humanitaires de la zone. Dans le cas des bombes à dispersion, pas moins de 30 % n'explosent pas lors de l'impact contre la cible et restent une grave menace, bien des années après un conflit.

Les sous-munitions sont classées en plusieurs catégories : petites bombes, grenades, mines. Ce sont de petits engins, remplis d'explosif ou de produits chimiques, conçus pour être disséminés intensément sur une grande surface. Les engins sont généralement dispersés par des missiles, des roquettes ou des projectiles, largués par avion, et peuvent se répandre sur une vaste zone. La différence principale entre les mines dispersables (bombes à dispersion) et les mines placées (mines traditionnelles) est que les mines dispersables atterrissent à la surface et restent visibles. Les mines placées peuvent être cachées ou enterrées dans le sol et il faut généralement un équipement ou des techniques spécialisées pour les détecter.

Faits concernant les munitions non explosée

- Les munitions non explosés sont souvent extrêmement instables et peuvent exploser au moindre contact.
- Les blessures accidentelles se produisent fréquemment lorsque des gens travaillant dans les champs ou réalisant des travaux de construction dans une zone infestée les touchent, les déplacent ou les manipulent volontairement.
- Les munitions non explosées peuvent être enterrées dans le sol ou dissimulées sous des décombres ou des murs effondrés.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

- On peut même trouver des munitions non explosées dans des arbres ou suspendues à des branches ou à des barrières.
- Les munitions non explosées se présentent sous diverses couleurs « militaires » kaki, vert, marron, brun clair, gris ou peuvent être dépourvues de peinture. Elles sont généralement en métal, parfois en plastique. Si elles sont restées à l'air libre pendant longtemps, elles peuvent avoir rouillé, perdu leur couleur, être partiellement cachées, couvertes de poussière et de boue, et difficiles à reconnaître. Dans certains cas, les enfants sont attirés par leurs couleurs brillantes et les accidents sont fréquents lorsqu'ils touchent des munitions non explosées.

Nombre des règles à observer sont les mêmes que celles qui s'appliquent aux zones minées.

- Ne vous approchez jamais de munitions non explosées et ne les touchez pas.
- Les munitions peuvent avoir pénétré dans le sol sans se déclencher et peuvent encore être dangereuses.
- » Ne ramassez pas de munitions non explosées.
- Ne collectionnez pas des souvenirs de guerre.
- ▶ Faites attention aux objets qui suscitent votre intérêt près de la route.
- S'il y a des signes d'une attaque de bombes à dispersion, il y aura probablement des centaines, voire des milliers de petites bombes à proximité.

Attention! Souvent, la population locale ne fait pas la distinction entre les mines et les autres engins. Peut-être parle-t-elle simplement de bombes ou de mines, en général. Déterminer quel est le type d'engin auquel les gens se réfèrent peut avoir une réelle incidence sur l'établissement de vos programmes de déplacement, les zones infestées de mines posant souvent un risque plus grand que les munitions non explosées. Cependant, en cas de doute, envisagez le pire et évitez la zone. Même si une seule source indique qu'une zone est dangereuse, évitez-la.

Violences et agression sexuelle

Le fait d'être l'objet de violences ou d'une agression, quand vous êtes en mission, peut avoir de nombreux effets à long terme. Vous devez savoir que tout un chacun est une victime potentielle et que les agressions peuvent prendre diverses formes. La meilleure protection dont vous disposez dans ce type de situation consiste à réduire les risques au minimum, en étant conscient de la situation dans votre zone et en observant les consignes et les règles qui ont été conçues pour assurer votre sécurité en mission.

L'agression sexuelle est un acte de violence qui comprend la force physique et la contrainte. Souvent, ceux qui forcent quelqu'un à avoir des relations sexuelles ne recherchent pas le plaisir sexuel, mais expriment leur désir de blesser et de contrôler une autre personne.

Dans de nombreux cas d'agression sexuelle, la victime connaît son agresseur et le viol a lieu lors de manifestations sociales. C'est ce qu'on appelle le viol par une connaissance. L'agresseur prétend généralement qu'il n'y a pas eu viol et la victime a tendance à ne pas signaler l'acte aux autorités et à ne pas demander de l'aide. Même si beaucoup de victimes ne parlent à personne de ce qui leur est arrivé, leurs blessures émotionnelles sont susceptibles de se manifester, tôt ou tard, à travers un changement de comportement, une dépression et même des tentatives de suicide.

Dans les cas où l'auteur de l'acte est inconnu, l'opportunisme est une raison commune d'agression sexuelle. Souvent, le violeur opportuniste commet l'agression pendant qu'il est en train de perpétrer une autre infraction, par exemple un cambriolage ou un détournement de véhicule. Pour cette raison, les mesures que vous prenez pour renforcer votre sécurité personnelle peuvent aussi atténuer le risque d'être victime de ces formes courantes de violences et d'agression sexuelle. Par conséquent, il est très important de toujours se conformer aux mesures de sécurité personnelle, telles que celles qui sont décrites ci-après.

Mesures de sécurité personnelle

Évitez:

- ★ de vous déplacer seul(e) la nuit à pied ou en voiture ;
- ★ les lieux isolés, peu sûrs ou mal éclairés ;
- * les zones à forte criminalité;
- * la consommation de drogues et l'abus d'alcool;
- * un style vestimentaire inapproprié à la culture et aux normes locales ;
- * les relations intimes avec des habitants.

Ce qu'il faut faire :

- ✓ Ayez toujours avec vous un système d'alarme/une radio/un téléphone.
- Assurez-vous que personne n'a versé de drogue dans votre boisson ; ne laissez pas de boisson sans surveillance dans un bar ou près de personnes que vous ne connaissez pas vraiment.
- ✔ Habillez-vous conformément aux normes culturelles locales.

2

3

4

5

6

7

8

9

- ✓ Portez des chaussures confortables.
- ✓ Nouez des relations sociales dans les groupes.
- ✓ Partagez un logement.
- ✓ Montrez que vous avez confiance en vous.

Fiez-vous à votre instinct : s'il vous dit de quitter une zone ou de sortir d'une situation, faites-le.

Comment réagir pendant une agression sexuelle

Lorsqu'une personne est sur le point d'être agressée, la capacité de réaction dépend de l'intervalle de temps entre la menace d'attaque et l'attaque réelle. Au début, vous pouvez user de tactiques verbales ou physiques ou être submergée par la peur et ne pas résister du tout. En décidant de ce que vous allez faire, vous devez prendre en considération le type de violeur, l'environnement et vos propres capacités. Vous pouvez choisir une ou plusieurs des attitudes suivantes :

- Résistance passive Faites ou dites quelque chose qui réfrénera le désir de l'agresseur d'avoir un contact sexuel forcé avec vous, par exemple que vous avez une maladie sexuellement transmissible ou que vous avez vos règles.
- Résistance active Criez pour demander de l'aide, utilisez un système d'alarme, prenez la fuite, s'il y a un lieu sûr où vous pouvez vous réfugier, ou défendez-vous avec force.
- Soumission Uniquement si vous sentez que votre vie est en danger et que la survie devient votre seul objectif.

Après une agression sexuelle

- Une personne compatissante (du même sexe) doit aussitôt être appelée pour réconforter la victime.
- Un médecin (de préférence du même sexe) doit examiner la victime aussi tôt que possible au cas où elle aurait besoin de soins urgents, pour traiter, à l'aide d'une trousse de prophylaxie post-exposition, une infection sexuellement transmissible (dont le VIH) qu'elle aurait pu contracter, traiter le risque de grossesse et, le cas échéant, soigner les blessures.
- Les conseils d'un spécialiste doivent être proposés.
- Tout désir de quitter la zone d'intervention ou la mission doit être pleinement soutenu.
- Des soins de suivi à moyen et long terme doivent être assurés, que la victime reste dans la zone d'intervention ou rentre chez elle.

Consultez la victime sur les mesures prises, car il est important qu'elle ait le sentiment d'avoir une certaine maîtrise de la situation.

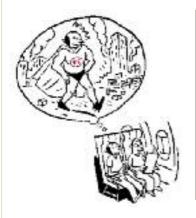
Signalez l'agression

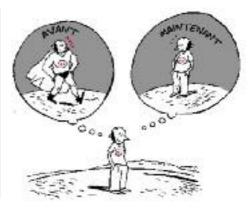
Après une agression, la Fédération internationale encourage les personnes à signaler cet acte de violence aux autorités locales. En cas d'agression sexuelle, la police doit intervenir, avec le consentement de la victime, et la confidentialité doit toujours être respectée par les responsables principaux sur le terrain.

Sachez que la police questionnera la victime en détail au sujet de ce qui s'est passé. Les policiers doivent se comporter correctement et traiter la victime avec dignité et respect. Cependant, vous devez savoir qu'ils sont parfois moins sensibles que ce que l'on souhaiterait.

Il est important que la victime subisse un examen médical – de préférence par un médecin du même sexe – avant de se laver, afin de préserver les preuves. Un(e) ami(e) ou un(e) collègue proche doit accompagner la victime tout au long de ce processus pour l'aider à faire face.

À retenir! Les témoins de viols et de violences sexuelles, les collègues et les amis de la victime seront aussi affectés et auront besoin d'un soutien approprié. Un soutien et des conseils professionnels devraient être proposés automatiquement à tous ceux qui pourraient en avoir besoin.





3

4

5

6

7

8

9

Annexe

Security framework and Minimum Security Requirements (MSR) for Federation field operations

Document reference number: 001

Document authorization			
Stakeholder	Name	Position	Date approved
Author	Lars Tangen John Dyer Karl Julisson	Security unit	05/10/07
Document owner	Lars Tangen	Manager security unit	05/10/07
Document authorizer	Markku Niskala	Secretary General	15/10/07
Stakeholder	Thomas Gurtner	Director CP division	05/10/07
	Stephen Ingles	Director SS division	08/10/07
	Christophe Lanord	Legal unit	05/10/07

Version 1

Table of contents

1.Purpose and scope	21
2.Federation security framework	20
3.MSR personal conduct	20
4.MSR training and preparation	20
4.1 Senior field managers	20
4.2 Federation staff	20
4.3 Host National Societies	20
5.MSR security management	20
5.1Briefings	20
5.1.1 In each field operation, senior field managers are to	20
5.1.2 Briefings are to include	20
5.2 Information sharing	20
5.3 Regulations and contingency planning	20
5.4 Security phases	20
5.5 Critical incident management	21
5.6 Field movement control	21
5.7 Office and warehouse security	21
5.8 Residential security	21
5.9 Communications	21
6.MSR finance	21
7.Abbreviations/acronyms	21
8.Related documents	21.
9.Document revision history	21

1. Purpose and scope

The security framework and MSR improves the safety of all Federation staff by clarifying the roles and responsibilities of individuals included within the Federation security system as well as setting the minimum operational security requirements for all field operations.

The security framework and MSR applies to all field operations. All delegates, local staff, volunteers working with the Federation, visitors, Federation engaged consultants, and any other personnel operating under the Federation umbrella in the operational area are included in the term "Federation staff" for the purpose of the MSR.

PNSs that have an Integration or Service Agreement with a security component with the Federation operate under the Federation's security umbrella, but each PNS Head of Mission is responsible for his/her personnel's full compliance with the Federation's Code of Conduct and Security Regulations and Plans. PNS delegates, local staff, volunteers, visitors operating under an integration agreement or service agreement with a security component are also considered Federation Staff for the purposes of the MSR.

All Federation staff are individually responsible for their accompanying family members' and visitors' knowledge of and compliance with Federation security regulations, plans and procedures.

The Federation's security management is independent from the UN or the NGO community's security management structure and procedures. The Federation, National Societies, and the ICRC, each maintain their independent security structures, collaborate and provide one another with security support. In situations for which Article 5 of the Seville Agreement requires a Lead Agency other than the Federation, the Federation must conform its security structure to the guidelines provided by the Lead Agency while maintaining its own security structure and possibly further restrictions.

The implementation and maintenance of the MSR are an integral part of all senior field managers' (Head of zone, regional representative, country representative, Federation representative, team leader) responsibilities. While specific roles and duties may be delegated, the ultimate responsibility and accountability for MSR implementation and maintenance remains with the senior field manager.

2. Federation security framework

operational

individual

The Federation's layered security framework recognises that security must be addressed in a multidimensional manner. It is not sufficient for the Federation to

focus on strategic aspects of security, if field operations do not implement security measures and/or individuals do not take appropriate steps for their own security. Equally security will be ineffective, if while at a lower level individuals take effective security measures, but at a higher level effective security measures are not implemented.

At a strategic level the Federation and National Societies are responsible for ensuring effective procedures are in place to protect and reinforce the image of the Red Cross Red

Crescent Movement. They achieve this by ensuring that they operate within the boundaries of the Fundamental Principles, the Code of Conduct and have effective security policies and procedures in place to guide field operations. As employers the Federation and National Societies are also responsible for ensuring that they have effective recruitment, training and management processes in place to ensure that personnel are capable of undertaking the roles demanded of them.

Effective security is also dependent of ensuring that the image and reputation of the Red Cross Red Crescent movement is maintained at an operational field level. Senior regional, country and operations managers are responsible for ensuring that effective security planning is conducted and that sound security management structures are established. The successful implementation of these plans will also be dependent on effective monitoring of situations and maintaining working relations with other organisations and key players operating in the area.

It is expected that individuals will undertake their duties in a competent manner and be respected for the work they do. Individuals are responsible for ensuring they understand their responsibilities within the operation. They must also have a clear understanding of security plans and comply with security procedures. As field operators on the ground they are also closest and therefore should be most attuned to the environment. Not only must they therefore ensure that they main-

tain a high level of awareness but also that they report any changes they observe, in order that if required, plans can be adjusted.

Under this model it should be apparent that the layers are mutually supporting and therefore at each level Minimum Security Requirements must be implemented. Overall security will be diminished if any of the layers are weak.

3. MSR personal conduct

- All Federation staff are to comply fully with the Fundamental Principles of the Red Cross Red Crescent, the Federation Code of Conduct and Security Regulations.
- All Federation staff must inform themselves of the political, social, religious, cultural, and security environment, act appropriately and remain aware of and respond to changing situations.
- All Federation staff are to protect the integrity of the Federation and promote correct institutional and personal conduct/behaviour so that the acceptance of the institution is not jeopardised nor its image tarnished.
- Federation staff are to report all breaches of security regulations, including the Code of Conduct, and especially any forms of abuse, to line managers.

4. MSR training and preparation

4.1. Senior field managers

- Senior field managers are to participate in the security management training conducted by the Federation.
- All senior field managers are to receive a briefing by the Security Unit in Geneva prior to each deployment.

4.2. Federation staff

- Before Federation delegates assume their duties in field missions they are to have participated in a Basic Training Course, Field Induction Course or other Red Cross Red Crescent movement training approved by the security unit in Geneva that involves security training and explains the Federation's security framework.
- All Federation staff must know what to do in case of accidents or security incidents.

- Federation staff are to be given additional training in the specific needs of the field operation to which they are deployed. This might include, but is not limited to, telecommunication, driving, mine awareness, first aid, fire safety, and language.
- If Federation staff believe they have not been adequately briefed or trained for the operational environment in which they are asked to work, they have a responsibility to request additional information and/or training.

4.3. Host National Societies

Senior field managers are to actively liaise with and consult the host National Society on possible security risks. They are to keep the National Society well informed about the Federation's security framework in the country of operation.

5. MSR security management

5.1. Briefings

5.1.1. In each field operation, senior field managers are to:

- Establish a security briefing system for new staff, delegates, dependants and visitors;
- Establish an induction program for new delegates; and
- Z Debrief delegates before departure from the delegation.

5.1.2. Briefings are to include:

- The security situation in the country and specific threats to the Red Cross Red Crescent, based upon security analysis and risk, threat and vulnerability assessments;
- The security regulations, contingency plans, incident management procedures, Code of Conduct and other security related regulations, plans and papers; and
- The security hierarchy and line management.

5.2. Information sharing

- Senior field managers are to establish a culture of information sharing and allocate time in meetings for security issues to be discussed as well as hold additional security meetings when necessary.
- The senior field manager is to maintain a record of the current location and contact details of all Federation staff under his/her security management.

If Federation staff find that the MSR is not in place or maintained they have an obligation to inform the senior field manager responsible.

5.3. Regulations and contingency planning

- Security Regulations are mandatory in all locations where the Federation operates. The regulations must be based on sound security analysis and threat, vulnerability and risk assessments.
- Esenior field managers in all locations where the Federation operates are to draft contingency plans as necessary including, at a minimum, relocation and medevac plans, and attach all contingency plans to the current security regulations as annexes.
- Senior field managers are to base security regulations on the standard Federation template, review them if the situation changes (and at least every six months), update them if required, and send a copy of the security rRegulations and any revisions to the security unit in Geneva.
- Federation staff are to report security incidents to their managers immediately, and senior fField managers must report them to the security unit in Geneva within 48 hours, using current incident reporting procedures.

5.4. Security phases

White phase	Situation is normal	No major security concerns
Yellow phase	Situation of heightened tension initiated	Some security concerns. Heightened security awareness
Orange phase	Emergency situation	Access to beneficiaries limited. Risk to Red Cross and Red Crescent personnel severe, and tight security management needed
Red phase	Relocation or hibernation	Conditions do not allow work. Risk to Red Cross and Red Crescent personnel extreme

- The Federation operates under a standard four phase security classification system across all field operations.
- The senior field manager will establish the phase level and undertake security planning in accordance with that level.
- The senior field manager will declare red phase following (if time permits) authorisation of the director of the coordination and programmes division, in consultation with the Manager of the Security Unit in Geneva.
- If orange and/or red phases have been declared, the decision to return to a lower phase will be taken only following consultation with the Manager of the Security Unit Geneva.

5.5. Critical incident management

Senior field managers will establish critical incident management procedures in each field location based on Federation procedures.

5.6. Field movement control

- Security regulations will include field movement regulations that direct the manner in which all field movements are to be conducted, including a definition of the operational base and approval procedures for field movements outside the operational base.
- Z Operational field movements must correspond to an operational goal.
- Vehicle movements are not to occur outside the operational base during the hours of darkness.
- Vehicles are to be road worthy and clearly identified in accordance with the Fleet Manual.
- All operational field movements are to have a primary and secondary means of communicating with the base location.

5.7 .Office and warehouse security

- Office and warehouse premises are to be located in a safe area based on a risk assessment.
- Office and warehouse premises are to be marked with the Federation logo, unless an exception is granted due to security concerns.
- Senior field managers are to implement security measures and access control appropriate to the risk assessment as well as suitable fire precautions.

5.8. Residential security

- Residences are to be located in a safe area based on a risk assessment.
- Residences are to be located close together if practicable and apartments on the ground floor or above the fourth floor are to be avoided.
- Estimate Senior field managers are to implement security measures and access control appropriate to the risk assessment as well as suitable fire precautions.
- Only Federation staff and accompanying family members may live in Federation residences.
- Federation staff are to ensure a minimum of seven (7) days food and water supplies are maintained in residences.

5.9. Communications

- The senior field manager is to ensure that communications is established between operational field sites and the operational base that enables real time two way communications 24/7.
- Where the general risk assessment indicates that there is a possibility of having to consider declaring yellow or higher security phases, the senior field manager is to ensure that the communications is not dependent on public or private commercial providers (e.g., land or mobile phone lines).

6. MSR finance

- Senior field managers are to include security needs/costs when planning budgets.
- Zenior field managers are to implement clear rules on finance security management, covering storage, cash transport, payments etc., in accordance with financial procedures.

7. Abbreviations/acronyms

Abbreviation	Meaning
MSR	Minimum security requirements
NS	National Society
PNS	Participating National Society
HoZ	Head of zone
Reg.rep	Regional representative
Country rep.	Country representative
Fed.rep	Federation representative

8. Related documents

File number	Name	Version
	Model Security Regulations	18-10-06
	Critical Incident Management	2
	Relocation Plan Template	2007
	Security Management Training Course	2007
	Code of Conduct	Latest version
	Fleet Manual	Latest version

9. Document revision history

\	Version	Date	Details
(001	15/10/07	Final approval by Secretary General

Les Principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Humanité

Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sous son aspect international et national, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes. Il tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

Impartialité

Il ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détresses les plus urgentes.

Neutralité

Afin de garder la confiance de tous, le Mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique.

Indépendance

Le Mouvement est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leur pays respectif, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les principes du Mouvement.

Volontariat

Il est un mouvement de secours volontaire et désintéressé.

Unité

Il ne peut y avoir qu'une seule Société de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge dans un même pays. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

Universalité

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au sein duquel toutes les Sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider, est universel.





La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge soutient les activités humanitaires des Sociétés nationales parmi les populations vulnérables.

En coordonnant les secours internationaux en cas de catastrophe et en encourageant l'aide au développement, elle vise à prévenir et à atténuer les souffrances humaines.

La Fédération internationale, les Sociétés nationales et le Comité international de la Croix-Rouge constituent le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.